

POLITIS

EL MOUDJAHID

LE MONDE
VU AUTREMENT

SPÉCIAL

ACTUALITÉ POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE

NOVEMBRE 2021 N° 01

67^e ANNIVERSAIRE DU 1^{er} NOVEMBRE 1954

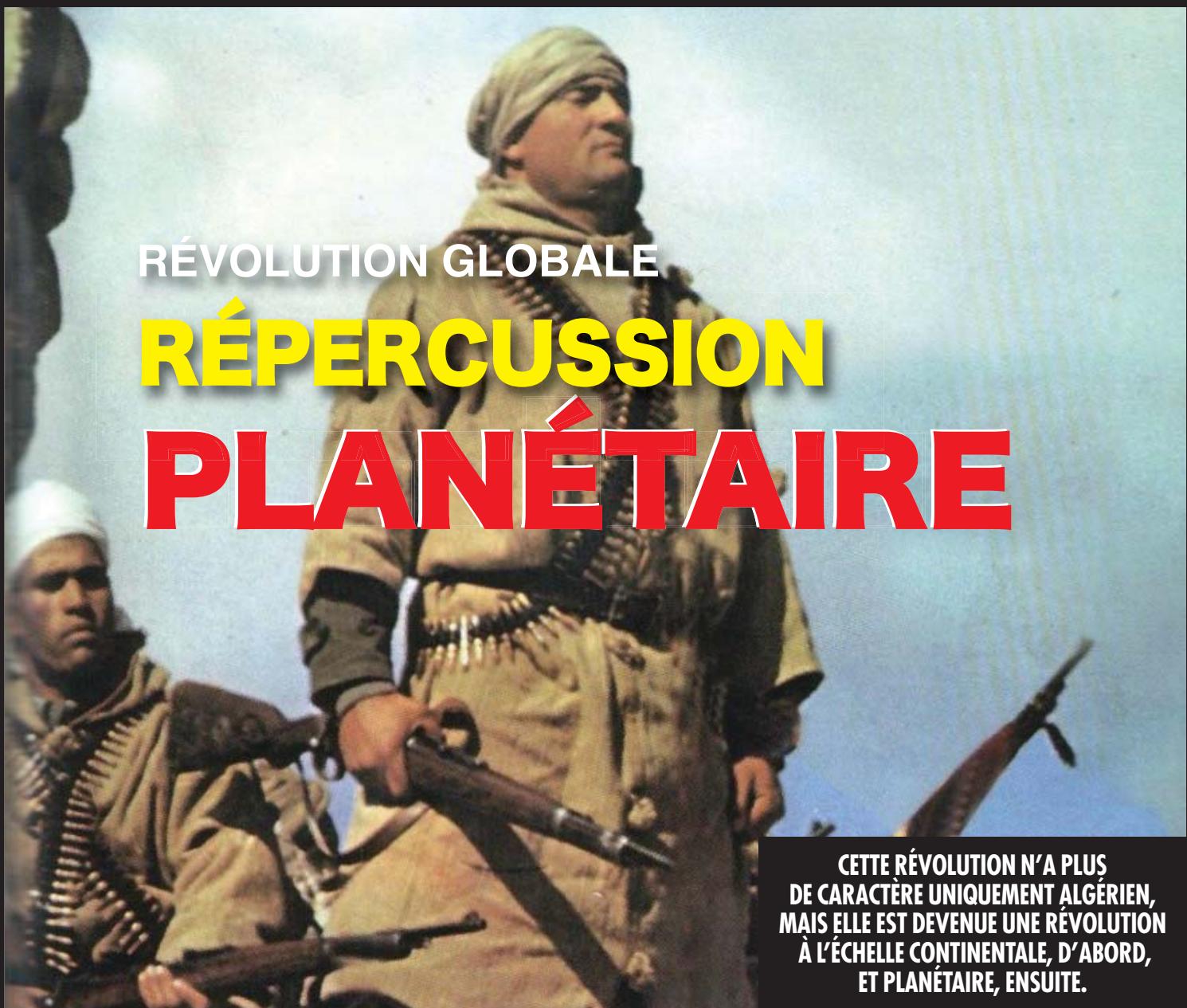
MESSAGE
DU PRÉSIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE

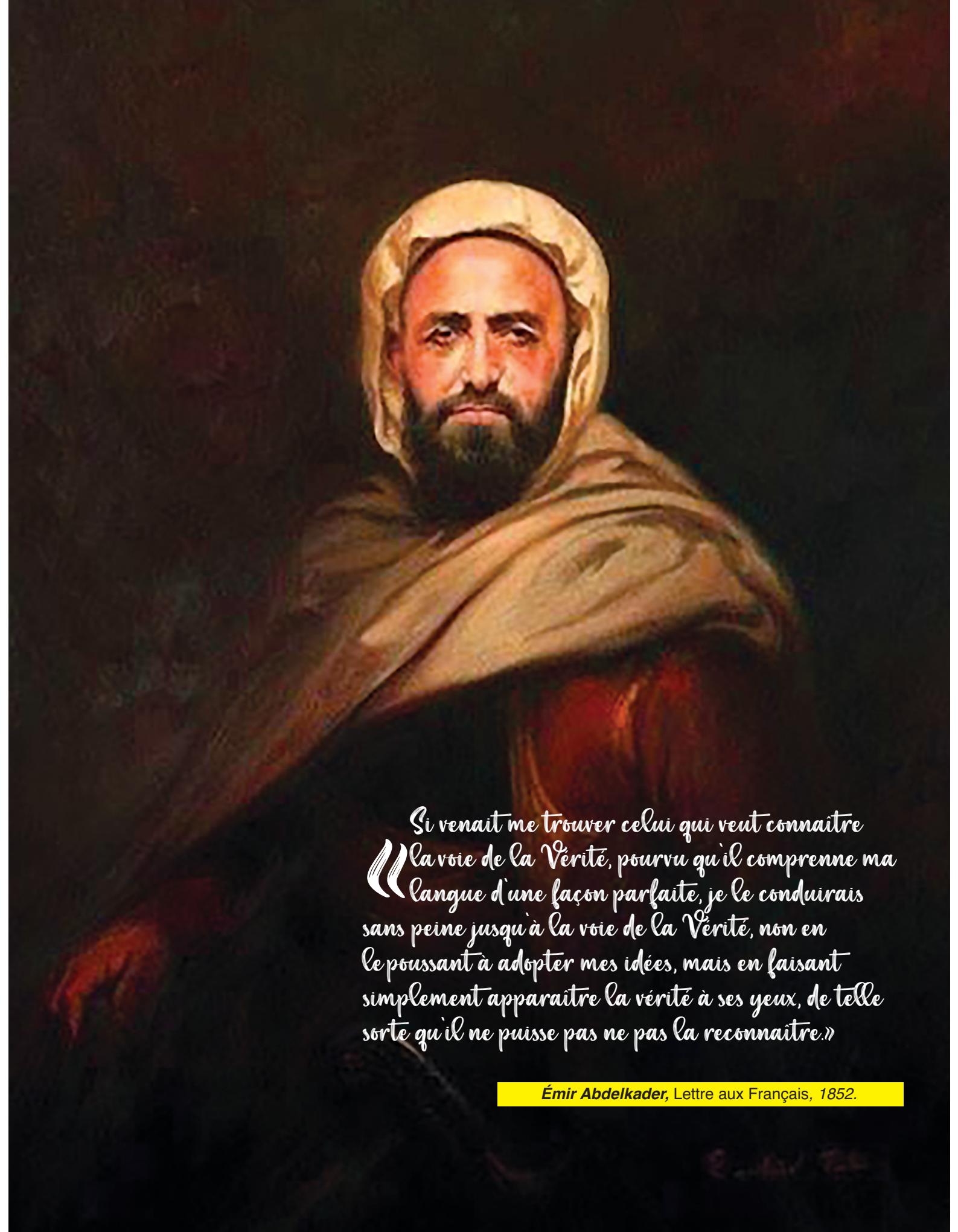
SOURCE INTARISSABLE
de la richesse de la nation



RÉvolution GLOBALE
RÉPERCUSSION
PLANÉTAIRE

CETTE RÉvolution n'a plus
de caractère uniquement algérien,
mais elle est devenue une révolution
à l'échelle continentale, d'abord,
et planétaire, ensuite.



A portrait painting of Emir Abdelkader. He is shown from the chest up, wearing a traditional white turban and a light-colored shawl or robe. His gaze is directed slightly to the right of the viewer. The background is dark and indistinct.

*Si venait me trouver celui qui veut connaître
la voie de la Vérité, pourvu qu'il comprenne ma
langue d'une façon parfaite, je le conduirais
sans peine jusqu'à la voie de la Vérité, non en
le poussant à adopter mes idées, mais en faisant
simplement apparaître la vérité à ses yeux, de telle
sorte qu'il ne puisse pas ne pas la reconnaître.»*

Émir Abdelkader, Lettre aux Français, 1852.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

SOURCE INTARISSABLE DE LA RICHESSE DE LA NATION

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé, hier, un message, à l'occasion de la célébration du 67^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954 :

**«Au nom d'Allah, le Clément, le Miséricordieux,
Paix et bénédiction sur son vertueux messager,
Chères concitoyennes, chers concitoyens,**

Nous célébrons, ce lundi, le 67^e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution. Le 1^{er} Novembre réinsuffle en nous, encore une fois, la fidélité aux martyrs et l'honneur d'appartenir à cette terre bénie, décidée, au fil du temps, de ne vivre que libre et debout. Le 1^{er} Novembre nous rappelle, de nouveau, cette étincelle qui a illuminé la patrie de feu et d'éclair... un feu brûlant pour les imposteurs assaillants, et un éclair étendu dans les montagnes, les ravins et les maquis, gratifiant, grâce à la volonté d'Allah, les compagnies des révolutionnaires vaillants s'empressant à l'appel de la gloire, de la liberté et de la dignité.

Cet appel sacré de référence, préservé dans nos coeurs, rempart de notre unité nationale et source d'inspiration à laquelle s'est abreuvé le peuple algérien pour nourrir le génie de surpasser les tragédies, de serrer les rangs et de s'ériger en un mur d'appui national. Gratifiée par Allah, l'Algérie a vu retentir l'écho de sa lutte armée contre le colonialisme partout dans le monde, lorsque des caravanes de chouhada vaillants, armés de leur foi en la victoire et déterminés à promouvoir la vérité, ont foulé la terreur que la France coloniale a pu mobiliser par la force des armes, l'horreur des génocides, les formes de torture et les crimes de la terre brûlée les plus atroces dans l'histoire de l'humanité. Animée par la foi et la détermination, la justice de la cause était plus forte qu'une armée coloniale revêtue d'armature, ébranlée dans sa doctrine et férue des hostilités infernales face à «un peuple libre et résolu de le rester».

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

La portée de Novembre, source de fierté et de dignité du peuple, est telle qu'on ne saurait le limiter à la célébration de manifestations monotones. Les sacrifices des chouhada et moudjahidine et les souffrances endurées par le peuple sous l'hégémonie d'un colonialisme inique doivent être une source d'inspiration à la hauteur de la grandeur de l'épopée de la guerre de Libération bénie. Il convient, donc, d'exploiter les moyens mis à la disposition des institutions et organismes concernés et de les orienter vers la promotion et la valorisation de notre legs historique contemporain, de manière persuasive et attractive pour les générations montantes. J'invite les institutions en charge de l'histoire du mouvement national et de la guerre de Libération à élaborer des approches et des programmes aux thèmes et délais fixés et à archiver, au plus tôt, la matière historique, en recourant à la numérisation, à garantir les conditions favorables aux chercheurs et créateurs dans diverses disciplines pour mettre en avant la réalité des durs combats et des lourds sacrifices, à travers des œuvres d'art sin-



gulières et des créations qui s'élèvent à la hauteur des sacrifices et des nobles objectifs de la Révolution de Novembre 1954.

Il est donc impératif de combler le vide par des réalisations innovantes, qui viendront s'ajouter aux rares œuvres dans le domaine de l'industrie cinématographique et de la production télévisuelle et radiophonique et aux œuvres littéraires et artistiques remarquables qui n'ont reflété qu'une infime partie de l'histoire du parcours militant national et de la lutte armée du peuple algérien qui garde dans chaque village, chaque hameau et chaque cité de nos villes des évènements et des faits qui témoignent d'une Glorieuse révolution qui demeurera à jamais ancrée dans la conscience de l'Humanité mais aussi dans l'identité et la mémoire de la Nation, pour dessiner aux Algériennes et Algériens la ligne de loyauté envers l'histoire et la mémoire.

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Depuis moins de deux ans, les constantes de l'État étaient au bord de l'effondrement. Mais, Dieu merci, notre vaillant peuple pressentant le danger imminent a mené, se basant sur le référent novembriste et le serment des chouhada, un Hirak béni qui a ébloui le monde, et ce par jalouse de l'Algérie et des constantes de son État. Fidèles à cet élan populaire authentique et à nos engagements envers notre vaillant peuple, nous réitérons notre attachement à atteindre les objectifs découlant de sa volonté suprême, en dépit des velléités des auteurs de la propagande et des parties aux allégeances suspectes. Forte de son peuple, de son armée et de ses institutions constitutionnelles, l'Algérie s'est lancée vers les perspectives tracées lors du déclenchement de la lutte armée par nos martyrs et nos combattants courageux, auteurs de l'épopée du 1^{er} Novembre 1954... Ce sont, en effet, les perspectives d'édification des institutions de l'État sur des bases solides, loin des soupçons et des insuffisances.

Nous serons, bientôt, si Dieu le veut, le 27 novembre, au rendez-vous avec les élections des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW), pour affirmer notre volonté forte et ferme de protéger la liberté du choix souverain des citoyens et citoyennes et de lutter contre toutes formes de domination de l'argent et d'influence visant à influer sur l'intégrité et la crédibilité du processus électoral. Parallèlement à ce processus vital d'adaptation du nouvel édifice institutionnel et des instances nationales aux dispositions de la Constitution et de création d'autres instances dictée par les mutations sociales, le Gouvernement se lancera avec un rythme soutenu dans la mise en œuvre de la stratégie de relance économique et de prise en charge des volets sociaux avec l'efficacité et l'efficience requises...

Nous aurons ainsi, grâce à la mobilisation des Algériennes et des Algériens, et comptant avec les moyens disponibles, pu remettre à court terme le pays sur la voie empruntée par nos chouhada et moudjahidine par fidélité à leurs legs et serment. Je demeure pleinement convaincu que les espoirs placés par notre vaillant peuple dans le processus d'édification nationale, que nous conduisons en toute sincérité et fermeté, seront une réalité dans la vie des enfants de l'Algérie, héritiers des glorieux chouhada et braves moudjahidine.

**Vive l'Algérie libre et souveraine
Gloire à nos martyrs.»**



LE TEMPS EST VENU

Par Mohamed Koursi

Ce premier numéro de *Politis*, de politique et de relations internationales, qu'on a décidé par choix éditorial de publier en novembre, n'est pas fortuit. En effet, il est de plus en plus admis, grâce au travail des historiens et des analystes en géostratégie, que la Révolution algérienne a eu un impact déterminant sur le panafricanisme, les mouvements de libération à travers le monde et sur la formation politico- idéologique de nombreux leaders du tiers-monde. Paradoxe, cette visibilité et cette reconnaissance internationales ont été confrontées à un mouvement hostile de la part des anciennes puissances coloniales. Comme si leur passé agressif, impérialiste, hier glorifié, leur fait peur aujourd'hui. Partout les intolérances et crispations s'accompagnent par une incroyable réécriture de l'histoire. Aujourd'hui, un chef d'État, dont la responsabilité historique pour son pays est pleinement impliquée dans les pages sombres de l'Afrique, n'arrive plus à comprendre que le colonialisme, système d'occupation, d'envahissement, d'extermination et de spoliation, est daté tout comme les mouvements de décolonisation qui ont émergé par la suite.

Ce devoir de mémoire, qu'une partie de la classe politique, des intellectuels et de la société civile de France refuse d'inscrire dans ses manuels d'histoire, prend, à chaque rendez-vous électoral, les formes de la confrontation, comme si la violence, l'agressivité et la provocation allaient bourrer les urnes en leur faveur ou doper les ventes de leur publication révisionniste.

Avoir eu vingt ans dans les Aurès, c'est avoir vécu l'horreur du napalm, des zones interdites, des exactions, des viols et des crimes.

Avoir vécu la bataille d'Alger, c'est porter dans sa chair, la signature criminelle des paras. Porter dans sa mémoire les privations, la famine, les gestes et les attitudes de la bêtise arrogante, c'est cultiver la mémoire de la révolte et du refus de toute domination.

Quelle est la nature de ce blocage mémoriel, de cette faillite franco-française, quand, partout, les pages sombres, noires, horribles, dramatiques remontent à la surface ? En Belgique, en Angleterre, en Italie... les empires coloniaux se découvrent au XXI^e siècle sous leur vrai visage. Même la statue du troisième Président des États-Unis, le penseur de la démocratie et de l'égalité américaines, Thomas Jefferson, co-auteur de la Déclaration d'indépendance du pays, a été déboulonnée de la chambre du conseil à New York. Il possédait 600 esclaves et a laissé une nombreuse descendance sans filiation. Un peu partout, des statues érigées à la mémoire de militaires, dont chaque pas sur une terre envahie s'est posé sur une flaque de sang, sont au centre de polémiques, même si les manuels scolaires sont toujours sur le mode de l'expédition de la civilisation contre la barbarie ?* Victor Hugo, qui a lui-même renforcé le Parti coloniste, a pourtant écrit dans *Choses vues* : «Le général Leflô me

disait hier soir, 16 octobre 1852 : «Dans les prises d'assaut, dans les razzias, il n'était pas rare de voir les soldats jeter par les fenêtres des enfants que d'autres soldats en bas recevaient sur la pointe de leurs baïonnettes. Ils arrachaient les boucles d'oreille aux femmes et les oreilles avec, ils leur coupaient les doigts des pieds et des mains pour prendre leurs anneaux... »

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, ce déni de l'histoire, ce refus de l'évidence prouvent que notre point de vue sur la nécessité d'intégrer le passé et l'histoire commune entre les nations au présent, pour mieux se comprendre et éviter les écueils des quiproquos, est juste. Cet entêtement à ne voir dans le colonialisme et ses crimes d'État qu'une parenthèse du passé à précipiter dans les profondeurs de l'amnésie collective porte en lui-même la reproduction permanente de cette guerre mémorielle. «Un temps viendra où l'on sera honteux de tant de sottise et où les colonies n'auront plus d'autres défenseurs que ceux à qui elles offrent des places lucratives à donner et à recevoir, le tout aux dépens du peuple», écrivait Jean Baptiste Say en 1803.

Cette manière de liquider les dommages, comme le dénonçait le philosophe Jürgen Habermas, comme si le sinistre camp de Boghari (connu aussi sous le nom de camp Morand), les zones interdites, les terres brûlées au napalm relevaient des accidents de l'histoire qu'il serait malvenu de rappeler. On connaît, tous par le biais de témoignages, de documents et même de films, les camps de la mort de la Seconde Guerre mondiale, Sobibore, Treblinka, Auschwitz... mais pourquoi devrait-on oublier le bagne de Boghari ? «Un bagne où sévissaient des résidus nazis que l'armée française avait recyclés pour leur art de faire souffrir à petit feu les prisonniers avant de les exécuter froidement.» Tous les peuples ont une responsabilité morale et politique à l'égard de leur passé. Une dimension qu'ils cultivent et maintiennent vivante. Alors pourquoi ironiser sur les «autres», leur dénier même une existence avant leur arrivée coloniale ? N'est-ce pas là une attitude raciste que de refuser aux autres l'existence ?

Dans sa lettre à Maurice Thorez, Aimé Césaire écrivait : «Nous ne voulons plus nous contenter d'assister à la politique des autres. Au piétinement des autres. Aux combinaisons des autres. Aux rafistolages de consciences ou à la casuistique des autres... L'heure de nous-mêmes a sonné. Parce qu'il est temps de miser sur nous-mêmes d'abord. Parce qu'il est temps de répondre individuellement et collectivement au défi qui est lancé à notre intelligence.»

Cette intelligence s'est réveillée. Après les mouvements de décolonisation qui ont fait planer, un moment, la joie de l'émancipation, le continent a appris, par la suite, souvent à ses dépens, que l'aube des indépendances ne peut être assimilée à l'avènement mécanique du soleil après la longue nuit coloniale. Les pesanteurs sociales, les fractures technologiques, l'échange inégal Nord-Sud, les avidités de clans et de tribus, l'émiétement continental... étaient et

sont autant d'obstacles qui se dressent face aux destinées des damnés.

Au-delà de la scandaleuse «méconnaissance» volontaire sur les causes et les origines du colonialisme, c'est cette irresponsable et malhonnête tentative de vouloir séparer la force vive d'une nation avec sa destinée, de s'adresser à «la société civile» par-dessus la tête de ses dirigeants qui est moralement condamnable. Cette méthode est à la fois ancienne et nouvelle. Ancienne, parce que Jean-Toussaint Merle est venu avec une imprimerie baptisée l'Africaine, deux compositeurs et deux imprimeurs, à bord d'un vaisseau de l'armada du Maréchal de Bourmont en 1830, pour justifier l'innommable qui allait bientôt se produire sur notre terre.

Nouvelle, parce que dans une incroyable prophétie, Winston Churchill s'adressa aux étudiants de l'université de Harvard en 1943, et leur prédisait que les empires du futur seront des empires de l'esprit.

Aujourd'hui, Les frontières physiques ne garantissent plus nécessairement l'imperméabilité face aux messages venus de l'extérieur. Tous les territoires sont susceptibles de faire l'objet de luttes d'influence, principalement par le biais des médias, alors que ces luttes se jouaient jadis sur des voies de communication de nature différente.

L'Algérie, c'est aussi notre diaspora.

À travers *Politis*, que nos lecteurs pourront consulter sur notre site, nous nous adressons à vous avec les mots de la fraternité, de l'amour et de la fierté. Nous vous offrons notre espace pour concrétiser ce lien, ériger cette passerelle, vivre et se projeter dans un espace commun.

Nous disposons de capacités matérielles, de potentiel humain et d'une force morale nourris par l'histoire, cette histoire même que certains nous reprochent et voudraient qu'on oublie.

Nous les avons ces capacités pour poursuivre l'idéal de nos aînés et participer à la construction d'un monde solidaire, juste et faire en sorte que la voix des humbles, des laissés-pour-compte, de ceux qui, encore au XXI^e siècle, luttent pour leur indépendance. Il est temps d'avoir nos médias de référence, pour expliquer, conjuguer, intervenir et revendiquer notre place dans ce monde.

M. K.

*Il suffit d'ouvrir le livre scolaire, de le feuilleter et de lire Victor Hugo déniant à l'Afrique toute histoire et aux Africains toute humanité : «DIEU OFFRE L'AFRIQUE À L'EUROPE. PRENEZ-LA»





THE TIME IS RIPE

By Mohamed Koursi

This first issue, which we have decided to publish in November, is not accidental. At a time when intolerance and tension are being accompanied everywhere by an incredible rewriting of history to the point where a Head of State, whose country's historical responsibility is fully implicated in the dark pages of Africa, can no longer understand that colonialism, a system of occupation, invasion, extermination and despoilment, is dated, as are the decolonization movements that have emerged subsequently.

This duty to remember that a part of the political class, intellectuals and civil society in France refuses to include in its history textbooks takes, at each election, the forms of confrontation as if violence, aggressiveness and provocation were going to stuff the ballot boxes in their favor or boost the sales of their revisionist publication. To have been twenty years old in the Aurès is to have lived through the horror of napalm, forbidden zones, atrocities, rapes and crimes. To have lived the battle of Algiers is to bear in one's flesh the criminal signature of the paras. To carry in one's memory the deprivations, the famine, the gestures and attitudes of arrogant stupidity, is to cultivate the memory of the revolt and the refusal of all domination.

What is the nature of this memory block, of this Franco-French bankruptcy when everywhere, the dark, black, horrible, dramatic pages come to the surface? In Belgium, in England, in Italy...the colonial empires are discovered in the XXI century under their true faces. Even the statue of the third president of the United States, the thinker of democracy and American equality, Thomas Jefferson, co-author of the Declaration of Independence of the country was debunked from the Council Chamber in New York. He owned 600 slaves and left a large number of descendants without any descendants. Everywhere, statues erected in memory of soldiers whose every step on an invaded land landed on a puddle of blood are at the center of polemics even if the school textbooks are still in the mode of the expedition of civilization against barbarism ... *

Victor Hugo, who himself strengthened the Colonist Party, wrote in *Choses vues*: "General Leflô told me last night, October 16, 1852: "In the storming, in the raids, it was not uncommon to see soldiers throwing children out of windows that other soldiers below were receiving on the tip of their bayonets. They tore the earrings off the women and the ears with them; they cut off the fingers of their feet and hands to take their rings..."

Líminaire

As paradoxical as it may seem, this denial of history, this refusal of the obvious, proves, however, that our point of view, on the need to integrate the past and the common history between nations, in the present in order to better understand each other and to avoid the pitfalls of misunderstandings, is right. This stubbornness to see in colonialism and its crimes of State only a parenthesis of the past to be precipitated into the depths of collective amnesia carries in itself the permanent reproduction of this memorial war. "A time will come when one will be ashamed of so much foolishness and when the colonies will have no other defenders than those to whom they offer lucrative places to give and receive, all at the expense of the people" wrote Jean Baptiste Say in 1803. This way of liquidating damages, as denounced by the philosopher Jürgen Habermas, as if the sinister camp of Boghari (also known as Camp Morand), the forbidden zones, the land burned with napalm were accidents of history that it would be inappropriate to recall. We all know through testimonies, documents and even films, the death camps of the Second World War, Sobibore, Treblinka, Auschwitz... but why should we forget the A prison where Nazi remnants that the French army had recycled for their art of making the prisoners suffer slowly before executing them coldly. All peoples have a moral and political responsibility towards their past. A dimension that they cultivate and keep alive. So why ironize on the "others", denying them even an existence before their colonial arrival? Is it not a racist attitude to deny the existence of others?

In his letter to Maurice Thorez, Aimé Césaire wrote: "We no longer want to be satisfied with attending the politics of others. To the trampling of others. To the combinations of others. To the tinkering of consciences or to the casuistry of others ... The time for ourselves has come. Because it is time to focus on ourselves first. Because it is time to respond individually and collectively to the challenge that is thrown to our intelligence.

This intelligence has awakened. After the decolonization movements that for a moment gave rise to the joy of emancipation, the continent subsequently learned, often to its cost, that the dawn of independence could not be likened to the mechanical advent of the sun after the long colonial night. Social burdens, technological fractures, unequal North-South exchange, the greed of clans and tribes, continental fragmentation... were and are all obstacles that stand in the way of the destinies of the damned.

Beyond the scandalous voluntary "ignorance" of the causes and origins of colonialism, it is this irresponsible and dishonest attempt to separate the living force of a nation from its destiny, to address "civil society" over the heads of its leaders that is morally reprehensible. This method is both old and new.

Old, because Jean-Toussaint MERLE came with a printing house called the African, two composers and two printers, on board a ship of the armada of Marshal de Bourmont in 1830 to justify the unspeakable that was soon to occur on our earth.

New because in an incredible prophecy Winston Churchill addressed the students of Harvard University in 1943, and predicted that the empires of the future will be empires of the mind.

Today, physical borders no longer necessarily guarantee impermeability to messages from outside. All the territories are likely to be the object of struggles of influence, mainly by the means of the media, whereas these struggles were formerly played on communication channels of different nature.

Algeria is also our diaspora. Through this magazine, via the net, we address you with the words of unity, love and pride. We offer our space to concretize this link, to build this bridge, to live and project ourselves in a common space.

We have material capacities, human potential and a moral strength nourished by history, this very history that some people reproach us for and would like us to forget.

We have these capacities to pursue the ideals of our elders and to participate in the construction of a world of solidarity and justice, and to ensure that the voice of the humble, of those left behind, of those who, still in the twenty-first century, struggle for their independence. It is time to have our media of reference to explain, conjugate, intervene and claim our place in this world.

M. K.

SOMMAIRE

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

«RÉVOLUTION DU 1^{er} NOVEMBRE 1954,
SOURCE INTARISABLE DE LA RICHESSE DE LA NATION»

PP. 3

LIMINAIRE

LE TEMPS EST VENU

PP. 4-7

DOSSIER

PP. 9-16

67^e ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION DU 1^{er} NOVEMBRE 1954

- Révolution globale, répercussion planétaire
Élément fondamental de notre identité et de notre histoire
- Une influence extraordinaire sur la libération de l'Afrique
- Participation des Algériens de Syrie à la libération de leur patrie

Joaquim Chissano, ex-président du Mozambique, et Abdoulaye Bathily, ancien ministre du Sénegal, hôtes du journal *El Moudjahid*

«CONTRIBUTION DE L'ALGÉRIE À LA DÉCOLONISATION ET À L'ÉVEIL DU PANAFRICANISME»

CRÉATIVITÉ ARTISTIQUE

PP. 17-27

- Alerter le monde sur les conditions de vie des Algériens
- 4^e art, Continuer la lutte à Lambèse
- Littératures de combat
- Cinéma, Le règne des tabous et du silence
- Sport, L'amour de la patrie, plus fort que la gloire

UNE QUESTION D'ARGUMENTS ET DE RHÉTORIQUE

PP. 28-30

- Par-delà le temps, Mohamed Lamine Debaghine administre une leçon d'histoire à Emmanuel Macron

LES TÉMOINS

PP. 32-35

- Français, ils ont défendu la cause algérienne
- L'ALN sous l'objectif de deux reporters américains

INTERVIEW

PP. 36-39

- Noureddine Djoudi : «L'impact de la Révolution algérienne a été énorme»

L'HISTOIRE À LA BARRE

PP. 40-49

- LE FRONT DIPLOMATIQUE
- LES GRANDES ENJAMBÉES
De la radio clandestine à la Radiotélévision algérienne
- 16 décembre 1956, la Radio de l'Algérie libre et combattante vous parle
- 17 octobre 1961- 8 mai 1945 / Deux épisodes analogues de la barbarie du colonialisme
- Massacres du 17 octobre 1961
- Une épuration ethnique

MEDIA STORIES

PP. 50-53

■ LES JOURNALISTES ALGÉRIENS DURANT LA RÉVOLUTION, L'ARME DE LA PLUME

■ *EL MOUDJAHID* REND HOMMAGE À FRANTZ FANON ET À CLAUDINE ET PIERRE CHAULET

- Frantz Fanon, Un météore de la pensée révolutionnaire
- Pierre et Claudine Chaulet, Le choix de l'Algérie
- Serge Michel, «Ce fantôme du siècle»

CONTRIBUTION

PP. 54-57

- Soutien de l'Algérie aux causes justes dans le monde, un principe immuable

EXPOSITION

PP. 58-61

■ *EL MOUDJAHID*, UN LONG PARCOURS AU SERVICE DE LA PATRIE

RÉTROSPECTIVE

PP. 62-65

■ *EL MOUDJAHID* SE SOUVIENT DES ANCIENS



POLITIS EST UNE REVUE MENSUELLE DU JOURNAL *EL MOUDJAHID*

POLITIS analyse et apporte un éclairage sur les grandes questions d'actualité nationale et internationale.

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL :

Mohamed Koursi

ONT CONTRIBUÉ À CE NUMÉRO :

Kamel Fenniche, président du Conseil constitutionnel
Kamel Bouchama, ancien ministre et ancien ambassadeur
Mohamed Daoud, professeur à l'université d'Oran
Amar Belkhodja, écrivain et historien
Sid Ahmed Sahla, journaliste et dramaturge
Mahrez Lamari, militant des droits de l'homme
Mohamed Bouraib, journaliste
Souhila Hammadi, journaliste
Farida Larbi, journaliste
Redouane Bendali, journaliste
Nadia Kerraz, journaliste
Mohamed Koursi, journaliste

TRADUCTEURS :

Djelloul Benselikh
Chahira Hadjoussa

CONCEPTION GRAPHIQUE :

Mouloud Ouahmed

COORDINATION TECHNIQUE :

Chakib Betka

CORRECTION :

Youcef Kaced

QUOTIDIEN NATIONAL
D'INFORMATION
Édité par l'EPE-SPA

EL MOUDJAHID

au capital social de 200.000.000 DA
20, rue de la Liberté, Alger

DIRECTION GÉNÉRALE
Téléphone : 021.73.79.93 – Fax : 021.73.89.80
RÉDACTION EN CHEF
Téléphone : 021.73.99.31 – Fax : 021.73.90.43
Internet : <http://www.elmoudjahid.dz>
E-mail : elmoudjahid@elmoudjahid.com

RÉVOLUTION GLOBALE RÉPERCUSSION PLANÉTAIRE

ÉLÉMENT FONDAMENTAL DE NOTRE IDENTITÉ ET DE NOTRE HISTOIRE

La commémoration du 1^{er} Novembre 1954 représente, pour le peuple algérien, un moment de ressourcement et de communion autour d'un élément fondamental de son identité nationale et de son histoire. Cette commémoration revêt, cette année, une dimension particulière, coïncidant avec la résurgence outre-mer de discours politiques déniant le caractère profondément inhumain et raciste de la colonisation, et les crimes abominables et barbares qu'elle a engendrés en Algérie.

Face à ces discours de déni récurrent, le peuple algérien a toujours fait montre d'un attachement viscéral à sa

mémoire collective : les crimes de guerre et contre l'humanité commis par les armées françaises durant les 132 ans qu'a duré la colonisation y sont gravés à tout jamais. C'est dans cette mémoire collective que la Nation algérienne a puisé la force et trouvé les ressorts nécessaires pour se soulever et arracher sa liberté et son indépendance en 1962, après une lutte armée de 7 ans et demie et des sacrifices incommensurables.

Durant ces 132 ans, la France coloniale a commis des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre, fondée sur une idéologie de purification ethnique ayant pour objectif de remplacer les populations autochtones par des apports de populations étrangères. Des historiens et des chercheurs estiment à 5 millions et demi le nombre d'Algériens victimes de ces crimes, soit plus de la moitié des habitants de l'Algérie sous occupation coloniale. La commémoration de cette date phare de l'histoire nationale intervient dans le sillage de la commémoration des massacres du 17 octobre 1961 à Paris, qui illustrent la barbarie du système colonial. Dans la nuit du 17 octobre 1961, des milliers d'Algériens et d'Algériennes avaient manifesté pacifiquement dans la capitale française pour dénoncer le couvre-feu inique et discriminatoire décrété à leur encontre par le préfet de police Maurice Papon. Plusieurs d'entre eux avaient été exécutés sommairement par balles, jetés vivants dans la Seine ou battus à mort, selon les témoignages de survivants et d'anciens policiers français.

Cette manifestation, réprimée dans le sang, avait fait un millier de victimes, selon Mohamed Ghafir, ancien responsable du Front de libération nationale (FLN) dans la région Nord de Paris, pendant la guerre de Libération. De nombreux historiens algériens et français ont demandé à la France officielle de reconnaître les massacres du 17 octobre 1961 comme étant un crime d'État.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a décidé, la veille de la commémoration de ces massacres, de décréter l'observation d'une minute de silence, le 17 octobre de chaque année à 11h à travers tout le territoire national, à la mémoire des chouhada tombés, lors de ces événements tragiques.

**● UNE MINUTE DE SILENCE,
le 17 octobre de chaque année à 11h,
à travers tout le territoire national**



L'impératif de la reconnaissance des crimes coloniaux

Le Président Tebboune a affirmé que «la France a commis (durant la colonisation) des crimes à l'encontre du peuple algérien que les paroles ne sauraient occulter», en référence à des déclarations du Président français Emmanuel Macron.

Il a conditionné le retour de l'ambassadeur d'Algérie à Paris par le «respect total de l'État algérien», soulignant que «la France doit oublier que l'Algérie était une colonie».

L'Algérie avait rappelé, début octobre, pour consultations, son ambassadeur à Paris, suite aux propos non démentis que plusieurs sources françaises ont attribués nommément au Président français, portant atteinte

à l'histoire et aux institutions de l'Etat algérien, les qualifiant d'«ingérence inadmissible» dans ses affaires intérieures. Le président de la République a décidé, en 2020, d'instituer une Journée nationale de la mémoire, à l'occasion du 75^e anniversaire des massacres commis en Algérie par les autorités coloniales françaises le 8 mai 1945, afin de préserver cette mémoire — élément déterminant de l'identité nationale — de toute altération et de la transmettre aux générations futures.

Le 8 mai 1945, et alors que les Français célébraient la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie marquant la fin de la Seconde Guerre mondiale, des dizaines de milliers d'Algériens étaient sortis dans les rues de Sétif, de Guelma, de Kherrata et dans d'autres villes, pour revendiquer pacifiquement l'indépendance de l'Algérie, ainsi que l'avait promis la France s'ils la soutenaient dans son combat contre le nazisme. La réponse du gouvernement français d'alors fut sanglante, d'une brutalité inouïe : quelque 45.000 Algériens furent massacrés par les forces coloniales et leurs milices.

Ces massacres ont constitué un tournant décisif dans la trajectoire du mouvement national et la prise de conscience que seule la lutte armée pouvait libérer l'Algérie de la domination française.

Outre l'institution de cette journée nationale de la mémoire, une chaîne de télévision nationale spécialisée en histoire, ayant pour vocation de préserver et de transmettre la mémoire nationale aux générations actuelle et futures, a commencé à diffuser ses programmes depuis l'année dernière.

Le dossier de la mémoire sur la période de la colonisation et la guerre de Libération est d'une très haute importance pour l'Algérie qui exige la reconnaissance des crimes coloniaux. Le Président Tebboune a affirmé que cette question «hypothèque beaucoup de choses dans les relations bilatérales» entre l'Algérie et la France. Le dossier de la mémoire renferme également les questions de la restitution de la totalité des archives de l'Algérie transférées en France, des explosions nucléaires dans le Sud algérien et des disparus durant la guerre de Libération.

UNE INFLUENCE LA LIBÉRATION



Tant qu'il y aura des peuples sous domination coloniale, l'Algérie se battra pour leur liberté.

La Révolution algérienne est non seulement le moteur «essentiel» du recouvrement de la souveraineté nationale, mais a eu également une influence «extraordinaire» sur la libération de l'Afrique, a affirmé le moudjahid et ancien ambassadeur, Noureddine Djoudi. «La Révolution algérienne, il faut la considérer non seulement comme le moteur essentiel du recouvrement de notre souveraineté, mais également comme un mouvement ayant eu une influence extraordinaire, d'abord sur la libération de l'Afrique», a indiqué l'ancien diplomate à l'APS. Pour M. Djoudi, la Révolution algérienne continue à avoir sa valeur, comme l'a signifié le ministre des Affaires étrangères Ramtane Lamamra, affirmant qu'elle est fondée sur des principes «intangibles», et tant qu'il y aura des peuples sous domination coloniale, l'Algérie se battra pour leur liberté. Pour lui, il faut voir cette dimension en dehors des frontières nationales, qui nous attire des «inimitiés» du voisin de l'Ouest (Maroc) et de certains pays européens, voyant «d'un mauvais œil, notre révolution porteuse de

principes intangibles, qui survivent aux temps et aux dirigeants».

Cette révolution, a-t-il relevé, n'a plus de caractère uniquement algérien, mais est devenue une révolution à l'échelle «continentale, d'abord, et planétaire, ensuite». La Révolution de novembre 1954 a eu un impact «extrêmement fort», parce que, dès le départ, alors que «nous étions encore en pleine lutte armée, nous avions commencé à former des combattants de l'Afrique subsaharienne, des gens qui étaient déjà dans des camps de formation», a-t-il indiqué.

C'est une «véritable» révolution, a-t-il dit, dans la mesure où la lutte armée était un des piliers sur lequel la Révolution s'appuyait, la résistance organisée du peuple en était le deuxième pilier, le troisième était l'organisation de la diplomatie de guerre à l'époque. Évoquant la bataille de Dien Bien Phu, durant laquelle le peuple vietnamien a triomphé de l'armée française en 1954 à laquelle il a infligé une cuisante défaite, M. Djoudi a assuré que la victoire du FLN et de l'ALN est allée encore beaucoup «plus loin», car

EXTRAORDINAIRE SUR DE L'AFRIQUE

Le 1^{er} NOVEMBRE

FÊTE ET JOURNÉE DE LA JEUNESSE AFRICAINE

La jeunesse africaine, réunie en novembre 2008 à Windhoek /Namibie/, en congrès de l'Union Panafriqueaine de la jeunesse/UPJ/Agence spécialisée de L'Union africaine en matière de jeunesse, a décidé de faire de la journée du 1^{er} Novembre, fête de la jeunesse africaine, en hommage à l'Algérie qui n'a cessé de manifester son dévouement et attachement à la cause

sacrée du continent et qui continue à l'exprimer de fort noble manière. Lors de l'adoption de la charte africaine de la jeunesse, en 2006 à Banjul, au sommet du conseil exécutif de l'Union africaine, cette journée du 1^{er} Novembre fut ainsi proclamée et instituée officiellement fête et journée de la jeunesse africaine par décision DOC EXL /292/IX du conseil exécutif de

Banjul 2006. Le choix de la date du 1^{er} Novembre comme journée africaine de la jeunesse est un témoignage éloquent de la contribution de l'Algérie de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954 à la promotion de la jeunesse africaine. Un combat certes national, mais à dimension et au bénéfice de notre continent, combat qui force ainsi le respect,

l'admiration et la reconnaissance éternelles des peuples d'Afrique, et singulièrement de la jeunesse africaine qui a tenu à le marquer par cet hommage particulier et mérité à l'Algérie terre d'accueil et d'inspiration, la Mecque des révolutionnaires, terre d'hospitalité fraternelle et de solidarité citoyenne, l'Algérie symbole de dignité et de courage.

Mahrez Lamari

elle a touché l'ensemble du continent africain, en particulier, et également d'autres secteurs. Il a fait savoir, dans ce sillage, qu'à l'Académie militaire des États-Unis, on étudie certains actes de la guerre de Libération, notamment la bataille d'Alger.

Il y a eu cette révolution, qui ne s'est pas arrêtée en 1962, a-t-il poursuivi, relevant que la lutte armée a pris fin en 1962, mais l'esprit de la Révolution s'est poursuivi. «Notre soutien actuel aux droits de la Palestine et au peuple sahraoui émane justement des principes intangibles qui ont été inscrits déjà au congrès de la Soummam», a-t-il affirmé. L'Algérie a eu un impact «très fort» en Afrique, après l'indépendance, a fait savoir l'ancien diplomate, ajoutant que «notre pays a continué à se battre, non seulement pour sa propre souveraineté, mais aussi pour l'indépendance totale de l'Afrique, et les Africains en sont conscients».

CONTRIBUTION

Par Kamel Bouchama, ancien ambassadeur, ancien ministre



**PARTICIPATION
DES ALGÉRIENS DE SYRIE
À LA LIBÉRATION
DE LEUR PAYS...**

*L'émir Khaled dresse un programme
pour combattre les Français.*



Ph. : Archives El Moudjahid

En ce 67^e anniversaire du 1^{er} Novembre 54, ne devons-nous pas parler de l'apport de nos Algériens «d'ailleurs» à la Révolution de leur pays ? Évidemment que oui, parce qu'ils étaient aussi concernés que l'ensemble des Algériens, que ce soient les autochtones de l'intérieur ou tous les autres vivant à l'extérieur. «Grande révolution du XX^e siècle» par tous les historiens de la planète.

Novembre est l'œuvre d'un peuple fait de nationalistes qui refusaient tout compromis et qui militaient avec une extrême énergie pour réhabiliter les valeurs qui ont été perverties par le colonialisme et son système d'oppression. C'est l'œuvre de tous ces militants, pour la plupart des jeunes qui ont défié les prévisions de la puissance coloniale, appuyée par l'OTAN, et qui ont suscité l'admiration du monde parce que leur combat a été d'une ampleur telle que «les sacrifices consentis sont bouleversants par leur étendue et ont peu d'équivalents dans l'Histoire universelle», comme l'affirmait Henri Alleg.

Ainsi, Le 1^{er} Novembre 1954, à minuit, l'Algérie s'est enflammée. Partout le même slogan, partout les mêmes motivations, le même idéal, la même assurance chez les combattants de la liberté et au sein des militants qui comprenaient l'ampleur et la justesse de la cause. Partout en Algérie, ces jeunes qui étaient au commandement, dans les principales régions, voulaient démontrer que ce n'était pas seulement, et simplement, un mouvement insurrectionnel qui pouvait s'atténuer avec le temps, mais plutôt une politique de décolonisation qui poussait de ses vigoureuses racines, une politique soigneusement préparée, mûrement réfléchie pour être consciemment menée, à travers un combat légitime. Enfin, cette révolution était celle de l'Algérien, cet homme courageux, qui a montré qu'il savait et pouvait surmonter ses difficultés, car dans sa nature existent ces gênes d'appartenance au nationalisme sincère, à une foi solide et à une volonté inébranlable. Et même nos Algériens d'ailleurs, ceux vivant au Moyen-Orient, principalement en pays du Levant – Bilâd ec-Shâm, aujourd'hui la Syrie –, ont compris depuis longtemps que Novembre n'était pas le fait d'une réaction intempestive de responsables «révoltés». Ils savaient que c'était du sérieux, c'était en fait l'engagement de tout un peuple et ses nombreux sacrifices qui allaient aboutir à la libération de notre pays, et le leur, de l'emprise colonialiste.

PARTICIPATION CONCRÈTE DES ALGÉRIENS DU MOYEN-ORIENT À LA LIBÉRATION DE LEUR PAYS

Ils étaient les premiers, bien avant la constitution de l'Etoile Nord-Africaine (ENA), à créer deux Associations qui allaient regrouper tous les jeunes maghrébins. Il s'agit de «l'Association des combattants de l'Afrique du Nord» et l'autre, «

l'Association des émigrés de l'Afrique du Nord».

Ces deux regroupements étaient complémentaires, voire très bien coordonnés, du fait qu'ils pouvaient maîtriser et contrôler plusieurs fronts en même temps, de par leur partage de responsabilités.

Pour cela, et avant d'entamer leur participation effective au mouvement nationaliste de leur pays et, plus tard, à la guerre de libération nationale de 1954, rappelons-nous cette insurrection de 1871, où il est nécessaire d'évoquer la présence – les prouesses, nous les verrons plus tard – de l'Émir Mohieddine, fils de l'Émir Abdelkader dans l'Est algérien, en régions de Tébessa et d'Oum El Bouaghi. Alors, pour être plus précis, disons que ce qu'on appelait communément «l'insurrection de 1871» ou celle du «Bachagha El Mokrani», qui prenait rapidement des dimensions nationales, était également soutenue par des militants algériens qui venaient «d'ailleurs». Et, le meilleur exemple est celui de l'Émir Mohieddine, qui était là, chez nous – pardon, chez lui – en Algérie le 3 janvier 1871, venant de Syrie en Algérie via la Tripolitaine, accompagné du révolutionnaire Nacer Ben Chohra, l'enfant de Laghouat, pour mener leurs opérations contre l'ennemi qu'ils ont soigneusement préparées en 1870...

Et... ils avaient de bonnes motivations pour adhérer les Algériens de Syrie, du Liban, de la Jordanie, enfin du Moyen-Orient étaient-ils en marge de ce mouvement qui prédisait le renouveau d'un peuple sous domination coloniale ? Absolument pas ! De prime abord, nous disons que la guerre pour l'indépendance de l'Algérie – leur pays d'origine – n'a pas connu d'atermoiements à leur niveau. Elle a été prise en charge instinctivement et sérieusement par ceux-là qui ont su lui donner sa valeur, la mettre en exergue et la soutenir par tous les moyens qu'ils ont pu lui concéder.

Cependant et avant d'arriver à Novembre 1954, il y a lieu de rappeler que cette historique et décisive date ouvrant la porte à des actions concrètes de décolonisation de l'Algérie, n'est pas venue du néant, comme une décision spontanée et imprévue. Ainsi, il y a lieu de dire d'abord, en guise de première information sur cet épisode, que les contacts étaient à leur rythme le plus régulier et le plus encourageant, bien avant le déclenchement de la lutte armée en Algérie.

Parce que la Culture, élément fondamental souvent oublié, a construit des ponts solides entre les deux régions, le Machreq et le Maghreb. Ensuite, il faut préciser que le mouvement national en Algérie, n'était pas recroqueillé sur lui-même pour n'aborder et ne fréquenter personne, sous prétexte qu'il se suffisait à sa situation et à son pays.

Non, il se rapprochait des autres, de ceux qui avaient les mêmes expériences, les mêmes objectifs, le même ennemi peut-être et, le plus important, de ceux qui ont le même sang.





Il avait donc de nombreuses relations, de très bonnes mêmes, avec le mouvement national arabe qui prenait de l'essor au Moyen-Orient, en Syrie notamment, où l'élite arabe se rassemblait davantage pour se consolider au cours de cette période qui connaissait beaucoup de changements, mais surtout beaucoup d'incertitudes.

La Culture donc était à l'honneur. Et c'est par sa charge que les Algériens de Syrie, à travers leurs Associations culturelles, philanthropiques et politiques, en relation avec leurs compatriotes algériens de l'intérieur, à travers l'Association des Oulémas Musulmans Algériens, se mesuraient et s'appréciaient mutuellement. Des organes les rapprochaient davantage, « Ec-Shihâb » et « El Baçair », pour ne citer que ces deux-là. De plus, l'Association « El Maqasid el Khayriyya », une Association caritative que présidait Ahmed Djawdet El Hachimi – un homme très important dans le contexte culturel et scientifique – avait de solides relations et une documentation foisonnante concernant l'Algérie. Ses contacts, par le biais des revues et autres publications, les livres et rapports de réunions et de congrès, ont permis aux Algériens de Syrie et à leur tête des hommes d'une certaine envergure, les Mamdouh El Moubarek, Ahmed Soheil El Fodhil et Abdesselam Bouaza et bien d'autres, de connaître convenablement la situation de leur pays d'origine, ainsi que certaines figures qui transparaissaient dans le paysage politique d'alors. Ils connaissaient déjà, les Cheikh El Bachir El Ibrahimi, ce grand intellectuel révolutionnaire, Ez-Zahiri, Mohamed Khider, qui sera un leader du FLN et de la révolution, Chadli Mekki et Fodhil Ourtillani, grand penseur musulman et militant de la cause algérienne. Cette liste n'est pas exhaustive, certainement, parce qu'il y en avait d'autres, qu'on ne peut tous évoquer.

La participation des Algériens du Shâm à la révolution de leur pays a été effective et concrète, parce que des facteurs essentiels ont stimulé cette participation.

Primo, les contacts avec le pays d'origine n'ont jamais cessé, depuis le Moyen-âge, c'est-à-dire depuis l'intervention des fidèles algériens pendant les guerres de croisades, à partir du XI^e siècle. Depuis cette époque, les allers-retours d'Algériens devaient permanents, indépendamment de l'installation d'un nombre appréciable parmi eux en Bilâdec-Shâm qui ont fondé des foyers.

Secundo, les échanges culturels et spirituels entre les deux pays n'ont pas vu de réduction, depuis la nuit des temps. Tous ceux qui partaient pour le pèlerinage à la Mecque faisaient une halte obligatoire en Bilâdec-Shâm, d'abord pour terminer le rituel avec la visite d'El Qods, ensuite pour s'approvisionner en derniers manuscrits rédigés par de grands savants et érudits. Certains restaient longtemps, très longtemps, dans l'étude et la méditation, avant de retourner chez eux, chargés de connaissances.

Tertio, les Algériens établis en Bilâdec-Shâm n'ont jamais décliné leur militantisme. Et depuis leur sortie de leur pays, ils n'ont fait que soutenir le droit qu'ont tous les Algériens à leur indépendance. Ils ont pris part à la lutte et ont espéré qu'un jour ils retourneraient sur leurs terres, parmi les leurs. Ainsi, ils ont participé réellement à la libération nationale, bien avant l'annonce du 1er Novembre 1954, dans les toutes premières cellules de l'Etoile Nord-Africaine, première organisation fondée par les « Khalidiens » de Paris en 1926 et ensuite dans le Parti du Peuple Algérien (PPA) en 1937. Il reste entendu que leur engagement à la guerre de libération nationale de 1954 a été non seulement effectif mais concret.

LES ALGÉRIENS DU SHÂM SE TROUVAIENT EFFECTIVEMENT DANS LA BATAILLE

Les Algériens du Shâm, ont été comme leurs compatriotes de l'intérieur, tout près de la réalité, dans cette lutte qui a éprouvé le peuple algérien et qui a laissé des traces indélébiles. Les figures marquantes de cette émigration ont tout de suite rejoint la révolution, en s'insinuant dans ses principales tutelles, par le



Kamel Bouchama.

contact officiel et agissant. Les autres, c'est-à-dire la masse ou tous les émigrés algériens, ont contribué inlassablement du début à la fin, tout comme le peuple syrien, en étant constamment dans les campagnes de sensibilisation, de mobilisation, de solidarité active et entreprenante, et surtout les campagnes de soutien matériel et financier à la révolution algérienne. Il y a tellement d'événements à rapporter, que nous allons nous arrêter sur quelques-uns qui méritent d'être signalés à la jeune génération pour qu'elle sache que ses compatriotes du Moyen-Orient n'ont jamais oublié, ni leur patrie, ni leurs traditions, ni d'être au rendez-vous à l'appel de leur pays, à l'appel de l'Histoire.

L'ÉMIR KHALED DRESSE UN PROGRAMME POUR COMBATTRE LES FRANÇAIS

Le jeune Émir Khaled, ancien officier de l'armée française, ne pouvait plus accepter le poids de la colonisation. Ainsi, frappé d'ostracisme à cause de ses idées et de sa position contre la politique française, il rejoint l'Algérie, en 1913, et fonde le « Mouvement des Jeunes Algériens », le partisan de l'autonomie. Plus tard, en 1920, ce personnage fascinant et « intrigant » à la fois dans l'esprit des colonialistes, forme sous son égide, le Mouvement nationaliste algérien, dresse un programme pour combattre les mesures répressives coloniales et gagne l'adhésion d'une large majorité de la population. Il dirige le journal Al-Iqdâm dès 1920, et publie des articles virulents. Il fonde également la « Fraternité Algérienne », une Association qui aura beaucoup de succès à travers tout le pays. Il lançait à la face des Français :

« Vous désespérez les indigènes, vous les exaspérez et lorsqu'il sera prouvé que, avec vous, il n'y a rien à gagner et qu'après tout, à se révolter les armes à la main, il n'y a rien à perdre puisque tout est déjà perdu depuis longtemps, depuis toujours et de votre fait, ils vous diront, à la première occasion propice : « Qu'êtes-vous venus faire ici ? Rentrez chez vous ! ». Khaled ne désapparaît pas. Et, en 1926, en plein ébullition politique, en ces années où l'Algérie vivait de plus en plus les affres du joug colonial, et à quelques années du centenaire de ce sinistre débarquement de juillet 1830, il prit la décision de créer « l'Etoile Nord-Africaine ». Messali, lui, succédera peu après. Jacques Berque le confirme en expliquant dans « l'Islam et la Révolution algérienne », par la voix d'Ahmed Ben Bella, que : « C'est le propre petit-fils de l'Émir Abdelkader, l'Émir Khaled, qui initie cette nouvelle voie en devenant président de « l'Etoile Nord-africaine », mouvement politique créé en 1926 et regroupant des dirigeants maghrébins. Messali, lui, succédera peu après. » Cela veut dire, en termes clairs, concernant le patriotisme de ces « Algériens d'ailleurs », notamment les émigrés, que toutes les manipulations, ottomanes ou françaises, ne pouvaient « déteindre » sur eux..., qu'ils aient été princes ou simples citoyens. Cette allusion concerne l'Émir Khaled, et également cet autre, Mahmoud Latrèche, d'origine algérienne, né à Jérusalem au début du XX^e siècle et qui a créé à Haïfa en 1917 le premier syndicat des ouvriers du bâtiment tout en adhérant, plus tard, en 1926, au Parti Communiste Palestinien (PCP).





Ainsi, l'on comprendra que les tentatives de dépersonnalisation, les intrigues, les brimades et les outrages, qui persistaient d'une façon directe ou indirecte, ne pouvaient venir à bout de la volonté des Algériens qui redoublaient d'ardeur et de conviction pour mener à bien leur lutte pour l'indépendance.

À l'issue de tout ce bouillonement, et lorsque le « Danger Khaled » devenait sérieux, la France coloniale décida de l'expulser d'Algérie. En 1925, il partait pour l'Égypte, puis s'installait en Syrie en 1926. Partout où il passait, il était acclamé et respecté, il était considéré comme un leader, un symbole de la « Nahda », l'éveil arabe.

Il décédait en 1936, à l'âge de 58 ans, mais en 1919 déjà, il portait la question algérienne devant l'Assemblée de la Société des Nations, à Paris. Il demandait, à cette époque, la protection du peuple algérien par la Société des Nations (SDN). Il avait réussi à émouvoir le Président américain Wilson, en lui rappelant son principe de « liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes ». Un principe que l'Émir Khaled défendait jusqu'à la fin de sa vie.

L'ÉMIR SAÏD ENTRE DANS LA BATAILLE...

L'Émir Mohamed Saïd, cousin de Khaled, envoyait pour sa part, un message rigoureux au Président du Conseil français, Pierre Mendès France, à partir du Caire, peu avant le déclenchement de la lutte armée en Algérie. Il lui demandait de respecter la volonté des peuples d'Algérie, de Tunisie et de Marrakech – comprenez du Maroc –, d'accéder à leur liberté et leur indépendance, par la voie du dialogue pour éviter de graves conséquences, comme celles de l'Indochine, de Syrie et d'ailleurs. Dans le même message, il lui faisait savoir que les membres de sa famille, les enfants et petits-enfants de l'Émir Abdelkader, ne pouvaient plus supporter cet exil qui leur a été imposé depuis plus d'un siècle et qu'ils voulaient retourner à leur pays d'origine.

Cependant, l'Émir Saïd El Djazaïri, cet homme incontournable, effectivement, celui qui a proclamé la création de la République arabe syrienne en 1918, après le départ des Ottomans et a été le premier et éphémère Président du conseil des ministres de la Syrie indépendante – un Conseil des ministres où il y avait 4 ministres algériens – a été sollicité par les Français, en tant que personnage emblématique, pour s'asseoir sur le trône de ce pays, en tant que roi, à la place de « l'importun Fayçal ». Les Allemands, lui ont proposé également, d'être le roi de la Cisjordanie, en remplacement de la famille de Hussein Ibn Ali, le Chérif de la Mecque. Mais son refus a été on ne peut plus clair, du fait qu'il n'était pas impressionné, ni influencé, par cette proposition mirifique pour d'aucuns. Mais son refus n'a pas été sans élégance, pour le petit-fils de l'Émir qui savait manier les expressions politico diplomatiques et surfer sur les détails qui font de grandes choses. Voyons sa réponse :

« Je suis très honoré par votre proposition et je l'accepterai pour régenter ce pays que j'aime tant et que j'ai eu l'insigne honneur de diriger, pour une courte période, en 1918, après le départ de nos frères ottomans, qu'à condition d'être le roi également de mon pays, l'Algérie, cette terre que feu mon père l'Émir a tant défendue pour recouvrer sa souveraineté... Veuillez-vous, il serait impossible pour moi d'accepter une responsabilité sans l'autre, tant la Syrie et l'Algérie sont complémentaires dans leurs ambitions vers la paix, le progrès et l'amitié entre les peuples. » Après ces conditions, impossibles, irrecevables, c'est-à-dire après ce refus de l'Émir Saïd, quelle a été la réaction des Français ? Devaient-ils être considérés, eux qui étaient contre la France, avant et après la fin de la guerre de l'Émir Abdelkader, comme des Français, ou comme des Syriens, et les laisser s'occuper de plus en plus du mouvement national dont ils ont eu le temps de le structurer en organisations et en associations pour qu'il soit à l'avant-garde du nationalisme arabe au Machreq et au Maghreb ?

Ainsi, a commencé une autre odyssée pour l'ensemble des Algériens vivant au Shâm.

Des entraves, des inquiétudes, et toutes sortes de contraintes, leur ont été opposées par les autorités françaises qui n'ont pas accepté la position de ceux dont le pays, à des milliers de

kilomètres de la Syrie, se « pacifiait », selon le concept colonialiste, dans le calme et la discipline, et eux refusaient une main tendue, dans un autre pays qui allait rentrer de plain-pied dans la civilisation, et dans lequel ils pouvaient bénéficier de tant d'avantages.

IL CRÉE «L'ASSOCIATION LA MAISON D'ALGÉRIE»

De là, il faut dire à juste titre, que les figures marquantes de l'émigration étaient à l'avant-garde de la contribution à la révolution de leur pays. En effet, après avoir accompli plusieurs missions au profit de l'Algérie, l'Émir Saïd, et l'ensemble des notables se regroupaient à Damas, là où ils vivaient pour créer « l'Association la Maison d'Algérie ».

Elle se composait des membres créateurs suivant, selon les documents recueillis dans les archives. Il s'agit de sommités du Moyen-Orient, les : Adnane El Moubarek, l'Émir Abdelaziz El Djazaïri, Mamdouh El Moubarek, Abdessalam Habib, Hani El Moubarek, Zohéir Et-Tayeb, Ahmed Gherbiya, Kheir Allah Zamenzar, Mahmoud El Yahiaoui, l'Émir Haïder El Djazaïri, Ahmed Soheil El Fodhil, Abderrezak Ferhat, et Abdallah Ferhat. L'Association qui montrait ses capacités, rassemblait tous les militants et la société civile de Syrie, pour faire échouer plusieurs tentatives de diversions françaises, plusieurs opérations destinées à créer des situations conflictuelles dans les rangs de combattants algériens, de même qu'elle se mobilisait pour détruire l'important réseau d'écoutes affecté pour intercepter les messages des stations de Damas, de Beyrouth et du Caire. Elle organisait des collectes pour l'achat des armes pour les combattants algériens dans les maquis.

Cette opération et une autre, plus forte, à savoir l'acheminement d'importantes quantités d'armes syriennes et irakiennes, à travers les ports de Tartous, de Latakia ou d'Europe, s'organisaient sous les auspices d'officiers syriens, d'origine algérienne, à l'image de l'officier supérieur de l'armée syrienne, l'Algérien Abderrahmane Khelifaoui, qui faisait le maximum pendant la révolution de Novembre.

Des notables syriens participaient constamment à toute activité qui devait rehausser le degré de conscience des masses arabes vis-à-vis de la révolution algérienne. Ils se donnaient entièrement, dans un élan de solidarité fraternelle et d'engagement nationaliste. Ainsi, en 1956, un collectif de

personnalités syriennes, avec la collaboration de quelques Algériens, responsables de l'Association organisait une semaine de quête et de collecte d'armes au profit des combattants algériens.

On notait la présence de notables : le Dr. Mâmoun El Kouzbari, président de l'Assemblée nationale, Sabri El 'Assali, ministre de l'Intérieur, Cheikh Ahmed Kaftaro, Mufti de la République, Cheikh Abderrahmane Et-Taba', ministre d'El Awqaf, Cheikh Othmane En-Nouri, grand mécène de Damas, Cheikh Mohamed Mekki El Kettani, (Algéro-marocain) président de l'Association de libération du Maghreb arabe, et les Algériens Mohamed El Moubarek, ministre de l'Agriculture, Mamdouh El Moubarek, président de l'Association et autres dont le Dr. Mohamed Saïd El 'Arbi, professeur d'Université.

Et ainsi son président, l'Algérien Mamdouh El Moubarek, et son frère Mohamed El Moubarek – plusieurs fois ministre dans les gouvernements syriens – restaient constamment en contact avec les militants et le bureau du FLN qui se trouvait à Damas, à l'image de tous les autres bureaux dans les capitales arabes, en multipliant les actions et en trouvant des solutions à toutes les éventualités que l'Association pouvait rencontrer, dans la cadre de son soutien à l'Algérie.

En effet, concernant ces actions, il y avait une des plus déterminantes, qui s'ajoutait aux grands efforts que prodiguaient les Algériens et les Syriens au profit de la lutte de Libération nationale.

C'était celle qui organisait les départs de volontaires vers les maquis algériens. Ainsi, un bon nombre de jeunes, parmi ceux de la communauté algérienne, des anciens « fidayine » de la cause palestinienne et syrienne – encore en vie – ou, tout simplement, leurs enfants, de même que de nombreux Syriens qui se comptaient parmi les élites, les médecins notamment.





Parmi ces derniers, nous citons Nouredine Atassi, devenu chef d'État en Syrie, Yusuf Zuaïn, son Premier ministre, Ibrahim Makhos, ministre des Affaires étrangères et Habib Haddad, ministre de l'Information, de même que d'autres, parmi les hauts cadres de la Syrie.

L'Association accueillait également les combattants qui venaient des maquis, pour des raisons de soins ou d'études. Pour ce dernier aspect, il faut expliquer qu'un bon nombre de jeunes combattants à l'époque, sortis directement des maquis, ont bénéficié de solides études militaires dans les académies d'Alep, Homs, le Caire, Bagdad.

Ceux-là qui venaient des maquis, ont été aussi talentueux dans leurs études que respectables dans leur comportement. Nous avons à l'esprit les Abderrezak Bouhara, major de promotion à l'Académie militaire de Homs, et son ami Hocine Benmaâlem, autre promu dans les hautes études militaires, de même que d'autres officiers, les Kamel Ouartsi, Si Larbi Lahcène, Mohamed Alleg et Abdelhamid Ibrahim. Nous citerons encore la promotion des élèves-officiers pilotes de l'air qui suivaient leurs études à l'Académie d'Alep : les Yahia Rahal, Mustapha Doubabi, Tahar Bouzghoub, Ismaïl Ouyahia, Rabeh Chellah et Salah Boudaoud. Il y avait encore une promotion de hauts-techniciens de l'aviation à Lattakieh. Il s'agit de Belkacem Moussouni, Faouzi Abderrahmane, Kamel Chikhi, Hadfi Rahal et Azzedine Mellah.

Nous n'allons pas oublier dans ce cadre-là, la promotion de la plus grande Académie d'aviation du Moyen-Orient, située à Belbis en Égypte, celle qui a donné de grands aviateurs, comme les Hocine Senoussi, M'hamed Bencherchali, Mustapha Daouadji, Nour Eddine Benkhoucha et Mohamed Belmechri.

MÊME LES FEMMES ADHÉRAIENT À LA RÉVOLUTION ALGÉRIENNE, LA LEUR...

Elles étaient nombreuses ces femmes qui, spontanément ont adhéré à toutes les missions qu'elles dirigeaient ou que dirigeaient leurs frères responsables. Il y a, dans ce lot de militantes, une dame pas comme les autres. El Amira Amel, authentique descendante de l'Émir Abdelkader, sa petite-fille, une Amira au grand passé révolutionnaire. En somme, une dame cultivée, racée, distinguée, toujours souriante, s'exprimant avec délicatesse, affectionnant tous ceux qui l'entouraient. N'était-elle pas d'abord la « moudjahida », à des milliers de kilomètres de là, qui luttait pour cette Algérie qu'elle vénérât tant ? N'était-elle pas aussi la grande éducatrice, héritant de sa mère, la non moins célèbre 'Adyla Beyhem, celle qui a émancipé la femme dans ce grand Shâm et l'a libérée des affres de l'ignorance, toute la noblesse du dévouement, jusqu'à l'épuisement ? C'est dire les liens qui unissaient cette dame exceptionnelle à la révolution algérienne, une dame digne représentante de la majesté qu'incarnait feu l'Émir des croyants, Abdelkader Ibn Mohieddine El-Hassani El-Djazaïri. Après elle, sa fille Amel, a assuré la continuité dans la fameuse institution « Dawhate el Adab », ce merveilleux établissement secondaire – une sorte de lycée – qu'elle dirigeait et où tous les enfants de Damas et d'ailleurs, ceux qui pouvaient trouver des correspondants dans la capitale, ont eu le privilège de bénéficier des meilleurs cours qui étaient dispensés par d'excellents professeurs. Aujourd'hui, « Dawhate el Adab » est encore debout, reflétant les beaux restes et l'engagement d'une famille noble et sérieuse qui n'avait que l'amour des autres et

leur repos dans le cœur. Mais cela n'ayant pas suffi à notre Amira Amel qui, en s'engageant corps et âme dans la révolution de son pays, prenait des initiatives grandioses pour participer efficacement à cette lutte de libération, la sienne. Car, en plus de la mobilisation politique et des collectes de médicaments et d'autres effets essentiels au profit des djounoud du front, elle organisait des campagnes de sensibilisation au niveau des jeunes algériens de Syrie et du Liban qui se portaient volontaires pour aller combattre au maquis, en Algérie, avec leurs frères moudjahidines. Elle travaillait d'arrache-pied dans ce cadre-là, en étroite collaboration avec la représentation du FLN à Damas. Ainsi, l'opération la plus importante qui restera célèbre dans l'Histoire de la lutte de libération nationale et bien gravée dans les tablettes de Novembre est son initiative audacieuse – nécessaire au demeurant – quand elle s'est faite l'ambassadrice, déléguée par un mandat impératif, pour la concrétisation d'une action bien définie, dans le programme décidé par la révolution algérienne. Alors, El Amira Amel perspicace, dynamique et entreprenante, n'a pas perdu son temps au cours de ce voyage historique pour elle et..., pour son pays, l'Algérie. La présence d'un dirigeant de la trempe de Nehru à Damas, au cours d'un voyage officiel, lui a commandé de remplir une « importante mission », pour la révolution algérienne. Il fallait « arracher » au leader de l'Inde, ce grand pays du continent asiatique, sa « reconnaissance du combat du peuple algérien » contre le colonialisme français.

Et ce n'était pas facile ! El Amira Amel s'est engagée dans une gageure et elle tenait à réussir avec son amie et camarade de classe, Indira Ghandi, du temps de leurs études à Oxford, qui était du voyage officiel avec son père Nehru à Damas. Les officiels syriens ont désigné la princesse Amel pour l'accompagner, au cours de cette visite, la sachant très liée à elle. Une grande discussion s'en est suivie entre les deux amies. Pour Indira, c'était difficile d'aborder son père pour une affaire d'État, aussi importante que celle-ci. Mais pour Amel, ce n'était pas impossible d'ouvrir ce dossier, même à l'étranger même si le Leader, venait avec un programme bien défini à l'avance. Cependant, l'insistance de Amel avec son amie Indira a fait que les deux, après un long conciliabule, conviennent d'une parade dont la finalité était une réponse conforme aux attentes des Algériens. Que ne pouvaient-elles pas réaliser deux camarades de classe, une fois devenues de grandes dames, respectivement dans la société de leurs pays ?

Et ainsi, cette action déterminante d'El Amira Amel pour l'Algérie combattante, reste comme un brillant exploit dans l'Histoire de notre lutte pour nos droits inaliénables, puisqu'avec la complicité de sa camarade de classe Indira Ghandi, elle a réussi à concrétiser son vœu, plutôt le vœu de son pays pour son émancipation et sa souveraineté nationale.

Alors, au cours de l'échange de toasts, pendant le dîner qui lui a été offert par le chef de l'État syrien, Nehru qui se ralliait aux autres Grands à Bandoeng, pour condamner le colonialisme et adopter le principe du neutralisme positif, annonçait publiquement qu'il comprenait le combat légitime de notre peuple et qu'il l'approuvait. En fait, peu de temps après, Bandoeng a été la réponse, non seulement à Amel, mais aussi au monde entier car, « Nehru, Chou En Iai, Soekarno, Nasser, ont été convertis à la thèse anticolonialiste défendue par le FLN, qui dénonçait la politique de la France coloniale ».

K. B.

Joaquim Chissano, ex-président du Mozambique, et Abdoulaye Bathily, ancien ministre du Sénégal, hôtes du journal *El Moudjahid*

**«CONTRIBUTION DE L'ALGÉRIE
À LA DÉCOLONISATION ET À L'ÉVEIL
DU PANAFRICANISME»**



ALERTER LE MONDE sur les conditions de vie des Algériens

Les chefs de la Révolution avaient pris conscience de la nécessité de mener la lutte sur tous les fronts, ceux du théâtre, de la chanson, du cinéma, de la littérature, de la poésie et des arts plastiques, notamment.

Crée en 1958 en Tunisie sous la direction de l'écrivain et dramaturge Mustapha Kateb, la troupe artistique du Front de libération nationale (FLN) qui comptait déjà une cinquantaine d'éléments, a eu «un rôle prépondérant» durant la guerre de Libération, dit le comédien et dramaturge Abdelhamid Rabia.

«Plusieurs productions théâtrales et chansons patriotiques» ont contribué à internationaliser le combat légitime des Algériens pour leur souveraineté.

Vers la lumière, Montserrat, les Enfants de La Casbah, Akhirou Kawmi, les Immortels et le Sang des libres sont autant de pièces «écrites et montées entre 1954 et 1962», dans le but de sensibiliser encore plus l'opinion nationale et dresser une «radiographie du moment» de l'Algérie en guerre pour son indépendance à l'endroit de l'opinion internationale.

Les pièces de théâtre et chants patriotiques, à l'instar, entre autres, de l'hymne national *Qassaman*, écrit par Moufdi Zakaria, du fond de sa cellule, *A Yemma Azizen Ur tsru*, de Farid Ali, ou *Qalbi ya bladi la yensak*, d'El-Hadi Radjeb, présentés dans plusieurs pays, auront suscité l'adhésion de l'opinion internationale à la cause algérienne.

D'autre part, l'image a également été mise à contribution pour répercuter la détermination du peuple algérien et disqualifier la propagande mensongère de l'occupant français. C'est ainsi que le monde entier prendra connaissance des atrocités et des pratiques inhumaines et disproportionnées perpétrées par

l'armée coloniale à l'égard du peuple algérien. L'importance d'appuyer la revendication par l'image et le son acquise, les dirigeants de la Révolution avaient chargé, en 1955, le cinéaste Djamel Chandarli de plaider la cause nationale à l'étranger. Soutenu par des photographes, journalistes et cinéastes algériens et étrangers, à l'image de René Vautier, Pierre Chaulet, Stevan Laabudovic, Pierre Clément et d'autres encore, le cri du peuple algérien a retenti dans toutes les capitales du monde, repris par «les chaînes de télévision américaines et anglo-saxonnes». Les poètes du *melhoun* ont

électrifié construit le long de la frontière algéro-tunisienne.

DES ÉCRIVAINS AU GÉNIE FORGÉ DANS LA DOULEUR

Au début des années 1950, Mouloud Mammeri fera parler le peuple algérien dans ses ouvrages, permettant aux siens de dévoiler leur sensibilité d'autochtones, leur condition, et surtout leur passion pour leur patrie qu'ils veulent voir libérée. Dans *la Grande maison* (1952) et *l'Incendie* (1954), Mohamed Dib instaure une distance intellectuelle qui permet de projeter sa condition

pour la percevoir de l'extérieur et mieux permettre le constat et la prise de conscience, préalables à un éventuel passage à l'action.

De son côté, Mouloud Feraoun fait part au lecteur des souffrances des siens en se racontant dans *le Fils du pauvre* (1950), alors que Kateb Yacine, survivant des massacres du 8 mai 1945, représente l'Algérie consciente et militante dans son fameux roman *Nedjma*, en 1956.

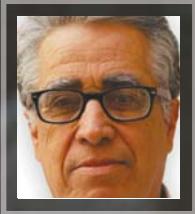
En 1958, sort *la Question*, d'Henri Alleg, ouvrage dénonçant la torture en Algérie sous le joug colonial. Cet ouvrage était suivi par *An V de la révolution algérienne*, du psychiatre et chercheur Frantz Fanon, qui a publié un recueil d'essais réédité en 1966 sous le titre *Psychologie d'une révolution*, où il étudie la guerre de Libération à travers différents points de vue et études sociologiques. Les artistes algériens ont su mettre en valeur le génie populaire dans l'expression de sa volonté à en découdre avec le colonialisme français, contribuant à inscrire la détermination de l'Algérie indépendante à l'ordre du jour des Nations unies.

APS



également grandement contribué à plaider la cause algérienne, dénonçant, dans leurs textes, la forfaiture et les crimes commis par l'occupant français et ravivant le sentiment patriotique chez les citoyens.

Militants convaincus et créatifs, les artistes peintres algériens n'ont pas démerité, à l'image de M'hamed Issiakhem, Mohamed Khedda, Choukri Mesli et Abdellah Belanter, entre autres, qui ont porté la Révolution algérienne, faisant retentir ses échos à Paris, notamment. En 1957, M'hamed Issiakhem peint, *À ceux qui voulaient passer et sont restés*, une toile dédiée à tous ces jeunes Algériens en quête de liberté, morts à la «ligne Maurice», un réseau



Par Sid Ahmed Sahla, ancien journaliste, dramaturge

CONTINUER LA LUTTE PAR LE 4^e ART À LAMBÈSE

Faire du théâtre durant la guerre de Libération nationale à Lambèse, l'un des plus morbides et sinistres univers carcéraux en Algérie, dépasse toute inspiration surréaliste. Parce que arracher le moindre espace de liberté à l'intérieur des prisons coloniales, s'honorait par la lutte au quotidien contre la torture, la souffrance, la faim... Mais d'abord replaçons-nous dans le contexte. «Le devoir du militant révolutionnaire est de poursuivre le combat où qu'il se trouve», prescrivait, en septembre 1961, une circulaire de l'organisation FLN-ALN, aux nationalistes prisonniers à Fresnes en France. Cette injonction qui avait touché toutes les prisons et camps d'internement coloniaux, en Algérie et en France, intervenait après la conquête, en 1960, du «régime spécial» (1) par la «détention FLN» au terme de 06 années de guerre totale contre l'occupant, son armée, son administration et son système carcéral. Décodée, la circulaire assignait de nouvelles missions aux «comités de détention» : l'alphabetisation des détenus et la formation des cadres pour l'Algérie indépendante. L'objectif était de transformer les centres de détention coloniaux, ces lieux de déshumanisation, en «université populaire». Si la majorité des prisonniers paysans pauvres avant la Révolution, étaient illétrés en arabe comme en français, l'alphabetisation en 1960 devient obligatoire pour eux. «Tout le monde devait étudier» (2). Dans ce contexte, «Fresnes avait vu son pourcentage d'analphabètes, qui était de 90% au départ, pratiquement éliminé au bout d'un an dans une population carcérale de 1200 personnes.» (3).

Mais parmi ces «universités populaires», l'expérience de «l'université de Lambèse» demeure inédite dans les annales des mouvements de libération. «L'intensification de la résistance et de la répression coloniale, l'afflux des milliers de combattants prisonniers, en firent un bagné, un haut lieu de l'indicible, de la barbarie. Un haut lieu aussi de résistance.» (3) Avec sa revue mensuelle «La voix du prisonnier», conçue et entièrement réalisée par les détenus, dès le mois d'octobre 1961, ses programmes d'enseignement supérieur, ses tournois de football et sa troupe théâtrale, encadrée et animée par le commissaire politique Abdelhamid Benzine. Sans s'attribuer le mérite exclusif dans la conduite de la troupe, Benzine écrit : «On faisait du théâtre: les sujets des pièces, c'était la Révolution (...). D'ailleurs Boubagra, Hassan El Hassani s'était inspiré d'une de nos pièces pour son sketch Tu goules ou tu goules pas.» (2) Déjà avant de rejoindre le maquis, Benzine définit l'action théâtrale comme arme de combat: «Il faut en définitive se féliciter de ce que notre théâtre ait gagné cette bataille héroïque qu'il a livrée durant de longues années pour pouvoir exister» écrivait-il sur les colonnes d'Alger Républicain le 06 juin

1955 (5). On remarquera dans cet article, la notion de «bataille». À écouter le moudjahid Kebli Mohamed, codétenu de Benzine à Lambèse et membre de la troupe — même si elles sont exprimées de manière profanes —, les trois fonctions de la nomenclature ancienne du théâtre (Placere, plaire ; Docere, enseigner; Movere, émouvoir), balisent le spectacle des «Aventuriers». Un spectacle qui emporte la scène vers un chant final déclamé par une vingtaine d'actants. Les tirades des «Aventuriers» — «les paroles», dit le moudjahid Kebli — étaient toutes remplies de sous-texte: «Liberté», «Patriote», «Révolution», «Nidham» ... La deuxième et majeure la théâtrale qui marqua la «période Benzine», reste «Les drames de la vie». Pour cette pièce, Benzine installe la scène dans un décor d'enceinte de tribunal et confirme une connaissance savante des métiers du théâtre. Juste pour dire que c'est une inclination stylistique chez -entre autres- Shakespeare avec «Marchand de Venise», les «Sorcières de Salem» d'Arthur Miller et les «Séquestrés d'Altona» de Sartre ; et qu'il fallait avoir lu les œuvres de ces dramaturges. Quant à la pièce «Les drames de la vie», ses auteurs — des détenus ne l'oubliions pas — amplifient la «fonction cathartique du théâtre selon Aristote: ils convoquent comme personnages, des juges, un procureur, un avocat et un témoin à décharge, «La misère». Benzine publie en annexe de «Lambèse», une photo qui illustre une partie de cette majestueuse épope où le théâtre donnait à d'anciens analphabètes, la possibilité d'accéder au sens de l'universel, par le juste, le vrai et le beau dans la vie des hommes libres. Mohamed Boudia, qui affirmait que «le théâtre est une arme» en savait quelque chose. Pour rappel, la centrale de Lambèse, remplaça le bagne de Cayenne après sa fermeture officiellement en 1938. Lambèse, qui portait sur son fronton «Maison de force et de correction» se manœuvrait en machine pénitentiaire, morbide, violente, humiliante. Sauf «qu'aucun système de l'administration pénitentiaire n'était absolument étanche» pour les révolutionnaires algériens. «Et il y avait cette prodigieuse imagination du nationaliste algérien pour trouver les petites et les grandes astuces afin d'passer à travers le système.» (4).

S. A. S.

1-L'administration coloniale refusait catégoriquement le statut de «régime politique» aux nationalistes emprisonnés.

2-Abdelhamid Benzine, «Lambèse», p.178

3-Bachir Boumaza, Revue «Soual» N°7, p.98

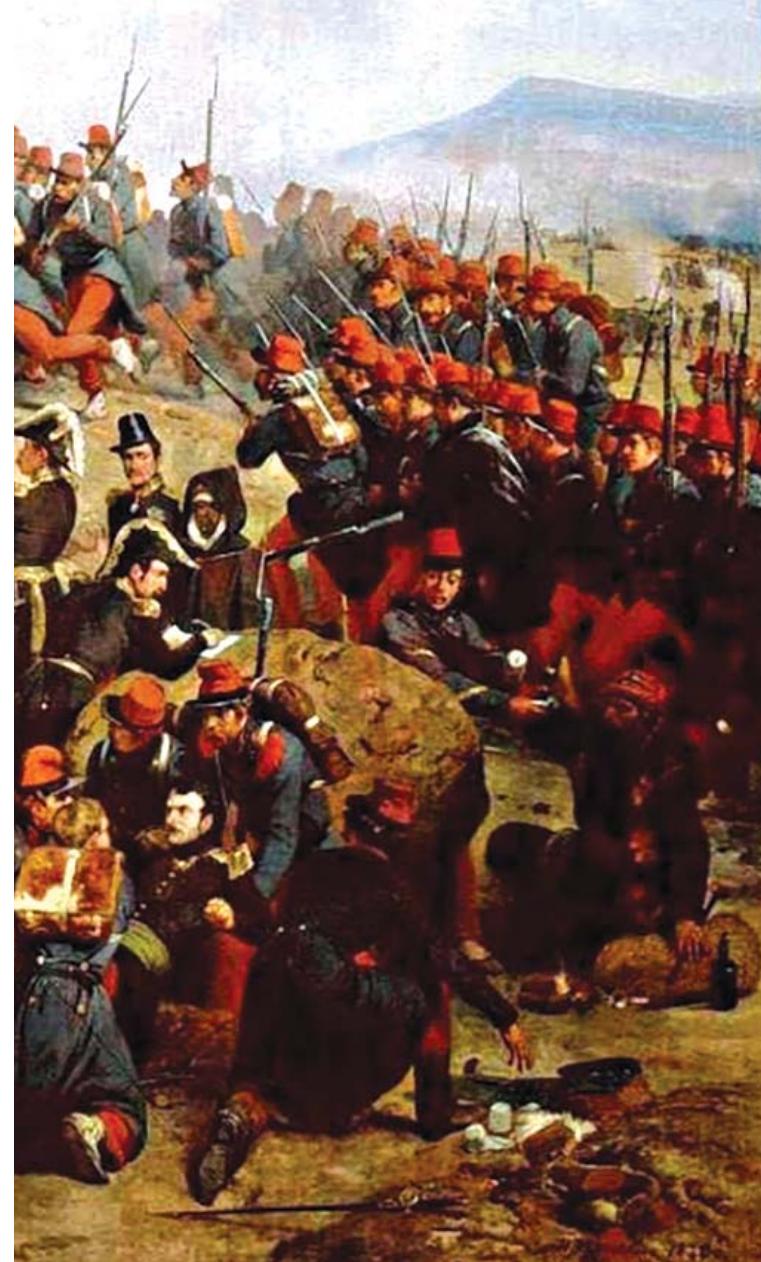
4-Boualem Makouf, «Lambèse»

5-Alger Républicain, 5-6 juin 1955 cité par H.Meliani



Par **Mohamed Daoud**, Professeur à l'Université d'Oran 1, chercheur associé au CRASC

LITTÉRATURES DE COMBAT



Pour réaliser leur émancipation politique et recouvrer leur souveraineté nationale, les Algériens ont fait face, de 1830 à 1962, à l'hégémonie coloniale, en employant tous les moyens possibles : l'action militaire, la lutte politique, l'écrit littéraire, etc. La littérature a été un autre instrument par lequel les auteurs contestaient l'ordre colonial et démasquaient ses duplicités et ses manipulations mensongères sur la «mission civilisatrice» prétendument affichée. Après avoir déstructuré la base socioculturelle des autochtones, massacré les populations et usurpé leurs terres fertiles pour y installer des colons, l'administration coloniale a pris d'assaut l'imaginaire algérien. Elle a engagé des offensives contre la langue arabe et pourchassé ses lettrés, l'objectif étant d'opérer une rupture flagrante avec la culture savante et créer les conditions propices à l'inculture et à l'ignorance. Les Français ont engagé une autre action qui avait pour but la francisation d'une partie des Algériens par le biais de l'école, ceci dans l'espoir que ceux-là pourraient être des médiateurs entre l'administration et la population autochtone qui a été minorisée et marginalisée. Mais les élites algériennes ont compris que cet état de fait n'était pas une fatalité, ils se sont engagés dans l'action active, en s'organisant dans des associations politiques, culturelles en publiant des textes

politiques et littéraires. D'ailleurs, les littératures de langue arabe et de langue française ont émergé dans les années 1920 et 1930, l'éruption de ces écrits dans le champ culturel était accompagnée par la naissance du Mouvement national dans ses variantes réformatrice et indépendantiste, et ont été un écho aux différents événements politiques qui ont résulté de la Première Guerre mondiale (1914-1918). La participation des autochtones à cette guerre aux côtés des Français a rendu possible leur ouverture sur le monde qui était en pleine ébullition ; ils se sont imprégnés des luttes d'autres peuples colonisés, des idées de liberté, de justice et d'émancipation. La création de leurs propres mouvements politiques et culturels est devenue légitime : l'Etoile Nord-Africaine (ENA) en 1926, puis en 1931 l'Association des Oulémas Musulmans Algériens (AOMA). Ces deux tendances, avec d'autres formations politiques, vont jouer un grand rôle dans l'éveil de la conscience nationale. Pour défendre la langue arabe, l'AOMA s'est investie dans l'enseignement et dans la publication de journaux et de revues culturelles «Chihab» et «Baqāir», par exemple, ce qui va inciter les lettrés de langue arabe à y publier des textes littéraires. L'Association regroupait les étudiants qui ont fait des études dans les pays Maghreb et du Moyen-Orient, leur apport était considérable dans le lancement d'une dynamique culturelle nouvelle après une longue léthargie. Il faut signaler que le discours politique et culturel de l'Association s'inspirait des thèses du Réformisme musulman et du Panarabisme de l'époque, qu'on désignait par le mot «Nahda» ou «Renaissance arabe» ; en conséquence, le contenu de l'enseignement et des publications était d'essence religieuse, la langue arabe classique était l'outil de l'écrit littéraire.

LITTÉRATURES DE L'ENTRE-GUERRES : RÉSISTANCE IDENTITAIRE ET CITOYENNE

En 1926, Mohamed Said Ez-Zahiri (1900-1956), l'un des pionniers de la littérature en langue arabe, a écrit une nouvelle intitulée «François et Rachid». Dans cette nouvelle, il conteste l'ordre colonial et fustige les discriminations raciales. Les deux «copains», «François et Rachid», ont eu le même parcours scolaire, mais une fois arrivés dans les rangs de l'armée française, les choses vont changer. «Rachid», découvre que «François» bénéficiait des promotions dans les grades, par contre lui restait au même stade, c'est-à-dire simple soldat. Ez-Zahiri attirait, par cette nouvelle, l'attention sur un certain racisme manifeste envers les autochtones, démythifiant par là les valeurs françaises de «liberté, fraternité et égalité». On peut dire que cette nouvelle va créer un «sursaut» dans l'esprit des lettrés qui vont essayer de l'imiter et d'écrire sur le même thème : la discrimination coloniale. Plusieurs nouvelles en langue arabe vont vu le jour, surtout sous l'impulsion du journal «Echouala» (1949-1951) de Ahmed Réda Houhou, un autre géant de la littérature algérienne de langue arabe. A cette époque les lettrés abordaient plusieurs thématiques en rapport avec la religion, la langue arabe et l'identité nationale. Les textes littéraires rapportaient des faits relevant de l'ordre moral, dont la lutte contre la débauche, de la délinquance était au cœur de leurs écrits, la pauvreté et les traditions archaïques étaient critiquées. D'autres thématiques étaient mises en évidence dans ces écrits, tels que le conflit des générations les souffrances, les privations et les frustrations que vivaient les jeunes, vis-à-vis des traditions conservatrices sur le plan social et religieux, traditions qui bloquaient leurs nouvelles visions sur le mariage et sur la vie sentimentale. Ils contestaient par-dessus tout, l'intrusion de l'administration française dans les affaires des musulmans, comme la gestion des mosquées, l'encouragement des charlatans et la subordination des imams. Ils contestaient, à juste titre, les adeptes des Tariqas «confréries religieuses», qui ont monté une certaine servilité à l'administration coloniale, ils défaisaient similairement l'hypocrisie religieuses de certains notables. À côté d'Ez-Zahiri, on trouve d'autres plumes, comme celle de Mohamed Ben El Abed Ed-Djillali (1890-1967), un autre auteur dont la nouvelle «Le bonheur estropié» publiée en 1935 qui se déroule



dans une atmosphère romantique et empreint d'un sentimentalisme profond. Les étudiants algériens qui se sont retrouvés dans d'autres pays, du Moyen-Orient et la Tunisie en particulier qui ont été formés en langue arabe, étaient se sont imprégnés des créations littéraires nouvelles, de lire la littérature européenne traduite et d'être en contact avec la production d'auteurs arabes les plus connus tels, que Mahmoud Timour, Abdelkader El Mazini, Taha Hussein.

Leurs écrits (nouvelle et poésie) étaient au départ immature sur le plan esthétique et thématique, mais à partir des années 1950, les lettrés de langue arabe vont explorer plusieurs pistes et s'inscrire dans une écriture plus soignée, en tentant de s'inspirer des expériences formelles imaginées en Europe, et c'est Ahmed Réda Houhou, faisait figure d'annonciateur de ce renouveau grâce à sa profonde culture et ses vastes connaissances. Cet auteur craignait que les limites formelles et thématiques de la littérature algérienne ne continuent à être un obstacle pour un renouveau littéraire salutaire, donc il poussait dans le sens de l'effort pour donner un contenu plus engagé à ces textes

qui devraient être, pour lui, à la hauteur, sur le plan de l'écriture, de la formulation des idées et du contenu. Ahmed Réda Houhou va marquer l'histoire littéraire algérienne en publiant son long récit « La belle de la mécque » (Ghadat Oum El Goura) en 1947, qui décrit les souffrances de la femme cloîtrée, et dont les faits se déroulaient en Arabie Séoudite, a été dédié à la femme algérienne privée de tout. Un texte fondateur, très harmonieux sur le plan artistique.

Dans son objectif de soumettre les algériens et les assujettir, l'administration coloniale a procédé à la francisation d'un certain nombre d'entre eux pour les instrumentaliser dans la gestion des populations locales sur le plan administratif et politique. N'ayant aucun recours face à l'hégémonie de la langue du colonisateur dans la vie quotidienne (administrations, médecine, justice, etc.), un certain nombre d'algériens étaient obligés d'aller à l'école française et d'apprendre le français. Considérée alors, comme un moyen de cette « culture de nécessité » (Mostefa Lacheraf), ce qui a conduit la société algérienne à « revendiquer l'instruction française comme arme émancipatrice » (Lanasri). Ce qui a mené, également à l'apparition d'une littérature de langue française dans les années 1920, mais contrairement à celle, écrite en langue rabe, c'était «une littérature dominée» (Lanasri), qui s'insérait dans le cadre de la "résistance-dialogue" animée par quelques personnalités politiques et d'un certain nombre d'écrivains (Chérif Cadi, Chukri Khodja, Hadj-Hamou). Les origines sociales de ces écrivains qui appartenaient à des familles aisées, renseignaient sur la vision qu'ils avaient de l'ordre colonial, c'est-à-dire : « acceptation du fait accompli et affirmation de soi doublée d'une remise en cause du fonctionnement du système, mais non du système lui-même, en



tout cas pas au niveau de l'explicite » (Lanasri). En dépit de son discours louant la domination coloniale, de sa dépendance des structures d'édition et de diffusion coloniales, cette littérature va opérer une certaine rupture idéologique avec le discours colonial et se démarquer de son arrogance. Elle niait la politique d'assimilation, à travers les histoires racontées qui reflétaient la misère et l'injustice et louaient le passé glorieux des autochtones, ce qui témoignait de son attachement aux valeurs ancestrales, en dépit de l'ambiguïté du discours identitaire. Ainsi l'ancrage historique de l'Algérie qui remonte aux siècles lointains n'est pas resté sous silence, de son côté Jean Amrouche en narrant l'histoire d'une figure historique, celle de Jugurtha en 1946, met en exergue la multiplicité de l'identité et de l'Histoire de son pays, marqués par un métissage profond où se rencontrent plusieurs civilisations celles de l'africanité, la berbérité, l'arabo-islamité, et pareillement l'ouverture sur le monde moderne.

DEPUIS 1950 : RUPTURE POLITIQUE ET ENGAGEMENT

Comme on vient de le voir ces littératures de l'entre-deux guerres, (de langue arabe et de langue française), annonçaient dès la fin des années 1950 et les débuts des années 1960, la naissance d'une littérature qui va revendiquer graduellement son attachement à l'identité algérienne et résister à la

domination coloniale, cette vision va se radicaliser au fil du temps. Cet état d'esprit va se consolider fortement juste après les massacres du 8 mai 1945 à Sétif, Guelma et Kherrata, qui ont endeuillé des milliers de familles algériennes. Ces événements tragiques ont été une occasion idoine pour les hommes politiques et les activistes à revoir leurs stratégies de lutte contre l'occupant. Les hommes de lettres se sont inscrits dans cette dynamique, en approfondissant leurs recherches en termes de thématiques, de formes et d'engagement politique en faveur des idées indépendantistes. Ils utilisaient les tous idiomes (langue arabe, langue française et parlars populaires) et tous les genres littéraires (poésie, roman, nouvelle, théâtre, culture populaire, etc.) qui étaient à leur disposition pour affirmer leur identité algérienne, de défendre leur dignité et la souveraineté de leur pays. Comme la langue arabe, la langue française a « permis, donc, non seulement l'émergence de toute une production littéraire spécifique, mais aussi aux auteurs, d'échapper aux discours dominants, donnant ainsi une image réelle et juste de l'Algérie » (Kharchi). Les écrits littéraires qui ont vu le jour dans les années cinquante, tels que ceux de Mohamed Dib, de Kateb Yacine, de Mouloud Feraoun, et de Mouloud Mammeri, ont rompu avec le discours colonial en insistant sur les aspects sociaux qui valorisaient la culture locale et l'esprit communautaire des algériens, ceci en dépit de la « la prégnance du référent socio-historique, cette période a connu des œuvres qui ont assumé à la fois le projet sociétal et le projet littéraire » (Kharchi). Toutefois la trilogie de Mohamed Dib, La Grande Maison (1952), L'Incendie (1954) et Le Métier à tisser (1957), est un exemple édifiant de cette prise de conscience nationale et de cet attachement à la culture et au vécu quotidien des populations autochtones. Considérée comme une littérature de combat, ces écrits témoignaient d'une

prise de parole des dominés contre les dominants, ils contestaient l'ordre colonial et prédisaient sa fin prochaine, et surtout à travers le roman « L'Incendie » : « Un incendie avait été allumé, et jamais plus il ne s'éteindrait... Ses flammes sanglantes n'auraient de cesse qu'elles n'aient jeté sur tout le pays leur sinistre », avertissait Mohamed Dib. Un autre auteur emblématique, Kateb Yacine, à travers son roman « Nedjma » appelaient également à la résistance et à l'affirmation identitaire, en donnant la parole aux dominés, rompt par ainsi avec le discours hédonistique du colonialisme. Le rapport à la langue est explicité lucidement par Kateb Yacine qui disait, dans une Interview en 1966 : « La francophonie est une machine politique néo-coloniale, qui ne fait que perpétuer notre aliénation, mais l'usage de la langue française ne signifie pas qu'on soit l'agent d'une puissance étrangère, et j'écris en français pour dire aux français que je ne suis pas français ». Ainsi le français n'était qu'un moyen de lutte politique et idéologique, car le discours littéraire et idéologique de ces écrivains algériens est en profonde opposition avec le discours colonial.

Depuis le déclenchement de la guerre de libération, les écrivains dans les deux langues se sont engagés dans une autre lutte, celle d'apporter leur soutien aux combattants par l'écrit. Ahmed Réda Houhou a publié plusieurs recueils de nouvelles, dont « La maîtresse de l'inspiration » (1954) et « Modèles humains » (1955), il portait un jugement sans complaisance sur les pratiques des imams qui ont prêté allégeance aux autorités françaises, il condamnait de même les hommes politiques algériens qui ont pris aux élections du parlement dans sa nouvelle « L'âme du sage ». À côté de Réda Houhou, on trouve un nombre important d'auteurs, dont on peut citer Abdallah Rekibi, Z'Hour Ounissi, Mohamed Salah Seddik, Abou El Aid Doudou (1934-2004) vont se lancer dans l'écriture. Une écriture de rupture avec l'ordre colonial et d'engagement en faveur de la liberté, ce qui va leur permettre d'avoir une grande visibilité de la littérature algérienne de langue arabe. Un autre écrivain, il s'agit de Abou El Aid Doudou, et dont la thématique de la guerre de libération allait devenir dominante dans ses écrits. Dans ses différentes nouvelles publiées à cette époque, Doudou produit une littérature engagée et loue les sacrifices des combattants et de ceux qui ont choisi les épreuves de la guerre à la vie paisible.

Les poètes ont également été partie prenante de ce combat, même si au début de leurs carrières, ils s'exprimaient dans leurs poèmes en se focalisant sur des thématiques connues dans la poésie arabe classique, à savoir : l'élegie, la gloire, et l'incantation religieuse. Par contre, les événements qui ont suivi les deux guerres mondiales, les ont incités à réviser leur posture en se radicalisant vis-à-vis de l'ordre colonial. À la protection de l'identité algérienne identifiée à la langue arabe et au culte musulman, s'est ajoutée la nécessité de l'émancipation citoyenne en conformité avec les idéaux du Mouvement national et plus tard l'exigence de l'indépendance du pays, les massacres du 8 mai 1945 ont fourni aux Algériens toutes les raisons pour se soulever contre l'occupant. La poésie composée, « pendant cette période difficile et critique, était en harmonie avec les aspirations du peuple, elle a décrit, sans floritures de style ou flatteries, son vécu » (Saadallah). On peut citer parmi les poètes qui se sont engagés en profondeur dans cette perspective, deux grands versificateurs ayant marqué la vie littéraire des algériens : Mohamed El Aid El Khalifa (1904-1979), et Moufdi Zakaria, (Zakaria Ben Slimane Benyahia Ibn Ech-Cheikh El-Hadj Slimane 1908-1977). Le premier est estimé comme l'un des plus célèbres poètes algériens, sa poésie exprimait son attachement à la liberté, son engagement politique qui plaide en faveur de la défense de l'identité nationale dont l'arabité et l'Islam en sont la colonne vertébrale, il était « le poète de la renaissance et du patriotisme, le poète de la réforme et de la lutte nationale » (Benguina). Le deuxième poète a été le chantre de la révolution armée (1954-1962), il a glorifié le combat libérateur dans ses multiples recueils de poèmes. Il a accompagné « l'éveil du mouvement national depuis les années 1920 et a doublé d'ardeur avec l'éclatement de la révolution armée en 1954 » (Benguina). Son recueil de poèmes le plus remarquable est « La flamme sacrée », dans lequel on y trouve

un engagement sans faille pour l'indépendance du pays. Il est, entre autres, l'auteur de l'hymne national (*Qassaman*) et auteur d'autres chants patriotiques qu'il avait composés pour le compte de l'ALN et de plusieurs organisations politiques (étudiants et travailleurs).

Toutefois la littérature algérienne, en langue arabe comme en langue française, a été un véritable rempart contre la domination coloniale, elle a participé à sa manière à la guerre de libération, avant son déclenchement, l'a accompagnée jusqu'à la victoire en 1962. L'indépendance une fois acquise au prix de grands sacrifices, la littérature algérienne (dans les deux langues) va prendre une autre dimension, celle de glorifier les sacrifices des martyrs de la guerre de libération et d'en rapporter des témoignages vivants, et par conséquent participer à la reconstruction du pays dévasté par plus d'un siècle et d'une trentaine d'années de domination coloniale, une longue durée à travers laquelle les algériens ont été privés de leurs droits les plus élémentaires. A ce moment précis, plusieurs romans et recueils de poèmes (écrits en langue française) ont vu le jour, dont on peut citer : « L'élève et la leçon » (1960) et « Le quai aux fleurs ne répond plus » (1961) de Malek Haddad, « Les enfants du nouveau monde » (1962) d'Assia Djebbar, « Qui se souvient de la mer » (1962) de Mohammed Dib, « L'opium et le bâton » (1965) de Mouloud Mammeri, ce dernier roman est considéré le premier témoignage réaliste de la guerre d'Algérie. La poésie avec « La Toussaint des énigmes » (1963) de Noureddine Aba, « Chant pour le premier novembre » (1964) de Djamel Amrani. À côté de tous ces poètes on peut trouver aussi les travaux des écrivains européens qui ont vécu en Algérie et soutenu la lutte de libération nationale, comme Anna Gréki et Henri Kréa et Jean Sénac. En langue arabe, plusieurs romans ont vu le jour, ils ont été une sorte d'écho retentissant à cette lutte de libération, même si cette littérature romanesque a vu le jour plusieurs années après l'indépendance, on peut citer : « Le vent du Sud » (1971), de Abdelhamid Benhadouga « Ce que les vents ne sauraient effacer » (1972), d'Abdeljalil Mohamed Arar, et « L'As » (1974) de Tahar Ouettar. Ces auteurs relatent chacun à sa manière les péripéties de la guerre de libération, soit directement, c'est-à-dire dans le feu de l'action à l'instar du roman « L'As » de Tahar Ouettar, soit indirectement, et avec une sorte toile de fond pour discourir des événements en cours dans les années 1970 (Benhadouga, Arrar, Bagtache, Khellas, etc.). Enfin, on peut dire que la littérature algérienne, à travers ses différents auteurs et ses différences idiomatiques, avait participé à l'effort national de résistance, elle avait pris la défense de l'identité algérienne dans ses multiples déclinaisons et avait revendiqué le statut de citoyen à part entière pendant l'entre-deux guerres, avant de s'engager pleinement dans la guerre de l'indépendance. Cette littérature serait le « miroir » éblouissant de toutes les luttes des Algériens depuis 1830 jusqu'à 1962, c'est-à-dire jusqu'à l'aboutissement de toutes les luttes qui ont eu comme finalité le recouvrement de la souveraineté nationale et la victoire sur l'ordre colonial.

M. D.

BIBLIOGRAPHIE :

Ahmed LANASRI : *La littérature algérienne. De l'entre-deux guerres : genèse et fonctionnement*, <http://www.limag.com> › Textes › It10.

LACHERAF, Mostefa. *L'Algérie : Nation et Société*, Alger, SNED et Paris : Maspero, 1974.

Lakhdar KHARCHI. *La quête de l'identité dans la littérature algérienne*, <https://journals.openedition.org> › babel

Mohamed DAOUD : *Littérature algérienne : affirmation identitaire et résistance* <http://www.lequotidien-oran.com>

BENGUINA (Omar) : *Sur la littérature algérienne moderne : Histoire, Genres, problèmes et auteurs*, Office des Publications Universitaires, Alger, 1995. (En langue arabe).

SAADALLAH (Abou El Kacem) : *Études sur la littérature algérienne moderne*, Editions Er-RaydLi-Li-Kitab, Alger, cinquième édition, 2007. (En langue arabe).

CINÉMA

LE RÈGNE DES TABOUS ET DU SILENCE

Par Mohamed Bouraib

« Les événements d'Algérie », selon le vocabulaire officiel de l'époque, ont fait l'objet d'une vigilance permanente de la censure. Les films qui évoquaient le sujet de la guerre d'Algérie ont en effet été souvent mis sous le boisseau ou ont vu leur sortie différée après la fin du conflit. Pour les cinéastes et les producteurs français, ce n'est pas chose aisée et il est souhaitable d'éviter ce thème ou de le contourner. L'on se souvient que le film de Rachid Bouchareb, « Hors-la-loi », a provoqué une violente polémique qui a montré que les « feux sont mal éteints » et que les lobbies anti algériens les plus virulents ont malheureusement pignon sur rue. Une des premières séquences du film évoque les massacres d'Algériens à Sétif et à Guelma le 8 mai 1945, ce qui a provoqué des réactions pour le moins agressives de députés de droite, d'Associations de pieds-noirs et de l'extrême-droite).

Cela n'a rien de surprenant car toutes ces levées de bouclier ne datent pas d'hier. Les années qui précèdent l'avènement de la V^e République sont celles du « Mollétisme » (par allusion à Guy Mollet), de l'enfoncement dans la guerre d'Algérie - que peu de gens dans l'Hexagone, osaient clairement pourfendre. Ce sont des années vécues, en générale, par les Français dans la mauvaise conscience ou dans les fuites en avant. Ce sont des années d'un cinéma coupé du présent ou de l'histoire.

Les producteurs et les réalisateurs, pour la majorité d'entre eux, refusent de prendre parti, craignant aussi la sanction du public, très divisé, et bien sûr la censure.

On se rabattait sur les genres qui « marchent » et qui ne risquent pas de déplaire : les adaptations littéraires, les films policiers, les films comiques, les comédies...

Fort heureusement, il y a eu des exceptions à la règle et les caméras qui voulaient un tant soit peu lever carrément le voile ou y faire allusion se sont vu opposer une riposte catégorique de la part des autorités.

Le militant anticolonialiste René Vautier, a réalisé « Une nation, l'Algérie », juste après le début de la révolution, œuvre qui a été détruite, « L'Algérie en flammes », tout comme sont rigoureusement interdits les documentaires de Yann et Olga Le Masson et bien sûr le très poignant et très dénonciateur « Octobre à Paris » de Jacques Panijel sur le massacre du 17 octobre à Paris.

Ce témoignage retrace les événements qui vont de la manifestation du 17 octobre 1961 jusqu'à celle contre l'OAS, en février 1962, où huit personnes trouvent la mort au métro Charonne : ce documentaire engagé est présenté en 1962 en France mais la copie est immédiatement saisie à l'issue de la première projection.

Jean-Luc Godard avait réalisé en 1961 *Le Petit Soldat*, réflexion complexe et douloureuse sur l'engagement, film lui aussi interdit (après une interpellation à la chambre du député Jean-Marie Le Pen).

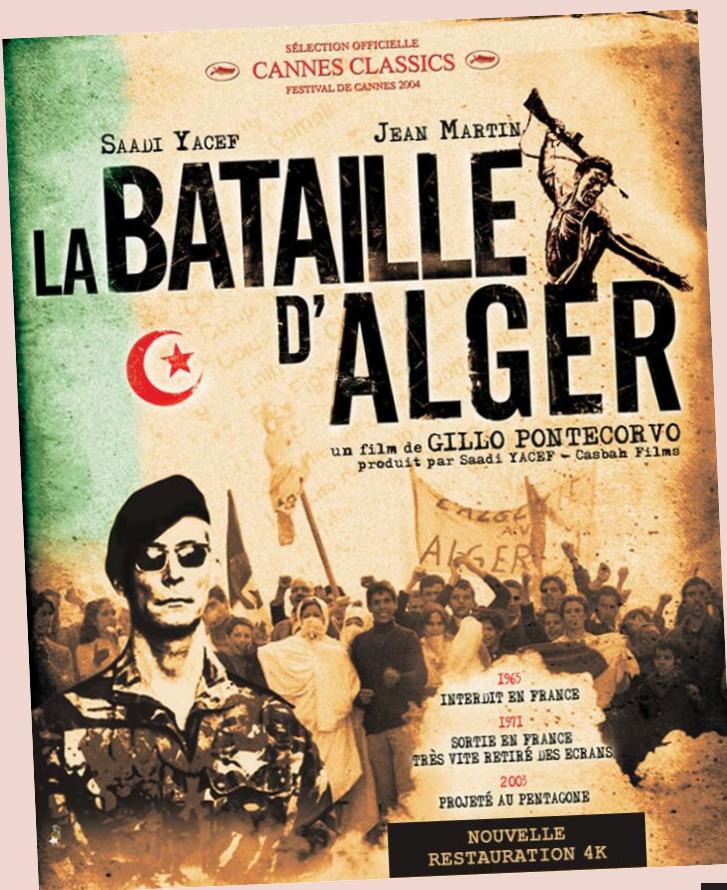
Il est notamment reproché à l'auteur d'avoir présenté de manière négative les combattants français : Bruno Forestier, le héros du film, est un « soldat perdu », qui se bat plus par désœuvrement que par engagement politique.

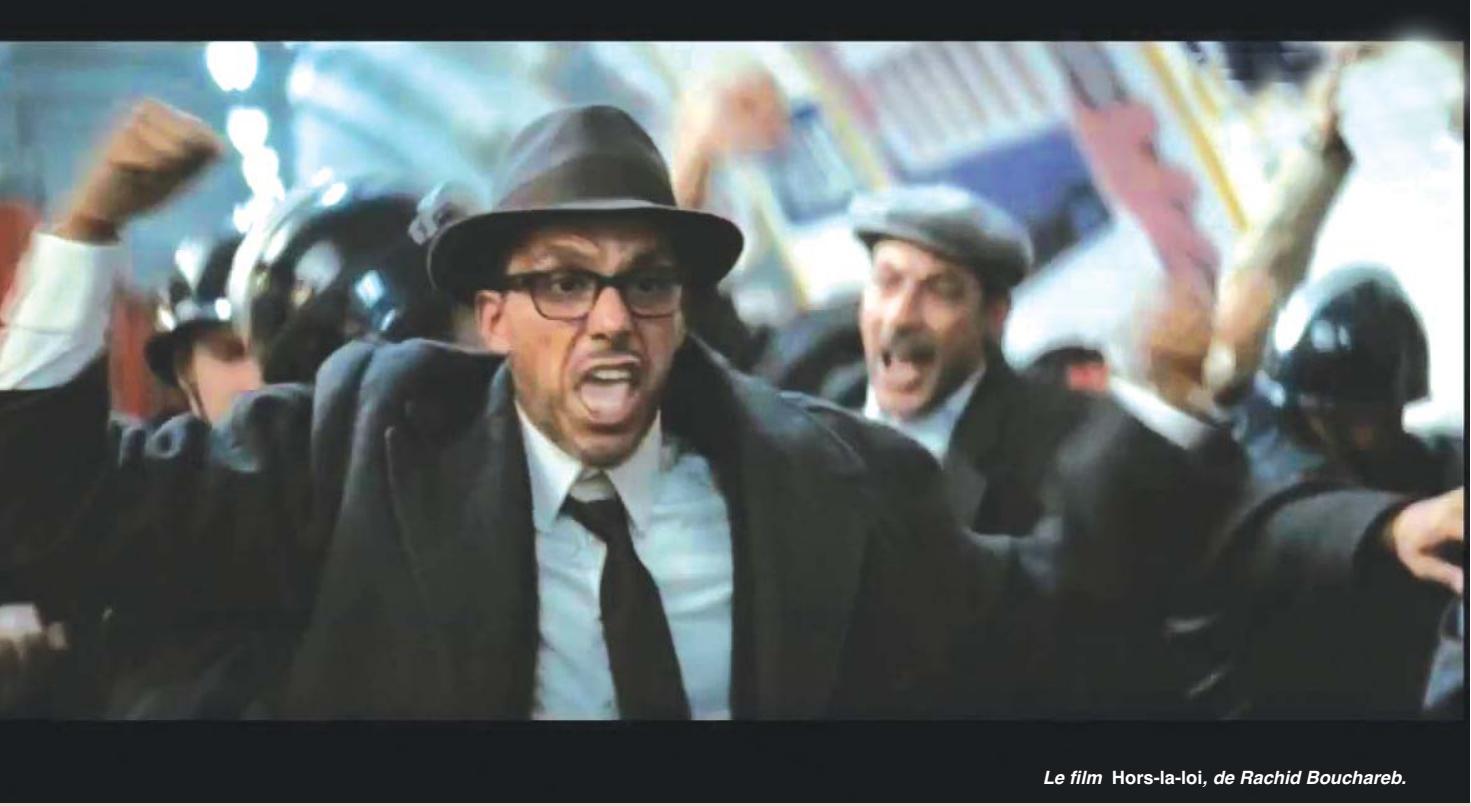
En 1961, « Le Combat dans l'île », d'Alain Cavalier se référait clairement à l'OAS et à ses menées terroristes.

« Algérie année zéro » est un documentaire réalisé en noir et blanc, entre novembre et décembre 1962 par deux cinéastes : Marceline Loridan (épouse du documentariste Joris Ivens) et Jean Pierre Sergent. Deux militants de la cause de l'indépendance de l'Algérie.

Ce film sobre, puissant et riche d'images inédites sur les campagnes d'Algérie, fut primé au Festival international de Leipzig en 1964.

« Avoir 20 ans dans les Aurès » de René Vautier (1972), « RAS » d'Yves Boisset (1973), « La Question » de Laurent





Le film *Hors-la-loi*, de Rachid Bouchareb.

• • •

Heynemann (1976), « L'Honneur d'un capitaine » de Pierre Schoendorffer (1982) ont traité de la question de l'antimilitarisme et de la torture.

« Avoir 20 ans dans les Aurès » et « R.A.S » mettent en scène des individus lambda hostiles à la guerre mais qui, conditionnés, finissent par changer de comportement, pour casser du « bougnoule », pour pacifier le pays, combattre les « fellaghas » et accomplir des ratissages dans le djebel.

D'une manière générale, les réalisateurs auront contre eux trois adversaires :

Le premier a été la censure, implacable pendant les années de guerre.

Le deuxième, ce sont les producteurs, qui ont toujours eu peur des projets ambitieux.

Le troisième c'est... le public français qui n'a presque jamais manifesté d'appétence pour de tels films.

Ce rejet traduit le rapport instable, confus, entre malaise et indifférence, qu'entretient la grande majorité de la population. Après l'indépendance, « La bataille d'Alger », film italo-algérien de Gillo Pontecorvo est projeté en 1966 sur les écrans d'Algérie. Comme son titre l'indique, l'action se déroule lors de la bataille d'Alger en 1957 qui a opposé l'armée française aux combattants de la Zone Autonome d'Alger, du Front de libération nationale. Ce film est d'une grande valeur documentaire et historique. Il a traité, entre autre, de la torture pratiquée par les parachutistes de Massu.

Il faudra attendre octobre 2004, pour que ce film sorte en salles à Paris et soit diffusé à une heure de grande écoute sur une chaîne de télévision française.

Cette censure rappelle celle qui a été utilisée par les autorités françaises, concernant « les Sentiers de la gloire », le film de Stanley Kubrick, frappé d'ostracisme.

Le film s'inspire de plusieurs faits réels. Pendant la Première Guerre mondiale, environ 2 500 soldats français ont été condamnés à mort par les conseils de guerre, dont un peu plus

de 600 furent réellement fusillés « pour l'exemple » pour des motifs divers (abandon de poste, mutilations volontaires, refus d'obéissance...), les autres ayant vu leur peine commuée en travaux forcés.

Le réalisateur s'appuie principalement sur l'affaire du général Réveilhac qui aurait fait tirer sur l'un de ses propres régiments (le 336^e régiment d'infanterie) dont les hommes refusaient de sortir des tranchées lors d'un assaut suicidaire contre une colline occupée par les Allemands, avant de faire exécuter quatre caporaux le 17 mars 1915.

Deux films reviennent sur la torture couramment pratiquée en Algérie. En 1977, Laurent Heynemann adapte le récit accusateur et autobiographique d'Henri Alleg interdit lors de sa sortie en 1958 : *La Question*.

Quant à Pierre Schoendoerffer, il questionne sur l'usage de la torture dans son film de 1982 « L'Honneur d'un capitaine ». Ce capitaine, c'est Caron présenté lors d'un débat télévisé comme un tortionnaire.

RÉALITÉS ET DÉSILLUSIONS

Durant les années 2000, la guerre d'Algérie fait de nouveau sujet au cinéma français avec, en 2006, « Mon colonel », film de Laurent Herbier et « L'ennemi intime », réalisé en 2007, par Florent Emilio Siri.

Une même thématique unit les deux films : partis armés d'un idéal, de certitudes, de jeunes officiers sont confrontés à la réalité de la guerre et vont progressivement prendre part aux exactions auxquelles au départ ils s'opposaient.

« La nuit noire », réalisé par Alain Tasma en 2005 revient sur le massacre du 17 octobre 1961 à Paris, où de nombreux Algériens furent assassinés par la police parisienne lors d'une manifestation pacifique en faveur de l'indépendance de l'Algérie et contre le couvre-feu auquel ils étaient astreints.

A travers ces quelques exemples, on peut conclure que le cinéma français ne s'est presque jamais affranchi des tabous, des interdits et des pressions qui l'ont empêché d'aller « au fond des choses ».

De ce côté-là, le cinéma américain s'est plutôt bien sorti avec la guerre du Vietnam.

M. B.



Par Redouane Bendali, Journaliste

L'amour de la patrie PLUS FORT QUE LA GLOIRE

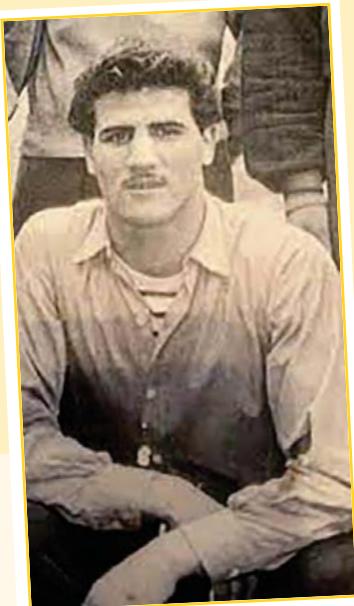
Les dirigeants du FLN qui avaient compris que le sport pouvait également jouer un rôle éminemment important dans la lutte pour l'indépendance de l'Algérie , décident de mettre en place une équipe nationale algérienne de football. Elle a constitué un formidable déclencheur pour faire connaître à l'opinion internationale la lutte de libération menée par l'ensemble du peuple algérien et pas seulement dans les maquis puisque l'implication des sportifs est intervenue juste après la Bataille d'Alger qui avait déjà ébruité la cause algérienne au niveau international.

Ils ont écrit l'histoire en lettres d'or ...

Le football allait ainsi , en tant que sport le plus populaire du moment, produire cet élément déclencheur tout d'abord avec l'arrêt des compétitions des clubs Musulmans décreté par le FLN suivi sans retenue et annonçant une action politique d'envergure qui allait à travers le sport et qui se matérialisa ensuite par la création de l'équipe de l'ALN . Ce mérite revient à deux anciens joueurs et entraîneurs algériens Ahmed

Benelfoul et Habib Draoua , qui ont décidé de former à Tunis, la première sélection qui allait représenter l'Algérie. L'équipe est donc formée. Et en mai 1957, elle est validée par le Front de libération nationale qui décide qu'elle représentera officiellement l'Armée de libération nationale vue qu'il y a des joueurs qui venaient du maquis. L'équipe est composée essentiellement des joueurs amateurs évoluant en Algérie et en Tunisie comme Zerrar, Doudou et Chenini. Entre mai 1957 et avril 1958, elle dispute de nombreux matchs au Maghreb ou encore au Proche-Orient pour exprimer la cause du peuple algérien qui luttait pour son indépendance. On attribue à cette équipe 42 victoires. Et on peut même dire que cette équipe de l'ALN inspirera les responsables du FLN qui voulaient frapper encore plus fort avec ce grand coup médiatique qui allait secouer la France coloniale et retentir à travers toute la planète avec la mise sur pied de cette fameuse équipe du FLN . Une véritable légende écrite en lettres d'or dont les acteurs eux-mêmes étaient loin de se douter de l'impact que leur geste allait provoquer. Le Front de Libération Nationale chargea donc Mohamed Allam et Mohamed Boumezrag de contacter tous les

•••



De Hamoud Daidi à Cherif Hamia...

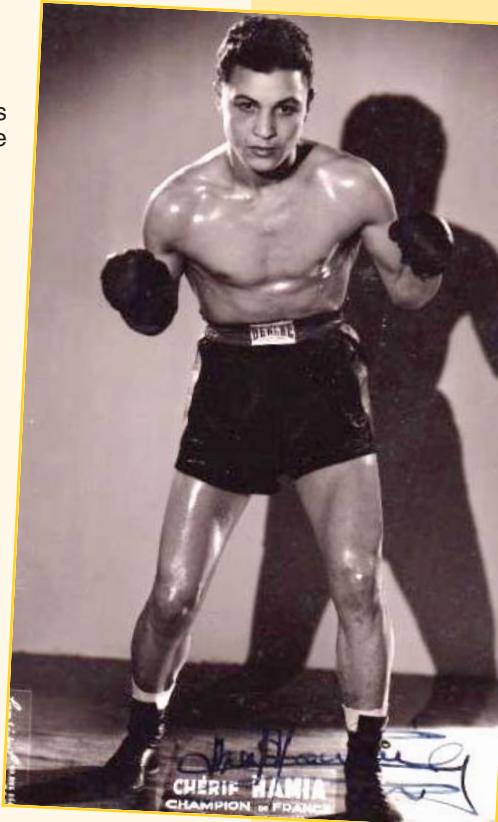
On ne pourra à ce titre pas oublier l'histoire émouvante de ce boxeur figure emblématique de la ville de Blida, Hamoud Daidi jeune et brillant du noble art champion de France à l'âge de 19 ans et sélectionné aux Jeux Olympiques d'Helsinki promis à un bel avenir et à un titre de champion du monde qui au vu de ses qualités ne faisait aucun doute. Au sommet de la gloire ce virtuose pugiliste décide sans réfléchir de rejoindre la lutte armée dans les rangs de l'ALN en tant que « fida ». Et il participera ainsi à plusieurs opérations jusqu'à celle où il sera mitraillé en forçant un barrage dans la région de Blida. Grièvement blessé il sera hospitalisé mais n'échappera pas à la torture sur son lit d'hôpital de la part des militaires français. Suite à quoi il rendra l'âme le 13 mai 1958.

Pratiquement à la même période, un illustre grand boxeur algérien qui avait pour nom Cherif Hamia se distinguait dans le monde du noble art en remportant le titre Européen avec panache et s'apprétrait à conquérir celui de champion du monde face à un adversaire largement à sa portée en l'occurrence le Nigérian Kid Bassey. Dans le combat qui se déroule au palais des sports de Paris Cherif Hamia terrasse littéralement son adversaire et l'envoie même au tapis au 2ème round. C'est alors qu'un émissaire du FLN s'approche du ring pour lui susurrer à l'oreille qu'il devait à tout prix perdre ce combat pour ne pas qu'il offre un titre mondial à la France et que la Marseillaise retentisse dans la salle. Cherif Hamia s'exécute immédiatement en laissant Kid Bassey remporter le combat devant un public et des journalistes médusés qui ne comprenaient vraiment pas ce renversement de situation. Cherif Hamia déclarait quelque temps plus tard que perdre un titre mondial n'avait rien de comparable avec le fait de perdre sa vie pour que l'Algérie soit indépendante.

Le nationalisme était en somme, plus fort que tout dans l'esprit de ces valeureux sportifs qui n'ont pas, un seul instant, hésité à sacrifier leur carrière aussi dorée fut-elle et, quelques fois même, à donner leur vie pour l'indépendance de l'Algérie.

joueurs professionnels qui évoluaient en France et de régler tous les détails de leur fuite vers la Tunisie. Et c'est ainsi qu'au petit matin d'un 13 avril 1958 c'est un véritable coup de tonnerre qui réveille les français et plus particulièrement les clubs de l'Hexagone, qui apprenaient avec stupéfaction et impuissance par la presse que leurs meilleurs joueurs professionnels algériens avaient quitté la France clandestinement pour rejoindre les rangs du FLN. Ce qui faisait le plus mal aux politiques français du moment était que parmi ces joueurs il y en avait au moins deux qui étaient sélectionnés pour la Coupe du monde 1958 qui allait se dérouler deux mois plus tard en Suède : Le pilier défensif de l'équipe de France Mustapha Zitouni et le stratège de Saint Etienne Rachid Mekhloufi alors que Abdelaziz Bentifour était lui aussi pressenti pour le Mondial. Avec une trentaine de joueurs professionnels comme Maouche, Boubeker, Kermali , Rouai , Amara , Bekhloufi , Ibrir , Oualiken , les frères Soukhane et autres Mazouza avaient rejoint la Tunisie via la Suisse et l'Italie pour former ce qui restera dans les annales comme l'équipe qui a défrayé la chronique car unique et inédite dans le monde du sport. Et , qui plus est , lorsqu'on sait que ces joueurs ont tous répondu sans réfléchir et comme un seul homme à l'appel du FLN tournant le dos à tout ce que pouvait leur rapporter financièrement leur carrière en tant que footballeurs professionnels pour participer avec bravoure à la lutte pour l'indépendance de l'Algérie. Et malgré l'interdiction de la FIFA de jouer contre l'équipe du FLN celle-ci sillonnera les trois continents : Europe, Asie et Afrique pour disputer pas moins de 83 rencontres entre mai 1958 et décembre 1961. Les camarades de Zouba et Haddad seront même reçus par plusieurs chefs d'états et verront à chaque fois le drapeau algérien hissé dans les stades où ils ont évolué. Un exemple de sacrifice hors pair qui restera à jamais gravé dans l'histoire de l'Algérie tout comme le dévouement de bon nombre d'autres sportifs qui se sont donnés corps et âme pour la cause nationale et dont les noms résonneront toujours au firmament de la gloire.

R. B.



R. B.

PAR-DELÀ LE TEMPS,
le Dr Mohammed Lamine Debaghine

ADMINISTRE une leçon d'histoire À EMMANUEL MACRON



DISCOURS DU DR MOHAMED LAMINE DEBAGHINE DEVANT LE PARLEMENT FRANÇAIS

Source JORF, Débats, 1947, p.4463

«Mesdames, Messieurs,
Mes collègues du groupe pour le Triomphe des Libertés Démocratiques en Algérie qui m'ont précédés à cette tribune ont amplement démontré, s'il était encore besoin de le faire, que la colonisation a été pour notre malheureux pays une véritable catastrophe, et ceci à tous les points de vue.

Mais ce serait une très grande erreur de croire, par exemple, que le désir d'indépendance du peuple algérien provient uniquement du fait que la colonisation n'a pas réussi au sens matériel du mot. Cela signifierait, par exemple que si la colonisation s'était traduite, dans le domaine matériel, par une amélioration du standing de vie de la population musulmane, cela nous aurait peut-être amenés à concevoir de bonne grâce la perte de notre personnalité, de notre souveraineté, de notre culture. Il n'en est rien.

Quand bien même la France aurait réalisé des merveilles dans ce qu'elle appelle sa colonie d'Algérie, quand bien même toutes les faussetés qu'on colporte à l'avantage de la colonisation seraient vraies, quand bien même le peuple algérien, de misérable qu'il était à ce qu'on nous assure, sous sa propre loi, serait devenu, par la vertu des baïonnettes françaises, le peuple le plus sain, le plus cultivé et le plus prospère...

• M. le Ministre de l'intérieur : N'exagérez pas !
• M. Lamine Debaghine : Je suis ici pour dire la vérité et je continuerai. Mes paroles ne dépassent pas ma pensée et je répète ce que je disais.

• M. Hutin-Desgrées : Systématiquement, on fait le procès de la France. Nous ne l'acceptons pas, au nom du sang versé pour la justice et la liberté.

• M. Lamine Debaghine : Ce ne sont pas les interruptions qui me feront taire. Ce que j'ai dit, je l'ai dit devant le juge d'instruction, en 1943, et je le dirai encore.

N'oubliez pas, Mesdames et Messieurs, l'Algérie est une Nation. Elle a été une Nation et a été souveraine. Seule l'agression de 1830 lui a fait perdre sa souveraineté.

On a trop tendance à l'oublier.
Par exemple, l'affirmation répétée à tous les instants, aussi bien par le gouvernement que par les membres même de cette Assemblée,





« L'Algérie était considérée comme un État souverain par la France elle-même. En 1793, pendant la guerre que celle-ci soutenait contre l'Europe entière, aussi bien pendant la Révolution que pendant le Consulat, la France jugea que, seule la nation algérienne, qui était à cette époque souveraine, pouvait la ravitailler en blé, en chanvre pour les cordages de ses navires, en chevaux et même lui prêter gracieusement de l'argent. Cela s'est produit en 1797. »

● ● ●

que l'Algérie constitue, tantôt une partie intégrante de la France, tantôt trois départements français, tantôt comme on vient de le dire une collectivité territoriale de la République française, est une affirmation unilatérale, dénuée de tout fondement.

De plus, les traités conclus entre l'État algérien et des nations telles que l'Angleterre, les États-Unis et la France elle-même prouvent que l'Algérie était considérée comme une nation souveraine. Bien mieux, non seulement la France a échangé des instruments diplomatiques qui ne laissent aucun doute sur la reconnaissance de la souveraineté de l'Algérie à cette époque, mais encore – et cela on ne le sait pas suffisamment – il y a eu au XVI^e siècle une véritable alliance entre la France et l'Algérie. Et une alliance ne peut se conclure qu'entre deux États souverains et non entre un vassal et un suzerain.

D'autre part, l'Algérie était à ce point considérée comme un État souverain par la France elle-même, qu'en 1793, pendant la guerre que celle-ci soutenait contre l'Europe entière, aussi bien pendant la Révolution que pendant le Consulat, la France jugea que, seule la nation algérienne, qui était à cette époque souveraine, pouvait la ravitailler en blé, en chanvre pour les cordages de ses navires, en chevaux et même lui prêter gracieusement de l'argent. Cela s'est produit en 1797. Les sommes prêtées par l'État algérien s'élevaient à plusieurs millions de francs-or. Les considérations dont je viens de faire état ne peuvent laisser aucun doute quant à la reconnaissance de la souveraineté algérienne par la France.

Depuis, il est vrai, il y a eu 1830. Le peuple algérien a lutté. Plus de deux millions de ses enfants sont tombés entre 1830 et 1857 dans la guerre de l'indépendance.

Si la loi du nombre et le sort de la guerre lui ont été contraires, cela prouverait-il, par hasard, que l'Algérie ait cessé d'avoir droit à l'indépendance ? Cela prouve-t-il surtout que la France ait le droit de dire que l'Algérie est française ? De quel droit se réclame-t-on pour déclarer que l'Algérie est française ? Serait-ce le droit du plus fort ? Serait-ce le droit de la conquête ? Le Tchécoslovaquie ou la Pologne, par exemple, conquises par les armes d'Hitler, ont-elles été considérées comme allemandes par vous, Mesdames, Messieurs, pendant les années terribles de la dernière guerre ?

Dans des considérations de cette sorte, il ne peut y avoir diverses interprétations pour un même fait. La Tchécoslovaquie a perdu sa souveraineté du fait d'une agression impérialiste. Elle a conservé son droit à l'indépendance et, aujourd'hui, elle a fini par devenir libre.

De même l'Algérie, malgré son héroïque lutte, a perdu sa souveraineté dans une guerre qui fut malheureuse.

Nous ne pouvons admettre que ce sera là le terme de sa souveraineté. Elle reconquerra sa liberté, elle redeviendra elle-même, nous en sommes persuadés, car il n'y a pas d'exemples au monde de Pologne qui ne finissent pas par ressusciter. L'Algérie – c'est notre avis et l'avis des historiens éminents qui se sont penchés sur son cas – n'a jamais été française. Tout le prouve, l'histoire comme la géographie.

Un siècle d'oppression ne lui a pas fait perdre sa personnalité, ni sa farouche détermination de redevenir elle-même. C'est la raison pour laquelle aujourd'hui, comme hier, il ne peut s'agir pour nous, Algériens, d'accepter une solution, quelle qu'elle soit, qui ne postule pas avant toute chose le respect de la personnalité algérienne, le développement de notre culture arabe et surtout la garantie absolue du retour à notre souveraineté nationale.

Vu sous cet angle, le problème algérien ne peut comporter que des solutions de droit, de justice et de démocratie. J'emploie le mot « droit », le mot « justice », le mot « démocratie ». Et je suis persuadé que ces mots n'ont pas tout à fait la même signification quand ils sont prononcés par quelqu'un qui a besoin du droit et de la démocratie ou, au contraire, quand ils sont prononcés par ceux pour qui ils ne sont qu'un paravant à d'autres idées moins avouables.

Veut-on, par exemple, régler le problème algérien sans le droit ? Pourtant, ce que je vais dire me paraît tout à fait naturel et je suis certain que mes paroles feront sursauter une partie de l'Assemblée. En 1830, il y a eu agression impérialiste par désir de lucratif et de conquête. L'histoire du blé de Bacri et Busnach le prouve amplement. Le plus fort s'est jeté sur le plus faible et il en est résulté l'état de fait que nous étudions aujourd'hui.

Sa solution au point de vue du droit des gens, au point de vue du droit strict, au point de vue du droit international, ne peut être autre chose que l'évacuation de l'Algérie par les troupes françaises, la restitution des terres expropriées à leur légitimes propriétaires, la restitution des médéras à la culture arabe, la restitution des mosquées à la religion musulmane. Veut-on une solution qui soit basée sur la justice ?

Le problème algérien a été d'abord une guerre, puis une lutte et actuellement il prend l'aspect d'un véritable procès entre l'Algérie et la France. Et dans ce procès, les Français se réservent le droit d'être juges. Or, il est évident qu'en bonne justice, on ne saurait être à la fois juge et partie. D'où la nécessité, pour un bon règlement de la question algérienne – si vous le voulez bien, Mesdames et Messieurs – de porter le différend devant des juges qui ne soient ni algériens, ni français.

● ● ●

Là encore, la solution est nette. Le peuple algérien a fait suffisamment de sacrifices, je crois, aux cours de deux dernières guerres mondiales pour la cause de la démocratie. Il a le droit de réclamer pour lui l'institution de cette démocratie qu'il a contribué à instaurer dans le monde.

Qu'on lui donne la parole, que l'on permette l'élection d'une Assemblée constituante souveraine élue au suffrage universel, comme cela a été accordé aux Indes par l'Angleterre. Et l'on verra ce que pense le peuple algérien sur la forme de régime qui sera appelé à régir et sur la nature des relations qu'il sera amené à avoir avec la France ou tout autre pays.

Et si le peuple algérien se prononce pour l'indépendance, il faudra bien qu'on la lui accorde, si on est démocrate.

Les solutions que nous venons de voir sont nettes et simples et pourtant il est facile de prévoir qu'aucune d'elles ne sera retenue pour la bonne raison que ce sont là des solutions de justice, de droit et de démocratie.

Et c'est précisément parce qu'elles sont justes et équitables qu'on ne voudra même pas en entendre parler, tant l'esprit colonialiste étroit, rétrograde et essentiellement injuste est encore vivace. Et pourtant, ce que nous demandons n'est pas une faveur, c'est un droit. C'est le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes que nous réclamons, nous Algériens, et ce droit, nous avons conscience de l'avoir chèrement acquis par nos sacrifices au cours des deux guerres mondiales durant lesquelles nous avons contribué à préserver de l'esclavage des peuples actuellement libres, mais qui peut être ne l'étaient plus après 1940.

Si c'est trop demander de la reconnaissance en fonction des services rendus, que du moins on respecte les traités et les conventions relatifs aux relations franco-algéries que la France a signés en 1830.

Je ne veux parler que pour la mémoire de la convention du 5 juillet 1830, par laquelle, sur les honneurs de la France, le maréchal de Bourmont – qui n'était peut-être que général alors – s'engageait textuellement à respecter la liberté des habitants, leur religion, leurs propriétés, leur commerce et leur industrie.

Sitôt les troupes françaises entrées à Alger, la convention fut jugée lettre morte, les habitants furent traqués, chassés – c'est de l'histoire – et déportés en masse. Des tribus entières furent exterminées ou enfumées dans les grottes. Les biens habous furent séquestrés, les meilleures terres expropriées.

Je pourrais vous parler longtemps de ces choses, vous les trouverez dans les mémoires du colonel de Saint Arnaud.

La religion musulmane fut colonisée par des fonctionnaires non musulmans, les plus belles mosquées abattues ou transformées en cathédrales.

Quand au commerce et à l'industrie des Algériens tte Charte, à l'article 73 concernant les États non autonomes, la France s'est engagée solennellement à reconnaître le principe de la primauté des intérêts des populations autochtones. Elle a accepté comme une « mission sacrée » l'obligation de favoriser la prospérité des autochtones, de respecter la culture des peuples non autonomes et d'assurer leur progrès politique et social, ainsi que le développement de leur instruction.

Elle s'est engagée, en outre, à les traiter avec équité, à les protéger contre tout abus, à leur permettre de s'administrer eux-mêmes et de tenir compte de leurs aspirations politiques et à les aider dans le développement progressif de leurs aspirations politiques et à les aider dans le développement progressif de leurs institutions politiques. On voit qu'il y a loin entre ces engagements internationaux et la politique suivie par la France en Algérie jusqu'à ce jour. Il est d'ailleurs remarquable – ce n'est peut-être qu'une coïncidence –

qu'au jour même où s'élaborait cette Charte à San Francisco, la France prenait pour ainsi dire les devants en Algérie et marquait les rapports qu'elle comptait dorénavant avoir avec les Algériens par l'effroyable répression de mai 1945, au cours de laquelle tombèrent plus de 40.000 Musulmans algériens. C'était sans doute cela que traiter le peuple algérien avec équité et le protéger des abus !

De même, c'était sans doute pour respecter sa culture et développer son instruction que les medersas furent fermées et que la langue arabe, langue maternelle des Algériens, fut proscrite et considérée comme langue étrangère.

De même, c'était sans doute parce qu'on a considéré comme une mission sacrée de favoriser la prospérité des Algériens que l'on a construit de toutes pièces une économie algérienne au profit exclusif de la colonisation et des éléments européens qui la représentent, au détriment absolu de la population musulmane réduite à l'état d'immense prolétariat asservi à la féodalité agraire des colons. Je ne veux pas parler du plan Monnet. Je ne le connais pas. Mais je suppose qu'il a été façonné pour que l'économie algérienne soit complémentaire de l'économie française et cela a été décidé sans demander notre avis. C'est sans doute pour tenir compte des aspirations politiques du peuple algérien que l'on maintient dans l'ilégalité un parti politique qui, qu'on le veuille ou non, représente l'opinion de la majorité des Algériens et qu'on interdit aux représentants légaux du peuple le droit de parole dans leur propre pays.

Enfin, il est à présumer que c'est par soucis de développer la capacité du peuple algérien à s'administrer lui-même et de l'aider dans le développement progressif de ses libres institutions politiques, et, surtout pour tenir compte de la primauté des intérêts des autochtones dans tout rapport entre la France et l'Algérie, qu'on veut aujourd'hui imposer au peuple algérien, sans même le consulter, un statut qui ne vise rien moins qu'à perpétuer l'asservissement économique du peuple algérien, l'anéantissement de sa culture et l'effacement progressif de sa personnalité. Le peuple algérien ne pourra pas accepter cela. Il exigera que la France respecte les traités signés, et que la Charte des Nations Unies ne soit pas un vain mot. La France a le devoir de laisser instaurer la démocratie en Algérie. L'Algérie a le droit de disposer d'elle-même. Ce droit, elle l'a acquis sur le champ de bataille ; elle le revendique aujourd'hui.

C'est pourquoi elle s'élève contre tout statut que, de force, on voudrait lui imposer. Le peuple algérien considère qu'il a le droit et le devoir de se déterminer lui-même et de choisir les institutions politiques qui doivent le régir.

Reconnaitre, en effet, à un gouvernement quel qu'il soit, fût-il français, le droit de doter l'Algérie d'un statut, c'est à proprement parler

reconnaitre l'état de fait créé par la colonisation en Algérie, contre le droit des gens et les intérêts sacrés du peuple algérien. Ce serait, par là-même, abdiquer par notre propre volonté la souveraineté nationale de notre peuple. Cela ne peut pas être.

Le peuple algérien nous a mandatés, nous élus nationalistes algériens, pour proclamer au peuple français et au monde entier que l'Algérie ne reconnaît pas l'état de fait créé par la conquête de 1830, que l'Algérie n'est pas française, qu'elle ne l'a jamais été et qu'elle ne reconnaît pas à la France le droit de lui donner un statut quel qu'il soit et, qu'au surplus, aucune solution ne peut être acceptée par le peuple algérien si elle n'implique pas au premier chef la garantie absolue d'un retour à sa souveraineté nationale.

C'est pourquoi nous réclamons l'élection d'une Assemblée constituante algérienne, souveraine, élus au suffrage universel, sans distinction de race, ni de religion.

C'est la seule solution qui, en postulant le retour à la souveraineté nationale de notre peuple, constitue par là-même la solution juste et démocratique du problème algérien.»

Mohammed Lamine Debaghine



Les traités conclus entre l'État algérien et des nations telles que l'Angleterre, les États-Unis et la France elle-même prouvent que l'Algérie était considérée comme une nation souveraine. Bien mieux, non seulement la France a échangé des instruments diplomatiques qui ne laissent aucun doute sur la reconnaissance de la souveraineté de l'Algérie à cette époque, mais encore – et cela on ne le sait pas suffisamment – il y a eu au XVIème siècle une véritable alliance entre la France et l'Algérie. Et une alliance ne peut se conclure qu'entre deux États souverains et non entre un vassal et un suzerain.»

EXPOSITION



Photos : Nacéra

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
EL MOUDJAHID

UN LONG PARCOURS AU SERVICE DE LA PATRIE



FRANÇAIS, ILS ONT



Par Mohamed Bouraib, Département histoire d'El Moudjahid

Jean-Paul Sartre, Henri Alleg...



Si le consensus médiatique et la répression policière ont largement dominé en France, lors de la lutte de Libération nationale, des intellectuels français (ils ne sont pas nombreux) ont su s'en dégager pour se placer résolument du côté du droit et de la justice.

S'il est difficile, dans le cadre de ce modeste article, de parvenir à l'exhaustivité, en tentant de citer un maximum d'intellectuels qui ont défendu la cause algérienne, il faut d'abord retenir l'opposition centrale incarnée par les deux plus grandes figures de la scène intellectuelle et littéraire de l'époque, à savoir l'écrivain et prix Nobel de littérature, Albert Camus et le philosophe Jean-Paul Sartre.

Albert Camus est connu pour cette phrase que Sartre vouait aux gémomies : «En ce moment, on lance des bombes dans les tramways d'Alger. Ma mère peut se trouver dans un de ces tramways. Si c'est cela la justice, je préfère ma mère» (couramment transformée en : «Entre la justice et ma mère, je choisis ma mère»).

Dans son discours, «Le colonialisme est un système» (1956), Sartre dénonce la mystification coloniale et démonte point par point les arguments des colons en faveur d'une Algérie française.



Chiffres à l'appui, il démontre comment la colonisation a paupérisé la population algérienne et comment le développement du pays ne profite qu'aux colons et à un système extrêmement violent. Il dévoile également à quel point la métropole a déstructuré la société algérienne et a « fabriqué un indigène » qui ne pourra répondre à la violence française que par le nationalisme.

Les mots de Sartre sont durs, les phrases rappellent « le Discours sur le colonialisme » d'Aimé Césaire : le colonialisme, écrit Sartre, « est notre honte, il se moque de nos lois ou les caricature ; il nous infecte de son racisme [...] il oblige nos jeunes gens à mourir malgré eux pour les principes nazis que nous combattions il y a dix ans ; il tente de se défendre en suscitant un fascisme jusque chez nous, en France. Notre rôle, c'est de l'aider à mourir. Non seulement en Algérie, mais partout où il existe. Les gens qui parlent d'abandon sont des imbéciles : il n'y a pas à abandonner ce que nous n'avons jamais possédé. L'appartement de Sartre sera à deux reprises plastiqué par l'Organisation de l'armée secrète (OAS).

Henri Alleg, journaliste et intellectuel de gauche dénonce l'usage de la torture.

•••

DÉFENDU LA CAUSE ALGÉRIENNE

Beaucoup ignoraient encore en France que ce supplice est courant contre les militants algériens. Des rumeurs commencent à circuler, des témoignages ébrèchent le mur du silence. Mais c'est la publication par les éditions de Minuit, de « La Question », en mars 1958, qui dévoila à la face du monde, le visage hideux de cette infamie.

Interdit pratiquement tout de suite, le livre sera republié en Suisse quelques jours plus tard et connaîtra un immense succès.

Plus personne, dès lors, ne peut ignorer que la torture est une arme de guerre systématique en Algérie.

Alleg est arrêté le 12 juin 1957 par les parachutistes au domicile du mathématicien Maurice Audin, lui-même incarcéré et qui mourra sous la torture. Il subira durant de longs mois « la question ».

En 1957 paraissait chez l'éditeur Subervie, « Le Soleil sous les armes, Éléments d'une poésie de la Résistance algérienne », un texte de 60 pages de Jean Sénaç. Il sera imprimé, puis censuré six jours après sa publication dans la revue « Exigence ».

Sénaç affirme (et profère) que la poésie est par nature résistante et que le poète est celui qui porte les aspirations communes du peuple à la liberté. En cela, il ne peut que rejoindre le militant révolutionnaire dans le combat pour l'indépendance.

L'adhésion d'Henri Kréa à la révolution algérienne est affirmée par un manifeste: La Révolution et la poésie sont une seule et même chose.

Il est un des rares à parler de génocide, dès 1957, pour marquer la barbarie extrême de la guerre coloniale.

« Je parle au nom d'un peuple massacré
Au nom d'un peuple bâillonné
D'un peuple emprisonné
D'un peuple à qui
On a voulu couper la langue
Dont on a voulu fracasser la nature
D'un peuple juste
D'un peuple illimité
D'un peuple parqué



Derrière les barbelés

De la haine
Du crime
Du crime
Du génocide ».

Lié à Mohamed Boudia, l'homme de théâtre assassiné par les services israéliens, il rassemble ses textes théâtraux dans « Théâtre algérien » publié à Tunis et à Paris en 1962, avec une préface de Michel Habart, un intellectuel partisan du droit du peuple algérien à son émancipation. C'est un français anticolonialiste qui a publié en 1961 aux Editions de Minuit "Histoire d'un parjure" qui provoqua une violente polémique sur l'état de l'Algérie en 1830 et les débuts de la conquête par la France.

Les témoignages sont formels. En 1830, tous les Algériens savaient lire, écrire et compter, « et la plupart des vainqueurs, ajoute la commission de 1833, avaient moins d'instruction que les vaincus ». Les Algériens sont beaucoup plus cultivés qu'on ne croit, note Campbell en 1835. Il y avait plus de cent écoles primaires à Alger, 86 à Constantine, 50 à Tlemcen. Alger et Constantine avaient chacune six à sept collèges secondaires, et l'Algérie était dotée de dix zaouïas (universités). Chaque village ou groupe d'habitants avait son école. L'occupation leur porta un coup irréparable. « Nous avons, dit l'orientaliste George Marcais, gaspillé l'héritage musulman à plaisir. »

BRAVER LA CHAPE DE PLOMB

Jérôme Lindon (1925-2001) a rejoint en 1946 les éditions de Minuit, nées dans la résistance à l'occupation allemande.

Dès 1956, cet ancien résistant s'est engagé contre l'usage de la torture en Algérie. C'est aux éditions de Minuit que paraissent notamment, « L'Algérie en 1957 » de Germaine Tillion, repris et augmenté en 1961 sous le titre « L'Afrique bascule vers l'avenir », puis « La Question » d'Henri Alleg, qui doit son titre à Jérôme Lindon, « L'Affaire Audin » de Pierre Vidal-Naquet et « Le Désert à l'aube » de Noël Favrelière. Ces trois derniers ouvrages seront saisis et l'éditeur poursuivi et condamné à plusieurs reprises.

En 1962, paraîtront en outre *La Raison d'Etat*. La répression de 1954 à 1962 et *La Torture dans la République* de Pierre Vidal-Naquet.

Signataire du "Manifeste des 121", Jérôme Lindon a en outre imprimé et diffusé cet appel.

La collection « Cahiers libres », lancée en 1959, ainsi baptisée en hommage aux Cahiers de Charles Péguy, vise à « combler les lacunes de l'information sur la guerre d'Algérie ».

Parmi les premiers livres de cette collection, on trouve « L'An V de la révolution algérienne » (1959), de Frantz Fanon, « Ratonnades à Paris », long article (non signé), de Paulette Péju, « L'Algérie, nation et société » (1965), de Mostefa Lacheraf.

Avec les Editions de Minuit, les éditions Maspero sont les seules, en France, à oser braver le pouvoir et la répression – sans oublier les attentats, nombreux, de l'extrême droite et de l'OAS. Tandis que l'Algérie s'embrase et que le préfet Maurice Papon déchaîne la furie policière contre les manifestants, tandis que les luttes de libération enflamment ce qu'on n'appelle pas encore le tiers-monde.

« Nous avions bricolé un système de distribution des livres interdits concernant l'Algérie avec les éditeurs étrangers La Cité de Nils Andersson, à Lausanne, ou Feltrinelli, à Milan », rappelle Jean-Philippe Talbo-Bernigaud. Certains ouvrages, censurés en France, sont ainsi diffusés à partir de la Suisse ou de l'Italie. Voir édités et renvoyés en France, sous le manteau.

L'Algérie a inspiré un livre magistral, « L'Honneur de Saint-Arnaud », de François Maspero.

M. B.

L'ALN SOUS L'OBJECTIF de deux reporters américains



Robert Barrat.

En septembre 1955, Robert Barrat fut le premier journaliste à se rendre dans un maquis de l'Armée de libération nationale.

France Observateur et L'Express furent saisis pour en avoir rendu compte et Barrat arrêté. Alors que l'armée française cherchait à maîtriser le récit de la guerre, passer dans l'autre camp était unanimement considéré comme une trahison. Un an plus tard, deux reporters américains, Herb Greer et Peter Throckmorton, passèrent cinq mois avec l'ALN : leurs images, prises de l'« autre côté », firent le tour du monde, tentant de « déchirer le voile de la propagande française », comme l'écrivit l'hebdomadaire allemand Stern en avril 1957. Soudain, ces combattants de l'ombre que la France ne souhaitait pas voir désigner autrement que comme des « bandits », des « hors-la-loi » ou des « terroristes », apparaissaient en pleine lumière, membres d'une armée régulière, organisée et efficace dans sa lutte pour l'indépendance du peuple algérien.

DES REPORTERS INCORPORÉS DANS L'ALN

Accrédité par les autorités françaises, Throckmorton avait séjourné plusieurs mois en Algérie au printemps 1956, couvrant la guerre dans le sillage de l'armée. En juillet, arrêté dans une maison de la Casbah alors qu'il filmait clandestinement une descente de police, il passa quelques heures dans un commissariat et, sous le coup d'une menace d'expulsion, quitta le territoire algérien sans espoir d'y revenir officiellement.

Retiré à Tanger, il fut contacté par des militants du FLN, qui lui proposèrent de passer clandestinement la frontière et de l'incorporer dans l'ALN. Après une enquête de sécurité, Throckmorton et son collègue free-lance Herb Greer furent accrédités. De septembre 1956 à janvier 1957, l'ALN prit totalement en charge leur sécurité, leur subsistance et leurs déplacements en wilaya 5, dans la région de Nédroma et dans l'Atlas saharien.

L'expérience relevait d'un partage d'intérêts. Les reporters américains emmagasinaien ainsi des clichés sensationnels et inédits : un scoop facile à monnayer dans le monde entier, dans la mesure où les correspondants installés à Alger ne pouvaient travailler que du côté français. En recrutant ces professionnels, l'ALN se donnait quant à elle les moyens de construire pour l'opinion étrangère une image de l'armée de libération qui démentait les thèses françaises, avec des images de qualité qu'elle n'était pas en mesure de produire en interne.

Les reporters photographierent et filmèrent, dans des camps de l'ALN, la vie quotidienne des maquisards et des séances d'entraînement.

Deux prises d'armes furent même spécialement organisées à leur intention. Alors que la plupart des médias occidentaux parlaient encore de « bandes », ces quelques dizaines de combattants de l'ALN étaient photographiés comme n'importe quel détachement d'une armée régulière, bien équipée et disciplinée. Afin de démontrer la capacité offensive et la puissance de feu de l'ALN, les reporters furent intégrés à de petits groupes de combat pour filmer trois embuscades, les véhicules incendiés, les cadavres des soldats français et même deux prisonniers.



On les invita enfin à suivre la tournée d'une équipe médicale du Croissant-Rouge algérien auprès des populations civiles et à témoigner des ravages de la répression sur les biens et les personnes.

Après cinq mois de vie clandestine sur le sol algérien, Greer et Throckmorton rentrèrent au Maroc, où certaines de leurs bobines avaient déjà été rapportées par un agent de liaison de l'ALN en octobre 1956 pour une exploitation immédiate par les services d'information du FLN. Avant de rejoindre les États-Unis au début de l'année 1957, et conformément à leur engagement, ils laissèrent un jeu complet de leurs images au service d'information basé à Tétouan.

Des canaux de diffusion multiples

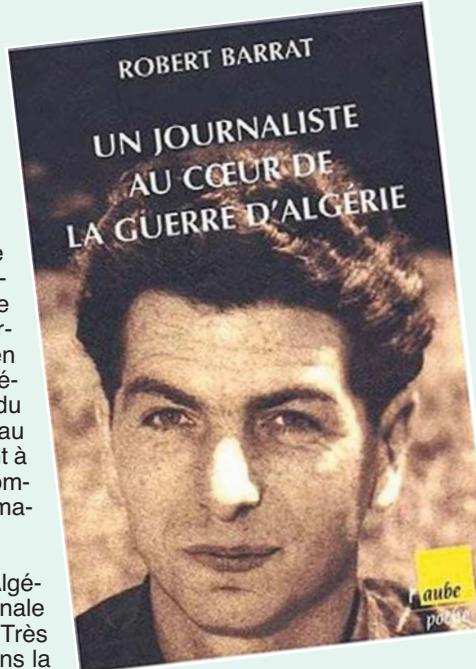
La guerre pour l'indépendance de l'Algérie se menait aussi à l'échelle internationale et particulièrement à l'ONU [s. p. 651]. Très tôt, les Algériens ont intégré l'image dans la gamme de leurs outils de communication, au service de leur diplomatie. Dans cette perspective, le reportage de Greer et Throckmorton était une aubaine et il a constitué pendant près d'une année une sorte de fonds de roulement iconographique pour les services d'information du FLN.

À l'occasion du deuxième anniversaire du début de l'insurrection et alors que la 11e session de l'Assemblée générale de l'ONU était ouverte depuis deux semaines, deux brochures illustrées furent publiées en langue anglaise (*Fighters for Freedom et What is Algeria ?*), tandis que le bureau du FLN à New York parvenait à faire diffuser sur la chaîne de télévision américaine NBC, le 28 octobre 1956, les premières images tournées au maquis par Greer et Throckmorton. Le journal Résistance algérienne, publié par le FLN à Tétouan, en reproduisait le commentaire le 20 novembre : « Le monde, à l'étranger, n'a visuellement rien vu des hommes résolus qui s'opposent à la loi française. Le film que nous avons en est une rare exception (film réellement tourné derrière les lignes rebelles quelque part dans le Nord-Ouest algérien). »

Selon l'expression de l'historien américain Matthew Connelly, 1957 ne fut pas seulement l'année de la « bataille d'Alger », mais aussi celle de la « bataille de New York ». En février, les images des deux Américains permirent de composer un numéro spécial de Résistance algérienne, sorte de tiré à part photographique de quatre pages, légendé en arabe, français, anglais et espagnol. En vue de la 12e session de l'Assemblée générale de l'ONU, qui s'ouvrirait en septembre, les nationalistes publièrent en juillet une épaisse brochure de plus de quatre-vingt-dix pages et un dépliant qui en reprenait l'essentiel, en plusieurs langues : Aspects de la Révolution algérienne. En septembre, le Croissant-Rouge algérien utilisa à son tour les images américaines pour produire plusieurs affiches.

Affolée par cette offensive médiatique, la diplomatie française abreuva les chaînes de télévision américaines de nouvelles bandes filmées défendant la position de la France et distribua des milliers de photographies produites par le service photographique de l'armée. En août, pour riposter à la brochure algérienne, un Livre blanc sur les « atrocités commises par les terroristes » fut rebaptisé Aspects véritables de la rébellion algérienne. Fin octobre, le gouvernement général publia même un livret dénonçant le trucage de ces photographies prises au maquis, afin de délégitimer le reportage qui circulait à travers le monde depuis le printemps 1957.

En effet, dès leur retour du Maroc, Greer et Throckmorton diffusèrent leurs images dans la presse internationale. Ils placèrent notamment des reportages dans des magazines illustrés allemand (Stern, 13 avril 1957) et suisse (Die Woche, 20 avril 1957), puis américains (Cavalier, juillet 1957, et Brave, no-



vembre 1957), sans pour autant atteindre des journaux à très forte audience. Peter Throckmorton frappa cependant un grand coup en obtenant la diffusion de son film de trente minutes *La Vie derrière les lignes rebelles* sur la chaîne américaine NBC, dans l'émission-phare du journaliste Chet Huntley (*Outlook*, 9 juin 1957).

En parallèle, au moins deux agences de presse américaines – INP (International News Photo) et UP (United Press) – distribuèrent dans le monde quelques images tirées du film de Throckmorton sur les maquis, relançant leur diffusion à grande échelle. Ainsi insérés dans le système médiatique international, les clichés gagnèrent une crédibilité et une audience que n'auraient pu leur donner à eux seuls les services d'information du FLN.

Cette expérience de reportage en sous-traitance fut une grande réussite pour le FLN, engagé dans une guerre inégale. Cette initiative pionnière a tendu à devenir système à partir de la fin 1957, alors que les services d'information du FLN, regroupés à

Tunis, puis le ministère de l'Information du GPRA, accueillaient de nombreux journalistes étrangers. Ces derniers restèrent cependant cantonnés aux bases de l'ALN en Tunisie et au no man's land entre la Tunisie et l'Algérie, zone née de l'édification, par les Français, d'un barrage électrifié sur la frontière, connu sous le nom de ligne Morice. Les maquis de l'intérieur n'étaient plus accessibles.

Mis en ligne sur Cairn.info le 01/10/2014
<https://doi.org/10.3917/dec.bouch.2013.01.0610>

**VICTOR HUGO
ET LA COLONISATION...
SANS LES MISÉRABLES**

« ... Quelle terre que cette Afrique !
L'Asie a son histoire, l'Amérique a son histoire, l'Australie elle-même a son histoire ; l'Afrique n'a pas d'histoire ; une sorte de légende vaste et obscure l'enveloppe. [...] »

« ... Déjà les deux peuples colonisateurs, qui sont deux grands peuples libres, la France et l'Angleterre, ont saisi l'Afrique ; la France la tient par l'ouest et par le nord ; l'Angleterre la tient par l'est et par le midi. Voici que l'Italie accepte sa part de ce travail colossal. L'Amérique joint ses efforts aux nôtres ; car l'unité des peuples se révèle en tout. L'Afrique importe à l'univers. [Je] me borne, et ce sera mon dernier mot, à constater ce détail, qui n'est qu'un détail, mais qui est immense : au dix-neuvième siècle, le blanc a fait du noir un homme ; au vingtième siècle, l'Europe fera de l'Afrique un monde. [...] Allez, Peuples ! Emparez-vous de cette terre. Prenez-la. À qui ? à personne. Prenez cette terre à Dieu. Dieu donne la terre aux hommes. Dieu offre l'Afrique à l'Europe. Prenez-là... »

Victor Hugo, *Discours sur l'Afrique, Actes et paroles*, IV, 1879.



Par Nadia KERRAZ

NOUREDDINE DJOUDI :

«L'IMPACT DE LA RÉVOLUTION ALGÉRIENNE A ÉTÉ ÉNORME»



Officier de l'ALN (Armée de libération nationale), Noureddine Djoudi a été, durant sa carrière de diplomate, en poste dans plusieurs capitales, notamment en Afrique où il a pu se rendre compte de l'aura de la Révolution algérienne. Dans cette longue interview, celui qui a été l'accompagnateur et l'instructeur militaire de l'icône mondiale du XX^e siècle, l'ancien Président sud-africain Nelson Mandela, lors de son séjour en Algérie en 1962, revient sur l'impact de la Révolution sur le continent noir et explique pour nos lecteurs les raisons qui poussent à ce jour l'Algérie à soutenir toutes les causes justes à travers le monde. Témoignage.

Politis : La Révolution algérienne a fortement impacté le continent africain. Avez-vous imaginé cela les premières années de son déclenchement ?

Noureddine Djoudi : Vous savez, j'appartiens à une génération qui a subi le colonialisme et toutes les formes d'oppression, et nous avons très jeunes, pris conscience de ses atrocités. Nous avons été marqués par le génocide du 8 mai 1945 à Guelma, Sétif et Kherrata.

C'est là que nous avons pris conscience du fait que nous n'étions pas français. Nous étions des indigènes et qu'il fallait d'une manière ou d'une autre affirmer notre personnalité. Lorsque nous avons appris le déclenchement de la révolution du 1er novembre, évidemment pour nous cela a été de l'enthousiasme, enfin nous allons lutter pour ce pays.

Une joie d'autant plus forte que l'on s'est dit cette fois cela sera la bonne. Nous étions convaincus. Pourtant on était très conscient du fait que notre guerre de libération était une guerre asymétrique. Un mouvement de libération et un peuple, dotés de peu de moyens, ou extrêmement limités, face à une grande puissance militaire. Mais nous étions prêts. Évidemment il y a eu des révoltes et des résistances depuis le moment où la France a mis les pieds en Algérie en 1830, car les algériens n'ont jamais cédé. Il y a eu l'épopée de l'émir Abdelkader, puis les différents soulèvements à l'est comme à l'ouest. Mais cette fois la dénomination Front de libération nationale signifiait qu'on avait réussi à coordonner tous les partis présents pour former un front unique et qui avait un objectif. Voilà pourquoi nous étions tous engagés sans réserves.

Pour répondre à votre question, il faut que vous sachiez qu'il y avait avant le début de la révolution une prise de conscience aiguë grâce aux échanges entre les étudiants des pays colonisés. Il y a une chose à laquelle on ne pense pas souvent. C'est que dans ses bêtises, le colonialisme a pris des décisions qui ont été finalement favorables aux peuples colonisés. Les français ont commencé par massacer les indigènes que nous étions et plus tard ils ont adopté une autre formule disant que ces indigènes qui se révoltaient doivent être coupés de leur peuple. D'où l'idée de les exiler. Et c'est ainsi qu'on a envoyé des gens à la Réunion, aux Antilles. On a exilé par exemple l'exil de Messali Hadj à Brazzaville.

Lorsque j'ai présenté mes lettres de créances en tant qu'ambassadeur à Madagascar en 1963, j'ai vu dans la deuxième ville du pays, à Tananarive qu'il y avait des cimetières de résistants algériens qui sont morts là-bas. D'un autre côté, pour briser la résistance dans d'autres colonies, les chefs de la résistance ont été exilés en Algérie. La reine malgache ranavalona qui combattait contre la présence française a été exilée à Alger. Le roi Behanzin du Bénin qui lui a pris les armes contre les français, s'est retrouvé en exil à Blida.

La reine malgache et le roi Behanzin nous ont ouvert les yeux sur d'autres peuples qui eux aussi souffraient de l'occupation. Et pour les africains de leur côté eux aussi, voir un homme comme Messali Hadj à Brazzaville allait susciter des questions. Ce phénomène nous a permis de nous distinguer un peu de l'action des autres mouvements de libération qui disent qu'ils ont aidé. Au lendemain de la libération de Nelson Mandela, tout le monde s'est précipité pour dire qu'ils ont assisté et aidé l'ANC. Même Israël, qui était le meilleur allié de l'apartheid a prétendu avoir aidé l'ANC et avoir donné une formation militaire à Man-

«Nous avons été marqués par le génocide du 8 mai 1945 à Guelma, Sétif et Kherrata. C'est là que nous avons pris conscience du fait que nous n'étions pas français. Nous étions des indigènes, et qu'il fallait d'une manière ou d'une autre affirmer notre personnalité.»



dela . Ils ont eu une réponse cinglante du chargé des relations extérieures à l'époque de l'ANC, Johnny Makatini, qui a déclaré que c'est un mensonge éhonté.

La seule formation militaire que Ma-diba ait reçue était en Algérie.

Voilà si vous voulez ils ont été les précurseurs de tout ce qui est arrivé. Mais ce que je voudrais surtout souligner c'est que la position de l'Algérie vis-à-vis des mouvements de libération pendant la guerre de libération a toujours été basée sur un principe né de notre histoire ancienne. Notre histoire a été très significative. Je peux remonter jusqu'à plus de deux siècles avant J-C à l'ère grégorienne, lorsque Massinissa dans un premier temps allié à Rome pour conquérir l'Espagne, mais lorsqu'il s'est agi pour Rome d'imposer la pax romana sur toute la méditerranée Massinissa a dit aux tyrans romains attention à ne pas mettre les pieds en Afrique, car je suis africain. C'est pour vous dire que dès le départ, il y avait cette affirmation de l'africanité de l'Algérie. Ce sentiment s'est perpétué, sur le plan social pendant des lustres. Sur le plan religieux il faut aussi souligner l'action de la Tidjania qui a influencé toute l'Afrique de l'ouest.

Lorsque la révolution a été déclenchée, il aurait été tout à fait légitime que l'ALN, le peuple algérien ne se battent pas que pour une chose, la libération de l'Algérie éternelle seule, mais contrairement à d'autres mouvements nous sommes partis plus loin . Avant 1958 ou 1959 on avait commencé à former des combattants de l'Afrique subsaharienne, des personnes issues de l'Angola, du Mozambique. Cette formation militaire était graduée puisque cela allait de la formation de base, ce qu'on appelait la FCB qui durait 40 jours, jusqu'à la formation hautement spécialisée dans tous les domaines. On formait des personnes spécialisées dans l'artillerie, dans les transmissions, à l'organisation des États-majors. Nous avons créé des camps d'instruction militaire sur place.

Pourquoi ? Parce que ceux que nous formions ici se dispersaient par la suite. Il fallait aussi compléter cette formation par une formation sur place, car les conditions de terrain étaient différentes. Il est sûr que l'ensemble des pays africains à l'OUA s'étaient entendus sur la libération totale du continent africain en créant le Comité de coordination pour la libération de l'Afrique. Mais en quoi consistait cette aide, c'était de payer les contributions pour le comité de libération, une somme qui est répartie entre les différents mouvements et qui devenait inadéquate compte tenu de l'importance de la bataille livrée. Certains aussi, verbalement, parlaient d'aides à l'Afrique mais qui en réalité avaient des liens avec le régime de Prétoria.

Certains ont limité leurs aides à quelques vieux fusils, quelques centaines de dollars, un ou deux passeports et disaient nous avons aidé.

C'est dire que déjà à l'époque on se préoccupait non seulement de la libération de notre pays mais aussi de celle du continent africain en tant que tel. Évidemment après l'indépendance, et immédiatement après le cessez-le-feu, lorsque celui qui a été chef d'Etat-major de l'ALN, ensuite ministre de la défense et ensuite chef de l'Etat, Houari Boumediene, a dit « notre indépendance ne sera jamais complète tant qu'il y aura encore des peuples sous domination coloniale ». Et cela a beaucoup influencé l'opinion publique africaine. En ce qui concerne l'Algérie, mes instructions par exemple étaient claires. Pas seulement pour moi, mais pour tous mes collègues de l'époque. On devait fournir une aide sérieuse.





• • •

Mais le président boumediène nous disait qu'il ne fallait pas parler d'aide, c'était un devoir, on le faisait un point c'est tout.

Il avait été très clair : nous n'avons rien attendu en retour. Nous avons aidé un point c'est tout. On ne demande pas à ces pays de nous renvoyer l'ascenseur.

C'est à nous de décider de l'effort, on n'attend pas que les sud-africains, les mozambicains ou les angolais nous fassent des cadeaux parce que nous les avons aidés. C'est immoral.

Et c'est resté jusqu'à présent ?

Absolument. Lors d'une intervention à la télévision sud-africaine et alors que l'animatrice disait que « ne n'oublierons jamais l'aide de l'Algérie », j'ai dit non, on ne vous a pas aidé. La dame a été stupéfaite par ma réponse. Je lui avais expliqué qu'au-delà de l'aide, il y avait quelque chose de plus important : nous étions engagés, on ne s'était pas contenté seulement d'aides matérielles. Nous étions partie prenante dans votre guerre. Le premier novembre ne s'est pas arrêté le 5 juillet. La révolution chez nous est devenue quelque chose de permanent sous d'autres formes. Elle était au début sous la forme d'une lutte armée et d'une mobilisation du peuple, et aujourd'hui elle continue à s'exercer par exemple dans notre principe absolu du soutien aux peuples qui souffrent d'oppression et de colonialisme. C'est un principe sacré et cet engagement est « fi sabilallah » .

Vous avez été l'officier accompagnateur-instructeur de Nelson Mandela, lors de son séjour en Algérie. Racontez-nous...

C'est une chose dont je n'aurais jamais rêvé. Un hasard de l'histoire a fait que je me retrouve face à Mandela que je ne connaissais pas. Et lorsque Mandela est venu au contact avec l'ALN, avec son adjoint, nos chefs étaient embarrassés parce qu'il y avait la barrière linguistique. Il ne parlait ni l'arabe ni le

français. Comment communiquer avec lui ? Faire venir un interprète de l'extérieur ?

Il y avait un problème de sécurité. Il ne fallait pas que l'on sache qu'il était en contact avec nous parce qu'à son retour en Afrique du sud, il aurait été exécuté. Il a fallu que mon chef direct, au commissariat politique, Si Omar Belmehdjoub, qui est toujours en vie, dise aux chefs, j'ai un jeune prof d'anglais. Non seulement il est moudjahid, mais il est aussi anglophone. C'est comme cela que je me suis retrouvé comme interprète, ensuite comme accompagnateur et puis un peu formateur de Nelson Mandela grâce à la langue anglaise. Cela est resté dans la mémoire collective des mouvements de libération.

Mandela avait dit que la révolution avait été un modèle pour lui et ses compagnons, vous confirmez ?

Mieux que cela. Je me souviens très bien d'une phrase qu'il a dite et qui est très significative, qui a un sens profond. Il a dit « je suis venu m'inspirer de votre lutte ». Pourquoi ? Parce que Mandela avait été nommé chef suprême de l'armée de l'ANC. Il devait organiser la lutte armée. Ses discussions, dont je suis le seul témoin vivant, avec si Djamel Cherif Belkacem, paix à son âme, qui parlait au nom de l'Etat-major, ont permis à l'ANC d'établir une nouvelle orientation. Cherif Belkacem lui a dit « nous sommes là, non pas pour dire ce qu'il faut faire, vous connaissez votre pays mieux que nous, mais puisque vous demandez à savoir comment nous sommes sur le plan de réussir je vais vous le dire. A cette époque nous venions de pratiquement de conclure les accords d'Evian, il ne lui a pas caché tout ce que nous avions fait, les réussites, les obstacles rencontrés et les erreurs commises, pour éviter qu'il les refasse. Nous lui avons dit que nous serons de votre côté et que nous mettons tous les moyens à votre disposition. Il lui a été dit aussi que l'indépendance est proche et que notre soutien allait être renforcé au lendemain de l'indépendance.

Les sud-africains ne l'ont jamais oublié et continuent à le dire. Ils ont trouvé à la disposition de leur mouvement tous les moyens. L'armement et le soutien politique. Toutes nos ambassades avaient des instructions pour poser tout le temps le problème de l'apartheid. Il fallait sensibiliser les opinions publiques. Nous lui avons aussi conseillé de créer une diplomatie de guerre pour sensibiliser les pays sur la réalité de l'apartheid.

L'Algérie a fait profiter de son expérience les mouvements de libération en disant qu'il faut trois éléments pour libérer un pays : la lutte armée, la mobilisation du peuple et la diplomatie de guerre. Cette diplomatie qui nous a réussis. Il faut savoir que les dirigeants de la lutte armée disaient que nous ne battons jamais la France militairement, comme elle a été défaite à Dien Bien Phu. Ce n'était pas les mêmes conditions. Le Vietnam s'appuyait sur la Chine. Il fallait donc mener une lutte sous toutes ses formes jusqu'à ce que nous obligions la France à négocier avec nous sur un pied d'égalité. C'était cela le véritable objectif.

L'objectif était atteint car sur le plan international on avait réussi à isoler petit à petit la France. Tout cela nous avons essayé de l'expliquer à nos amis, pour dire que c'est un travail en profondeur, si on se contente de faire une révolte armée on n'a pas les moyens de résister.

C'est pour cela que l'impact sur les mouvements de libération a été énorme et pas seulement sur les mouvements, parce que même les pays qui n'ont pas eu à combattre qui ont eu leur indépendance savent très bien que cette indépendance a été la conséquence d'une évolution qui fait qu'à cause de l'Algérie, la France pour se concentrer sur l'Algérie, a accepté de lâcher d'autres pays. Même si pour certains c'était très conditionné, ils avaient un drapeau et un hymne, mais la France restait là.

L'aura de la Révolution s'est prolongé au-delà de l'indépendance en Afrique et ailleurs, pourquoi ?

C'est absolument vrai. Déjà durant la guerre de libération il y a eu un certain nombre de choses qu'il faut souligner. Le Ghana de Khame Nkrumah avait accordé à l'Algérie le droit d'installer une ambassade de plein droit, nous avions une ambassade avec notre drapeau et un ambassadeur qui n'était autre que Frantz Fanon. Dans la Guinée de Sékou Touré à ses débuts, lorsqu'il a dit non à la France, nous avions également un ambassadeur, c'était, allahyerahmou, le commandant si Omar Ous-sedik. Le Nigeria qui ne nous a jamais reconnu en tant que FLN, avait cependant protesté violemment contre les tirs nucléaires dans le Sahara. Après la victoire de l'Algérie, le pays avait une aura extraordinaire à travers toute l'Afrique. La révolution algérienne est devenue une espèce de symbole. C'était un phénomène auquel personne n'aurait cru sauf les Algériens eux-mêmes et encore au début certains pensaient qu'on allait avoir un deuxième massacre comme 8 mai 1945. Ce qui fait cette admiration des africains pour l'Algérie, c'est que nous avons été inflexibles sur le plan des principes. Nous avons toujours défendu la libération de l'Afrique. Pas seulement politique comme nous nous battons actuellement pour le Sahara occidental, mais la libération sur le plan intellectuel, sur le plan culturel.

Y a-t-il eu des tentatives de "corruption" pour éviter cet engagement en faveur de l'Afrique ?

Bien sûr, il y a toujours eu des efforts pour contraindre l'Algérie à renoncer à ses principes. Et cet effort continue aujourd'hui. J'ai animé une conférence et j'ai expliqué à nos jeunes diplomates ce qu'est la guerre de 4ème génération. Les gens ne le savent pas. Il y a déjà trois ou quatre ans, j'avais dit à l'ambassadeur des Etats-Unis, nous vous trompez pas le Maroc nous fait la guerre. Il ne l'a fait pas avec des chars ou des avions.

Il sait qu'il se cassera les dents. Mais il le fait de manière beaucoup plus insidieuse, par la drogue pour liquider notre jeunesse.

Les américains ont commencé à réfléchir à la guerre de 4ème génération au lendemain de la 2 ème guerre mondiale. Ils ne l'ont pas inventée, c'est le fruit de la réflexion d'un chinois 2000 ans avant l'ère chrétienne qui avait dit pour conquérir un pays ne perdez pas de temps à perdre vos hommes sous les armes, travaillez la population de ce pays pour qu'elle crée des troubles à son gouvernement qu'elle affaiblit ce pays et à ce moment-là vous entrez comme si la porte était grande ouverte.

C'est ça l'objet, c'est d'affaiblir l'Algérie par tous les moyens. Pour détruire l'Algérie il faut la balkaniser et qu'elle soit divisée. En plusieurs mini'Etat. Ils ont réussi en Yougoslavie. Ce modus operandi existe encore dans la stratégie des ennemis de l'Algérie.

Comment l'Algérie peut entretenir ou réanimer cette aura ?

Il faut travailler sur deux niveaux. D'abord au niveau national et ensuite au niveau du continent africain.

Au niveau national il faut avoir le courage de dire certaines vérités, et d'être conscients que l'avenir de notre pays revient aux jeunes. Nous avons manqué à notre devoir car on n'a pas transmis le message aux jeunes. Aujourd'hui ils se trouvent influencés par toutes les manipulations des ennemis de l'Algérie, alors qu'il fallait qu'on fasse comme Tito. Après la libération, tous les jeunes ambassadeurs yougoslaves avaient la même formation que les anciens qui ont fait le maquis et la résistance. C'est là où nous avons failli. Il y a un effort de communication à faire en direction de la jeunesse. Il faut leur donner les moyens d'être fier de leur pays.

Sur le plan extérieur, la première chose qu'a faite le président Tebboune, a été d'assister à la réunion africaine des chefs d'Etat en février dernier et la première chose qu'il a annoncée a été la création d'un organisme spécifique pour défendre l'Afrique. Je crois qu'on est sur la bonne voie. Le président Tebboune est conscient que l'Algérie ne peut être qu'affaiblie sans sa profondeur stratégique. Et la vraie guerre pour l'Afrique se passe en Algérie

Dans la conjoncture actuelle, est-il possible qu'une révolution impacte le monde tel qu'il a été impacté par celle menée par l'Algérie ?

Je vous ai dit que la Révolution ne s'est pas arrêtée en juin 1962, elle continue toujours. Pourquoi ? parce qu'il y a ce principe qui est ancré en nous, c'est génétique, depuis Massinissa lorsqu'il a dit je suis africain, l'algérien continue à garder cette africainité en lui.

On ne change pas et la Révolution algérienne ne changera pas, parce que nous sommes indépendants. Nous avons réussi à faire de grandes choses, mais nous continuons toujours à prôner le respect de certains principes fondamentaux qui ont été mis en valeur par la révolution et on continue aujourd'hui par exemple du Sahara. C'est notre ADN.

N. K.



«L'Algérie a fait profiter de son expérience les mouvements de libération, en disant qu'il faut trois éléments pour libérer un pays : la lutte armée, la mobilisation du peuple et la diplomatie de guerre.»



Par Amar Belkhodja (*)

LE FRONT DIPLOMATIQUE LES GRANDES ENJAMBÉES



C'est en grandes enjambées que la diplomatie algérienne va franchir des étapes notables, mettant, toutes les fois, en échec le gouvernement français – les gouvernements français. Nous utilisons le pluriel parce ce que jamais un colonisé – en guerre – n'avait autant troublé et persécuté – politiquement parlant – un colonisateur qui avait tant espéré liquider «la rébellion algérienne», seulement en un «quart d'heure – le dernier – selon Robert Lacoste, ministre résistant (1956-1957) ; partisans de la manière forte pour briser l'élan révolutionnaire des insurgés du 1er novembre 1954. En effet, depuis 1954 jusqu'à l'avènement du général de Gaulle à la tête de l'État français, en 1958, quatre ou cinq gouvernements ont «rendu le tablier», dans une succession de crises et dans l'incapacité de pouvoir régler la « question algérienne ». L'internationalisation de cette « question ou de ce qu'on appelle « le problème algérien », est déjà annoncée dans la proclamation du 1^{er} novembre 1954, avec, dans l'un de ses aliénas, cette prédisposition de laisser place aux discussions avec les autorités coloniales, sans renonciation, bien sûr, au préalable de l'indépendance et de la souveraineté nationale. La mauvaise foi apparaît désormais dans le camp français puisque les autorités françaises sont convaincues que seul le langage

des armes serait le moyen à opposer aux insurgés algériens et les neutraliser dans les délais les plus courts.

Face à cette surdité politique de l'adversaire, le FLN, son armée l'ALN et le peuple algérien, sait que le combat libérateur sera long, âpre, et par conséquent les Algériens sont prêts à consentir tous les sacrifices que leur exigerait, sans marchandage ni drapeau blanc, ni autre concession qui comprometttrait le principe de l'indépendance et le recouvrement de la souveraineté nationale pour lesquelles les armes furent brandies.

L'année 1955 sera marquée par deux événements dont l'impact sur la diplomatie de guerre sera déterminant.

Le premier c'est la conférence de Bandoeng (Indonésie) au cours de laquelle le FLN déploie une activité fébrile, suscitant des participants leur solidarité avec le peuple algérien et leur soutien à la révolution algérienne. La semence est féconde.

Le deuxième événement eut lieu le 20 aout 1955 en zone II sous le commandement de Zighoud Youcef. Cette offensive, telle qu'elle figure dans la terminologie officielle, ou plus précisément cet autre sursaut insurrectionnel, vise une série d'objectifs à concrétiser tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du territoire.

Offensive guerrière et diplomatique à la fois ? En vérité, ce sont les deux à la fois. Le premier coup est infligé aux autorités politiques françaises lorsque l'ONU accepte d'inscrire la question algérienne à ses futures délibérations. La délégation française, conduite par Antoine Pinay, quitte l'enceinte onusienne, complètement déçue parce que la thèse du représentant de Paris fut rejetée, selon laquelle la question algérienne est une question interne à la France et également contraire à l'exercice de la souveraineté française, arguant du principe que l'Algérie est – juridiquement parlant en droit colonial – un département français au même titre que tous les autres départements de la république française.

Il s'agit là d'une argumentation qui s'inspire du « droit colonial », au caractère évolutif depuis 1830, intégrant, bon gré mal gré, une aussi vaste étendue qu'est l'Algérie, au sein de l'Empire colonial, faisant partie des « Territoires d'Outre-mer, c'est-à-dire toutes les colonies se trouvant sous la domination française.

Sans évoquer et commenter les aspects culturels, linguistiques, religieux, sociologiques et historiques, par lesquels se distingue l'Algérie et son peuple, nous estimons, pour notre part – c'est aussi l'avis, très certainement, de nos diplomates – à savoir que l'argumentation coloniale exprime une antinomie manifeste et flagrante avec ce que nous dirions « la logique géographique », étant donné que les deux continents – l'Afrique et l'Europe – sont séparées par la mer Méditerranée, d'où l'annulation systématique d'une continuité territoriale.

Cependant, les Français, qui ne semblent pas se trouver en phase stérile d'arguments, reviennent à la charge pour persuader ce qui veulent bien les écouter, pour étaler sur les espaces d'après esprit, défiant la logique et la raison, des théories les plus saugrenues, à savoir que « la Méditerranée traverse la France comme la Seine traverse Paris » et que cette même France « commence à Dunkerque et se termine à Tamanrasset ». La messe est dite. Dites Amen.

La délégation algérienne à Evian, à la fin de la guerre, sera elle aussi, à nouveau, confrontée à ces considérations d'espace territorial en ce sens que les autorités françaises, par la voix de Louis Joxe, chef de la délégation française, utiliseront toutes les ruses et subterfuges pour conserver, ou tenter de conserver le Sahara sous domination française. Les jeux étant les gisements en hydrocarbures. A ce niveau également, de Gaulle et ses conseillers vont soutenir que le Sahara serait « une mer intérieur » en territoire africain.

L'ÉCHO D'ALGER

Visant Constantine, Philippeville et de nombreux centres du Nord constantinois

Un sanglant mouvement insurrectionnel déclenché samedi à midi est écrasé en quelques heures

800 rebelles avaient entraîné avec eux plus de 3.000 fellahs fanatisés. Les forces de l'ordre mises en état d'alerte ont réagi avec rapidité et efficacité

PHILIPPEVILLE et sa région ont vécu des heures horribles. Devant l'assaut des rebelles fanatisés, les parachutistes ont rétabli la situation

FLN ALGERIA
475 combattants de l'ALN tués ou blessés
800 prisonniers

Le journal reports on the massacre in Philippeville, mentioning 800 rebels, 3,000 fanatic fellahs, and 475 FLN fighters killed or wounded.

Un dessein politique qui visant l'adhésion des pays riverains à cette thèse alléchés par un éventuel partage du butin.

1956, le 20 août plus exactement, est une année qui intervient avec un événement fondamental dans la conduite de la lutte armée : le congrès de la Soummam.

Les animateurs de cette importante rencontre font un véritable ménage dans la maison. On passe en revue toutes les questions. Ce qui donner lieu à l'élaboration d'une plateforme politique, lien indispensable entre les sphères et les structures de la révolution algérienne. Ce texte met en avant tous les critères constitutifs à la restauration d'un véritable Etat national. La plateforme définit avec davantage de précisions ce que doit être le combat diplomatique parallèlement au combat armé. Toutefois, ce qu'il faut reconnaître aux rédacteurs de ce texte et aux animateurs du congrès de la Soummam, c'est leur démarche clairvoyante qui recommande impérativement que la diplomatie et la négociation – celle-ci plus particulièrement – doivent suivre la lutte armée et non l'inverse. Ligne dont ne se sont jamais séparés les dirigeants de la révolution algérienne – à quelque niveau que ce soit.

L'élément crucial, indicateur de cette cohésion, s'est particulièrement traduit par une condition incontournable. A savoir que le cessez-le-feu n'interviendrait qu'après épuisement de l'ensemble des questions sur lesquelles seraient d'accord les deux parties pendant les pourparlers, plusieurs fois intervenus et plusieurs fois suspendus.

Jamais, donc, le FLN n'avait souscrit au désir des Français d'imposer un cessez-le-feu qui suspendrait les hostilités et conduirait à l'ouverture d'éventuelles discussions, d'où la fameuse phrase du général de Gaulle : « Les couteaux, aux vestiaires ».

Parallèlement à l'offensive guerrière, politique et diplomatique, initiée par Zighoud Youcef en zone II, parallèlement à ce que se déroulait dans la vallée de la Soummam, deux personnages se trouvent aux premières lignes de la diplomatie algérienne, œuvrant dans le silence et l'anonymat : Abdelkader Chanderli et M'hamed Yazid. Ces pionniers dans la représentation diplomatique de l'Algérie en guerre, hantent les coulisses des instances onusiennes et parviennent à séduire et sensibiliser un sénateur américain : John Kennedy qui commence à manifester un intérêt particulier pour l'Algérie, résolue à conquérir sa liberté. M'hamed



Yazid avait le mot pour rien pour avouer qu'à lui seul, il équivaudrait tout un bataillon de l'ALN. C'est dire que le front diplomatique comportait des ressources complétant la lutte armée d'un atout majeur, autant que toutes les autres formes du combat. N'est-ce-pas qu'il existe dans les affrontements avec l'armée française des exploits militaires à l'actif de l'ALN. Il existerait également des exploits diplomatiques dont nous fait part M'hamed Yazid, futur ministre de l'information dans les trois gouvernements du GPRA.

Une autre étape va s'ouvrir sur l'amplification de nouvelles énergies au plan diplomatique. C'est avec la création du Gouvernement provisoire de la république algérienne (G.P.R.A.) que le champ diplomatique s'investit par des initiatives plus prometteuses, plus efficaces, entre autres, par la création de missions du nouveau gouvernement dans plusieurs parties du monde. Les acquis seront conséquents pour une raison essentielle. Car avant la création du G.P.R.A., le 19 septembre 1958, qui remplace désormais le Comité de coordination et d'exécution (C.C.E.), issu du congrès de la Soummam, le soutien à la révolution algérienne par des États ou des organisations internationales s'exprimait à travers la reconnaissance du Front de libération nationale (F.L.N., organisation politique proclamée le 1er novembre 1954, qui s'impose comme la seule représentation du peuple algérien et la seule force

légitime avec laquelle il faudra discuter. Or, avec le G.P.R.A., il s'agit désormais d'une instance qui incarne des compétences plus élargies qu'auparavant et qui va induire de nouveaux rapports dans l'application du droit international et son évolution. La révolution algérienne va faire école. C'est sûr.

Cette situation, nouvelle et originale à la fois, va mettre la France coloniale dans une situation inconfortable. D'abord par la reconnaissance du G.P.R.A. par bon nombre de pays et ensuite par une nette progression de l'isolement politique et diplomatique de Paris, parce que le gouvernement du général de Gaulle, dont l'avènement précède la création du G.P.R.A. de trois mois seulement, gouvernement qui s'entête à faire de la solution militaire, une solution qu'il juge incontournable. Solution qui s'accompagne, malheureusement par les exactions, la répression, la torture massive, par un arsenal et des effectifs militaires toujours en augmentation, par des emprisonnements et par les camps de concentration où s'entassent des milliers d'Algériens dans des conditions carcérales effroyables.

Dans les rangs de l'ALN, les armes ne se taisent pas. Pour la France l'enlisement est, certes inévitable. La solution militaire s'est avérée impuissante face aux unités de l'ALN, en vérité affaiblies mais loin d'être totalement anéanties, peu importe la taille des sacrifices et le temps qu'exigera la libération du pays. Voilà ce que les Français ne comprenaient pas.

Si les missions du G.P.R.A. se multiplient, deux nouveaux pôles renforcent le front diplomatique. L'un en Afrique, l'autre en Amérique latine. Le premier est conduit par le docteur Frantz Fanon, un grand africain doublé d'un grand et fervent patriote algérien qui a choisi de faire sienne la patrie de Jugurtha et d'Abdelkader. Le docteur Fanon accomplit, jusqu'à l'épuisement, des missions auprès de plusieurs pays et leader du continent africain. L'ancien compagnon d'Abane Ramdane fait montre de hautes compétences pour hisser la révolution algérienne comme un

Si les missions du G.P.R.A. se multiplient, deux nouveaux pôles renforcent le front diplomatique. L'un en Afrique, l'autre en Amérique latine. Le premier est conduit par le docteur Frantz Fanon, un grand africain doublé d'un grand et fervent patriote algérien qui a choisi de faire sienne la patrie de Jugurtha et d'Abdelkader.

exemple pour les peuples africains dans leur engagement dans la lutte anticolonialiste et faire de l'Algérie une citadelle et un bastion où péiront tous les colonialismes. Il est également admis que le docteur se révélera comme un précurseur de l'unité des nations africaines, mais également un homme qui milite pour le rassemblement de

tous les Damnés de la terre, c'est-à-dire porteur d'un message pour faire du tiers-monde, aspirant à l'établissement d'un nouvel ordre économique, si cher à Houari Boumediène, un mouvement qui empêcherait les riches de continuer à s'enrichir et éviterait aux plus pauvres de continuer à s'appauvrir. Les premiers aux dépens des seconds, évidemment.

Le second personnage que nous évoquerons, aussi captivant que le premier, est un homme d'église : Alfred Berringer. Un abbé d'origine espagnole qui, comme le docteur Frantz Fanon, s'est toujours considéré comme un enfant de l'Algérie, patriote à part entière. Pourchassé par les autorités françaises, l'homme à la soutane, (on l'appelait aussi le « curé communiste » parce qu'il était devenu un proche de Fidel Castro), va s'installer en Amérique Latine avec comme base opérationnelle Cuba. Il obtient un passeport cubain et sillonne plusieurs pays latino-américains pour expliquer la cause algérienne et les sensibiliser à la défendre aux délibérations onusiennes. Hispanisant, Les discours et les plaidoiries militants de l'abbé Alfred Berringer portent leurs fruits. Il

se distingue par comme un diplomate talentueux et convaincant. Encore un exploit diplomatique remporté par un homme d'église dans ce lointain continent contre une France farouchement déterminée à garder l'Algérie comme un vestige d'un empire colonial en désagrégation et en déchéance. Là où son efficacité prend une allure conquérante, c'est lorsqu'il parvient à démolir toutes les thèses d'André Malraux, ministre de la culture français, envoyé spécial du général de Gaulle pour rallier des voix contre le G.P.R.A. et contre la lutte armée des Algériens. L'écrivain français rentre bredouille chez lui. Car, dans chaque pays visité, c'est l'abbé Berringer qui le remplace et réussit à gagner des voix pour la cause algérienne.

L'Algérie indépendante, va jouer un rôle d'avant-garde pour aider et soutenir des pays qui se trouvent encore sous la domination étrangère (l'Angola, le Mozambique, la Guinée Bissau). Nelson Mandela, leader de l'ANC, profitera des conseils des dirigeants algériens pour combattre l'Apartheid qui sévit en Afrique du Sud. L'Algérie jouera un rôle très actif, plusieurs années durant, pour rétablir la Chine dans droits ; c'est-à-dire reprendre son siège de membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU. Elle est aux côtés du valeureux peuple vietnamien et dénonce avec volonté politique et vigueur l'agression américaine contre la patrie de l'oncle Ho.

Grâce à son prestigieux combat, l'Algérie deviendra un porte-parole influent et écouté dans le tiers-monde. L'expérience des diplomates algériens pendant la lutte armée se traduira par la désignation d'ambassadeurs partout dans le monde. Leur talent et leur compétence en la matière seront sollicités dans le règlement de certains conflits, de même que certains d'entre-deux deviendront des fonctionnaires internationaux au service de l'ONU et au sein de certaines de ses institutions.

A. B.

(*) Journaliste-auteur



DE LA RADIO CLANDESTINE
À LA RADIO-TÉLÉVISION
ALGÉRIENNE

Par Souhila Hammadi

16 DÉCEMBRE 1956...

LA RADIO DE L'ALGÉRIE
LIBRE
ET COMBATTANTE
VOUS PARLE

DE LA RADIO CLANDESTINE



« Ci la Radio de l'Algérie libre et combattante, la voix du Front de libération s'adresse à vous, du cœur de l'Algérie ». En ce début de soirée du 16 décembre 1956, les voix graves d'Abdelmadjid Meziane, de Rédha Benchikh El Hocine et de Meddai El Houas ont résonné dans les chaumières, tel un coup de tonnerre dans un ciel clairsemé. Elles ont sublimé la guerre de libération nationale, qui bouclait ses deux premières années, aussi difficiles que décisives.

Le FLN avait certes réussi une précieuse percée diplomatique au congrès de Bandung (avril 1955). Il devait, néanmoins, sevrer les algériens, dans les villes comme dans les douars, de la propagande colonialiste et libérer leurs esprits du moindre doute sur le bien-fondé de la lutte armée.

Le ralliement de tout le peuple n'était pas un simple objectif. L'aboutissement de la cause nationale en dépendait fortement. Il fallait, à cette étape charnière de la quête de l'indépendance, capter l'attention des compatriotes, majoritairement illettrés, leur répercuter les échos du front, leur expliquer les enjeux de la révolution et stimuler inlassablement la fibre nationaliste...

Les informations, les messages, les discours politiques et les chants patriotiques n'auraient atteints leurs cibles que par le truchement d'un canal de communication populaire et accessible dans les années 50 : la radio. Le MALG (ministère algérien des liaisons générales) s'est chargé de fournir au FLN les armes de la « guerre des ondes ».



À LA RADIO-TÉLÉVISION ALGÉRIENNE



La confrontation avec les médias du colonisateur, plus aguerris et plus influents n'aurait pas été gagnée avec le seul soutien de radios arabes, lesquelles réservaient des émissions engagées hebdomadaires à l'Algérie (Sawt al arab en Egypte et Ici la voix de l'Algérie sœur combattante). Abdelhafid Boussouf a tissé, maille par maille, un réseau de transmission, qui a permis de doter la révolution d'une station de radio mobile, créée de manière artisanale par l'adaptation d'un appareil émetteur, un BC 610, acquis auprès des américains qui l'utilisaient durant la deuxième guerre mondiale. A raison de deux heures de programmes quotidiennes (un créneau d'une heure en arabe, et deux autres d'une durée de 30 minutes en français et en tamazight), la radio clandestine a rapidement gagné l'audience précieuse qu'elle

L'INDÉPENDANCE JUSQU'AU BOUT DES ONDES

28 octobre 1962, l'équipe de «La voix de l'Algérie combattante», conduite par le journaliste et militant Aïssa Messaoudi, a hissé l'emblème national sur la façade du siège de la télévision et de la radio. En dépit de leur manque d'expérience, les techniciens algériens ont pu, grâce à leur détermination et à leur sens patriotique, reprendre la transmission des programmes avec l'aide de techniciens et d'ingénieurs formés avant l'indépendance en prévision du recouvrement de la souveraineté sur ces deux institutions. « Le journaliste algérien ne s'est pas construit comme n'importe quel autre journaliste dans le monde, car, grâce à cette date, il est imprégné des valeurs de nationalisme, de patriotisme et d'unité nationale », a souligné Mohamed Baghali, Directeur général de la Radio Algérienne. « Le recouvrement de la souveraineté nationale sur la Radio et la Télévision algériennes, a complété l'indépendance nationale ». Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, a affirmé, que le

recouvrement de la souveraineté nationale sur la radio et la télévision est l'une des "étapes illuminantes de l'histoire des médias audiovisuels nationaux. La première génération des enfants de la radio et de la télévision a relevé tous les défis, à commencer par la lutte sur les ondes de la Radio clandestine, avant d'assurer la continuité des programmes le 28 octobre 1962 jusqu'à la formation des compétences nationales qui ont porté le flambeau de génération en génération". Le ministre a également souligné que "les médias nationaux, l'audiovisuel en premier lieu, veillent à assurer un accompagnement professionnel des transformations profondes que connaît notre pays dans le cadre des efforts visant l'édification d'une nouvelle Algérie". Défi à l'autre, d'année en année, la télévision et la radio algérienne traversent l'histoire marquée par la conquête des techniques de pointe de la communication moderne, qui vont leur permettre d'être au diapason des chaînes TV et radio mondiales.

Farida Larbi

escomptait. Elle a constitué, dès lors une menace pour l'occupant français.

Ce dernier s'est attelé à brouiller ses fréquences puis à la détruire en bombardant la région qu'elle sillonnait, soit la bande frontalière de l'ouest du pays (témoignage de l'ancien malgache Daho Ould Kablia au Forum d'El Moudjahid). Au gré de l'expérience engrangée dans le domaine de la radio-phonie, le FLN a étoffé l'équipe des animateurs militants et a mis en place un réseau de radios implantées en extramuros. « Sawt El-Djazair », porté par Aissa Messaoudi, Belaid Abdesselam, Lamine Bechichi, Madani Haouas, Abdellah Cheriet, Abdelkader Maachou, Abdelaziz Chekiri... a retenti sur les ondes courtes jusqu'à l'indépendance.

S. H.



ILS ONT DIT



SALAH GOUDJIL, PRÉSIDENT DU CONSEIL DE LA NATION :

«Selon les statistiques coloniales, en 1870, l'Algérie comptait 3 millions d'habitants, 40 ans après, le recensement de 1910 a montré que le nombre d'Algériens avait baissé à 2,9 millions, soit 100.000 personnes, ce qui confirme le plan démoniaque du colonisateur. En 1950, Le nombre d'Algériens est passé à six millions, le génocide ayant cessé, car durant les deux guerres mondiales, des milliers d'Algériens ont été forcés de combattre dans l'armée française contre les nazis. Dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, la France est revenue aux méthodes d'extermination avec les massacres du 8 mai 1945.»



LAÏD REBIGA, MINISTRE DES MOUDJAHIDINE :

«L'importance de préserver les acquis de la nation dans tous les domaines et sur tous les plans, y compris ceux visant la sauvegarde de la mémoire nationale et la protection du patrimoine historique et culturel, au regard de l'importance stratégique de l'histoire dans la vie des nations et des peuples.»



ABDELMADJID CHIKHI, CONSEILLER DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHARGÉ DES ARCHIVES ET DE LA MÉMOIRE NATIONALES

«L'heure est à la création d'une école algérienne spécialisée dans l'écriture de l'histoire de l'Algérie.»

8 mai 1945 - 17 octobre 1961



DEUX ÉPISODES ANALOGUES

de la barbarie du colonialisme

Les événements du 17 octobre 1961, qui avaient coûté la vie à plusieurs centaines d'Algériens à Paris, et les massacres du 8 mai 1945, qui avaient fait plusieurs milliers de chouhada à Sétif, Guelma et Kherrata, constituent deux épisodes analogues de la politique barbare pratiquée par la France coloniale pour contraindre les Algériens à enterrer tout espoir d'indépendance, ont souligné deux chercheurs en histoire.

•••

Dans ce contexte, Mohamed Chergui, du département Histoire de l'université de Guelma, a relevé que les massacres du 8 mai 1945 et les événements du 17 octobre 1961 à Paris ont révélé le véritable visage du colonialisme français oppresseur qui a traité les manifestants civils par diverses formes de répression et de barbarie, soulignant que la mémoire historique transmise de génération en génération retiendra les sacrifices consentis par les Algériens à l'intérieur et à l'extérieur du pays pour l'indépendance.

Ces deux moments marquants de l'histoire du combat algérien pour la liberté et l'émancipation, montrent, malgré leur décalage dans le temps, les immenses sacrifices consentis par les Algériens qui étaient au pays ou qui avaient émigré en France pour l'indépendance, a ajouté cet historien.

Ce même universitaire a rappelé que le 8 mai 1945 qui était le prélude de la glorieuse Révolution libératrice a vu des Algériens sacrifier leur vie pour lever le drapeau national et réclamer la liberté à un moment où cette liberté était considérée comme un but hors de portée, ajoutant que des émigrés algériens avaient également donné, le 17 octobre 1961, leur vie à quelques mois seulement de l'indépendance du pays.

De son côté, Abdelghani Bousnobra, chercheur en histoire de la Révolution, membre de l'association histoire et monuments de la wilaya de Guelma et enseignant d'histoire au lycée de la commune Houari Boumediène, considère que plusieurs points communs unissent les événements du 8 mai 1945 et ceux du 17 octobre 1961.

Les plus importants de ces points sont la détermination de l'Etat français à refuser jusqu'à ce jour la reconnaissance de ses massacres perpétrés contre les Algériens et la présentation d'excuses officielles, a indiqué ce chercheur qui estime que les récentes déclarations du président français, Emmanuel Macron, confirment l'attitude française de déni et de fuite et vont même plus loin, puisque le président français a tenté de remettre en cause l'identité de la nation algérienne.

DES ORDRES DE LA PLUS HAUTE AUTORITÉ DE L'ÉTAT FRANÇAIS

Pour cet académicien, la lecture minutieuse des documents historiques et les déclarations concernant ce qui s'est réellement produit le 8 mai 1945 et le 17 octobre 1961 montrent indubitablement que les massacres et les actes criminels perpétrés par les forces sécuritaires françaises contre les manifestants algériens désarmés, n'étaient pas des décisions individuelles, mais des instructions émanant de la plus haute autorité de l'Etat français de l'époque.

Ce même chercheur a souligné qu'en mai 1945, Charles de Gaulle était le président du gouvernement français provisoire et le premier décideur de la mise en marche de la machine des massacres et des tortures à Sétif, Guelma et Kherrata, relevant que ce fut également Charles de Gaulle, devenu président élu de la République française, qui ordonna le recours à la violence le 17 octobre 1961.

Il a aussi relevé que les enquêtes sécuritaires et judiciaires menées au sujet des responsables de tous ces massacres avaient été subitement suspendues sans qu'aucun résultat n'en découle, chose, ajoute cet historien, qui montre que ces massacres étaient intrinsèquement liés à la politique colonialiste française de répression systématique des Algériens. Selon cet historien, co-auteur d'un ouvrage collectif sur l'histoire de la Révolution dans la région de Guelma, les massacres du 8 mai 1945 qui avaient fait dans cette wilaya près de 18.000 victimes, n'étaient pas uniquement la décision du seul sous-préfet d'alors, André Achiary, mais le résultat de décisions de la plus haute autorité française.

Il a également ajouté que les centaines d'Algériens sortis manifester pacifiquement à Paris contre le couvre-feu discriminatoire les ciblant, furent tués et jetés dans la Seine ou torturés et concentrés dans des stades et des pièces sans alimentation, ni couverture. Ils n'ont pas été massacrés uniquement sur une simple décision du préfet de police Maurice Papon, mais certainement après le feu vert de la plus haute autorité de l'époque, affirme-t-il.

Sans la presse étrangère, notamment américaine, et sa couverture des événements du 17 octobre 1961 à Paris, le nombre de victimes des répressions barbares de la police française aurait été bien plus grand, a estimé cet historien qui a assuré que Maurice Papon qui a été préfet de Constantine de 1951 à 1953, fut un exécutant des ordres de la hiérarchie, outre sa haine profonde contre les Algériens.

Contraindre la France à la reconnaissance officielle de ses crimes

Pour le professeur Bousnobra, avant de parler de relations politiques et économiques entre l'Algérie et la France, il faut trancher l'épineux dossier de la mémoire en suspens entre les deux États, estimant qu'il est du droit des Algériens, en tant qu'Etat, institutions, société civile et intellectuels, d'exiger de la France de reconnaître officiellement ses massacres et de présenter ses excuses avant d'entamer une nouvelle page.

Il a invité dans ce contexte la partie algérienne (Etat, société civile, intellectuels, historiens...) à continuer d'agir à tous les niveaux pour répondre aux manœuvres françaises d'une manière raisonnée jusqu'à la reconnaissance officielle par la France des massacres perpétrés contre les Algériens.

APS



Massacres du 17 Octobre 1961

UNE «ÉPURATION ETHNIQUE»

Des chercheurs de l'université d'Oran spécialisés dans l'histoire de la guerre de Libération considèrent que les massacres perpétrés par la police française contre une manifestation pacifique, le 17 octobre 1961 à Paris, est une «épuration ethnique» à l'encontre des Algériens.

M. Bendjebbour, du département d'histoire de l'Université Oran 1 Ahmed-Ben-Bella, a souligné que la police française, lors de sa répression sanglante des manifestations pacifiques organisées par des émigrés, a commis un véritable massacre considéré comme «un crime d'État et un crime contre l'humanité».

L'universitaire a indiqué que ces manifestations pacifiques ont été organisées par la Fédération de France du Front de libération nationale pour protester contre le couvre-feu injuste décreté par les autorités françaises à compter du 6 juin 1961 contre les Algériens.

Les organisateurs ne s'attendaient pas à ce que des manifestations pacifiques soient réprimées avec une telle violence, a-t-il rappelé.

Le chercheur a relevé qu'après la désignation de Maurice Papon comme préfet de police de Paris, il y a eu une mobilisation de plus de 7.000 policiers et 1.500 gendarmes

pour réprimer les mouvements des émigrés, en plus d'autres éléments de différents dispositifs des services de sécurité.

DES CENTAINES DE VICTIMES PARMI LES MANIFESTANTS

De son côté, l'enseignante Hassam Soraya, de la même université, a indiqué que ce jour-là, en raison du caractère pacifique des manifestations, plus de 60.000 Algériens, dont des femmes et des enfants, sont sortis dans les rues parisiennes, tous venus des banlieues de Paris, ignorant le sort macabre qui les attendait.

Elle a indiqué que la police française, sur ordre du préfet de police Maurice Papon, a fermé les issues des stations de métro, notamment au niveau de la place de l'Opéra, lieu de rendez-vous des manifestants pour poursuivre leur marche de protestation dans les rues de Paris.

Les forces de police ont attaqué les manifestants usant de balles réelles, tuant des dizaines d'entre eux dans les rues, les stations de métro, et jetant dans la Seine des dizaines de manifestants, dont les corps flottaient à la surface de l'eau.

Selon les historiens et des témoins de ces atrocités, l'utilisation de la force par la police française a fait plus de 300 morts et plus de 1.000 blessés, en plus de l'arrestation de plus de 14.000 Algériens, à qui de graves supplices ont été infligés ayant entraîné la mort à plusieurs d'entre eux, a ajouté Mme Hassam.

La répression était des plus barbares, selon les historiens britanniques, Jim House et Neil McMaster, qui ont décrit dans leurs ouvrages "Les Algériens" et "La République et la terreur de l'Etat", la violente répression que les Algériens ont subi le 17 octobre 1961, la décrivant comme "la plus violente répression contre une manifestation en Europe de l'ouest de l'histoire contemporaine".

Les historiens ont souligné que ce massacre s'est déroulé sous un blocus médiatique, les journaux français du lendemain des massacres ayant seulement part de l'organisation de manifestations pacifiques par les Algériens sans rien divulguer sur la répression sanglante de la police contre les manifestants, ayant fait des centaines de morts.

Malgré l'embargo médiatique, le 21 octobre, des étudiants et des professeurs de la Sorbonne se sont rassemblés pour dénoncer le couvre-feu imposé aux Algériens et la répression contre les manifestants, ont-ils rappelé, ajoutant que le 23 du même mois, des manifestations en solidarité avec les Algériens, organisées par des étudiants français, ont sillonné le quartier latin et Montparnasse, en plein cœur de la capitale française.

Les chercheurs ont relevé que les manifestations du 17 octobre 1961 sont l'une des étapes importantes dans l'histoire de la Guerre de libération nationale et font partie également des contributions de la communauté algérienne, qui a consenti de grands sacrifices pour l'indépendance de l'Algérie.

Ils ont également exigé que les centres des décisions français soient tenus politiquement et juridiquement responsables de crimes d'Etat perpétrés avec prémeditation, exigeant des excuses officielles et le dédommagement des victimes et de leurs proches.



A black and white close-up portrait of Frantz Fanon. He has dark skin, short curly hair, and is looking slightly to the right with a serious expression. He is wearing a dark suit jacket over a striped tie and a white shirt.

FRANTZ FANON

UN MÉTÉORE DE LA PENSÉE RÉVOLUTIONNAIRE

Frantz FANON, né le 20 juillet 1925 à Fort-De-France, décède, à seulement, 36 ans, le 6 décembre 1961 à Washington. Ibrahim Omar, devant l'Eternel a été inhumé, selon ses vœux, à El-Kerma dans la wilaya d'El-Tarf.

Incorporé en 1943 pour combattre le nazisme, il est choqué par le racisme qui règne au sein de l'armée française et dont sont victimes noirs et arabes. A la fin de la guerre, il constate que le racisme sévit également dans les milieux intellectuels. Pour l'indépendance de l'Algérie, il s'impliqua dans un combat international, en faveur des opprimés. Il était mondialement connu pour ses travaux sur la colonisation et sur les effets psychologiques et psychiatriques engendrés par ce système d'asservissement. Il s'oppose aux thèses culturalistes et racistes de l'école algérienne de psychiatrie dont le chef de file est le professeur Porot défenseur de la thèse sur L'indigène nord-africain, « dont le cortex cérébral peu évolué en fait un être primitif dont la vie est essentiellement végétative et instinctive ». Fanon soutient qu'il ne sert à rien de soigner des malades alors que la colonisation en dépersonnalise tout un peuple en produit par milliers. Médecin-chef à l'hôpital psychiatrique de Blida-Joinville, en Algérie, où il poursuivit, pendant trois ans, une expérience qui se termina en 1956 par sa démission. Il écrivit alors

Il collabore au journal El Moudjahid et est nommé ambassadeur du Gouvernement Provisoire de la République Algérienne au Ghana. Il participe aux différentes rencontres anticolonialistes panafricaines de la période. Il échappe à plusieurs attentats pendant cette période au Maroc et en Italie.

Algérien, révolutionnaire et patriote, mort à quelques mois de l'indépendance. Il était libre et émancipé dans sa tête. La France qui avait installé des barrières électrifiées tout au long des frontières marocaines et algériennes pour empêcher l'infiltration des combattants de l'ALN des armes, n'a pu empêcher sa dépouille d'effectuer son dernier voyage dans son pays. L'auteur (entre autres) des Damnés de la terre avec l'explosive préface de Jean Paul Sartre entre en Algérie.

M. K.

Pierre Chaulet est né le 27 mars 1930 à Alger. Médecin, militant pour l'indépendance de l'Algérie, il effectua plusieurs missions sous les ordres d'Abane Ramdane.

PIERRE CHAULET

LE CHOIX DE L'ALGÉRIE

Pendant la révolution, il est expulsé en France, mais il réussit, avec sa femme, qui avait également épousé la cause algérienne, à rejoindre le FLN en Tunisie où il poursuivit ses activités comme médecin et journaliste au sein d'El Moudjahid. En février 1955, Abane Ramdane demande à Pierre Chaulet de trouver un psychiatre pour encadrer les combattants de l'ALN. Et c'est ainsi qu'il rencontra Frantz Fanon, qui était le médecin-psychiatre de l'hôpital de Blida.

Du scoutisme catholique à la Jeunesse étudiante chrétienne, ensuite, à partir de 1952, à l'Association algérienne d'action sociale, collaborateur en 1954 de la revue Consciences maghrébines, sous la direction d'André Mandouze, médecin de l'ALN ; à Tunis depuis 1957, membre de la Commission de rédaction d'El Moudjahid, organe du FLN, il était aussi responsable du Centre de documentation du ministère de l'Information du GPRRA à partir de 1958.

Le professeur Chaulet était également l'un des membres fondateurs de l'APS, créée à Tunis en 1961.

En 1963, il acquit la nationalité algérienne. Professeur en médecine et expert de la tuberculose auprès de l'OMS depuis 1981, il a été élu à la première APC de la ville d'Alger, puis vice-président de l'Observatoire national des droits de l'Homme et, enfin, chargé de mission pour la santé auprès du

Chef du gouvernement et membre du CNES. Il est décédé le 5 octobre 2012 à Montpellier. Son épouse, Claudine Guillot, née à Longeau en France le 21 avril 1931, l'a rencontré chez le professeur André Mandouze, le 21 décembre 1954, quelques semaines après le début de la guerre de Libération. En pleine bataille d'Alger, elle exfiltre Abane Ramdane dans sa voiture. Le couple Chaulet a édité un livre, *Le choix de l'Algérie*. Sociologue, Claudine Chaulet a dirigé le Centre national de recherche en économie et sociologie rurale. Elle est décédée le 29 octobre 2015, à Alger. Le nom de Pierre et Claudine Chaulet a été donné à la clinique des grands brûlés, située au boulevard Louis-Pasteur, à Alger. Sa sœur, Anne-Marie Chaulet, a épousé Salah Louanchi pendant qu'il était en détention. Salah Louanchi, celui qui a remis les rotatives de *L'Echo d'Alger* en marche pour tirer *Echaâb*, le premier journal algérien de l'indépendance. Louanchi, militant rompu aux techniques de l'activité clandestine, doublé d'une stature d'intellectuel. À Bab El-Oued, il fallait exceller sur les deux registres pour résister, aux côtés de Benyoucef Benkhedda, Saâd Dahlab, Aïssat Idir, Hocine Lahouel, au stress et à la pression et réagir sur le marbre dans l'imprimerie Koechlin pour réécrire ou même écrire des articles révolutionnaires.

M. K.

SERGE MICHEL

CE «FANTÔME DU SIÈCLE»

Serge Michel, de son vrai nom Lucien Doucet, avait choisi ces prénoms, en hommage à deux personnes qu'il admirait : Serge Victor d'origine russe, de sensibilité nietzschéenne, qui ralliera Lénine, et Michel Louise, communarde, anarchiste, féministe et anticolonialiste. Ses parents lui parlaient du prolétariat comme d'une fierté à défendre. L'écrivain Jean Claude Carrière dit de lui « qu'il était le fantôme de son siècle, traître pour la France, héros incontrôlable pour l'Algérie. » Michel se présentait lui-même comme un « rebelle homologué du côté des dingues de la liberté. » Celui qui aimait la lettre A (pour Amour, Anar, Algérie, Agitateur, Afrique) fut l'attaché de presse de Lumumba et l'ami de Ferhat Abbas. Ernesto Guevara lui aurait proposé de rallier ses rangs et Mobutu a tenté de le neutraliser écrit Emile Carme dans un magistral article qu'il lui a consacré. Plus qu'une trajectoire individuelle : « la fresque folle d'une époque, celle de la décolonisation. » Dans les années 1950, Lucien Douchet rompit avec ses attaches familiales et débarqua dans l'Algérie coloniale. « Avant d'embarquer, j'ai accroché ma gabardine, presque une loque, que j'aimais bien, au portemanteau d'un bistrot et je me suis tiré. » Produit d'une révolte contre tous les conformismes, il adhéra au seul parti nationaliste ouvert aux européens : l'Union Démocratique du Manifeste Algérien de Ferhat Abbas. Il endossa l'habit de journaliste au service des colonisés sous le nom de Serge Michel, entraîné sans retour dans les combats de la décolonisation.

A Alger, il y travailla comme reporter, caricaturiste et secrétaire de rédaction à La République algérienne, journal lié à l'UDMA de Ferhat Abbas. Après le déclenchement de la lutte armée en 1954 et la suspension de la presse nationaliste, il est chargé de l'acheminement en Europe de Résistance algérienne. Il rejoignit, en 1957 à Tunis, la rédaction d'*El Moudjahid*. Il participa à la création de l'agence Algérie Presse Service (APS). À l'indépendance, Mohamed Khider avait chargé Serge Michel et Salah Louanchi de créer le premier quotidien qui s'appellera Ech-Chaâb. En fait, ce dernier, avec Le Peuple et El Moudjahid, n'était au départ qu'un seul journal car la presse de l'époque dépendait directement du parti FLN. »M'hamed Yazid, ministre de l'Information du GPRA, l'envoya, début juillet 1962, en mission à Alger. Il était notamment chargé de récupérer les bureaux et l'imprimerie de *L'Écho d'Alger*.

Youcef Ferhi se souvient que « l'imprimerie était dans un état lamentable (...), la rota-



tive avait été dynamitée. » Serge Michel écrira, des années plus tard, dans *Révolution Africaine* : « Nous n'avions toujours pas de journaliste. Mais l'avenir était abondamment ensoleillé et nous étions persuadés que c'est en « journalisant » que l'on devient journaliste. » « Nous nous mêmes au travail et le journal sortit de nos presses rafistolées : *Al Chaâb*. (...) Ce n'était encore qu'un essai, un numéro zéro. Il fallait former les équipes de la rédaction, de l'imprimerie et, surtout, de la diffusion qu'il fallut inventer de toutes pièces. »

● *Le père technique de la presse quotidienne nationale*

Salah Louanchi le chargea du recrutement de journalistes pour *Al Chaâb* où il assura la fonction de rédacteur en chef. Il organisa, en 1963, la première session de formation des journalistes. En avril 1963, il lança, avec Mohamed Boudia, le quotidien *Alger ce Soir* pour lequel ils obtinrent, en août 1964, le Grand prix international des journalistes.

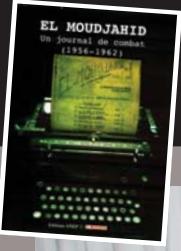
Le lancement d'*Al Chaâb*, en septembre 1962, ne fut pas facile. C'est ainsi que Serge se chargea de récupérer les locaux de *L'Echo d'Alger*. Youcef Ferhi se souvient que « l'imprimerie était dans un état lamentable (...), la rotative avait été dynamitée. ». Le journal fit appel à des techniciens de La Gazette de Lausanne pour la réparation de la rotative héritée de *L'Écho d'Alger*. Salah Louanchi s'est forgé une expérience dans *L'Algérie Libre*, organe du MTLD, à la fin des années quarante. Il a également dirigé *La Voix des Jeunes*. C'était un militant rompu aux techniques de l'activité clandestine doublée d'une stature

d'intellectuel. À Bab El-Oued, il fallait exceller sur les deux registres pour résister, aux côtés de Benyoucef Benkhedda, Saâd Dahlab, Aïssat Idir, Hocine Lahouel, au stress et à la pression. Son bras droit, Serge Michel, sympathisant français du FLN, de retour de Tunis où il avait fait partie de l'équipe d'*El Moudjahid*, était le père technique de la presse quotidienne nationale.

Dans l'équipe de Serge Michel, Noël Favrelière était présent, ex-sous-officier déserteur de l'armée française. Né à La Rochelle, en 1934, il a été rappelé, en 1956, en Algérie et affecté comme sous-officier dans un régiment de parachutistes coloniaux. Il déserta de son unité, près de la frontière tunisienne, et rejoignit le FLN, accompagné d'un prisonnier algérien qu'il avait réussi à faire évader. À l'indépendance, en 1962, il rentra à Alger. Artiste peintre, il collabora à la réalisation du logo du journal *Al Chaâb*. Le récit qu'il a publié en 1960, *Le Désert à l'aube* (Paris, Éditions de minuit) a inspiré le film réalisé en 1973 par René Vautier : *Avoir vingt ans dans les Aurès*. On trouve aussi le poète Djamel Amrani (1935-2005). Il a suivi, en mai 1956, l'appel du FLN et fait la grève des cours. Engagé dans l'ALN, il est arrêté et torturé en 1957, au cours de La Bataille d'Alger. Libéré en 1958, il est expulsé vers la France où il sera accueilli par Germaine Tillion. Il y publia, en 1960, son premier recueil de poésie *Le Témoin aux éditions de Minuit*, à Paris où il rencontra Pablo Neruda. Après son séjour à Cuba, il fut nommé conseiller culturel et se réinstalla à Alger où il collabora au lancement d'*Al Chaâb*.

Serge Michel né le 22 juillet 1922 à Saint-Denis (France) est enterré au cimetière d'*El Alia*.

M. K.



EL MOUDJAHID rend hommage à FRANTZ FANON et à CLAUDINE et PIERRE CHAULET



Photos : A. Asselah



Un chaleureux hommage a été rendu par le journal El Moudjahid à Pierre Chaulet et à Frantz Fanon, deux monuments de la cause algérienne et pionniers de la presse de la résistance, puisqu'ils étaient dans la première équipe rédactionnelle du journal porte-parole du Front de libération nationale.

**Les journalistes algériens durant la Révolution,
l'arme de la plume**

**EL MOUDJAHID REND HOMMAGE À FRANTZ FANON
ET À CLAUDINE ET PIERRE CHAULET**



Soutien de l'Algérie aux causes justes dans le monde UN PRINCIPE IMMUABLE

Fidèle à ses principes et aux valeurs de la Glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre 1954, l'Algérie, qui met les principes de justice et de liberté au cœur de sa politique étrangère, a toujours apporté un soutien indéfectible aux causes justes dans le monde et au droit des peuples à l'autodétermination.

Parmi ces causes celle du Sahara Occidental, dernière colonie en Afrique. Comme l'a rappelé récemment le Ministre des Affaires Etrangères et de la Communauté Nationale à l'Etranger, M. Ramtane Lamamra, devant l'Assemblée générale des Nations unies, l'Algérie réaffirme son soutien au Droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, un droit inaliénable, non négociable, et imprescriptible, en appelant à l'organisation d'un référendum libre et équitable au Sahara Occidental occupé. Elle appelle l'ONU à assumer ses

responsabilités juridiques envers le peuple sahraoui et à garantir ses droits inaliénables.

L'Algérie continue à honorer, en toute transparence, ses devoirs envers la population réfugiée à Tindouf et le peuple du Sahara occidental, et poursuit son soutien aux efforts du Secrétaire général ainsi que ceux du Comité des 24 pour mener à bien le processus de décolonisation du Sahara occidental. L'Algérie est un pays observateur officiel du processus de règlement du conflit au Sahara Occidental ainsi que cela ressort des dispositions pertinentes des résolutions du Conseil de Sécurité et des documents connexes des Nations Unies. Elle a toujours appuyé les efforts du Secrétaire général de l'ONU et son envoyé personnel dans la recherche d'une solution juste et durable permettant l'exercice par le peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination et à l'indépendance et soutient la décision du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union africaine de lancer des négociations directes entre le Royaume du Maroc et la République Arabe Sahraouie Démocratique, deux pays membres de l'Union africaine.

Le Sahara Occidental est occupé par le Maroc depuis 1975. En 1966, il a été inscrit sur la liste des territoires non autonomes et donc éligibles à l'application de la résolution onusienne 1514 sur l'indépendance des pays et peuples colonisés. La question du Sahara Occidental a toujours été et demeure une question de décolonisation inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée générale des Nations Unies depuis 1963. Toutes les résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de Sécurité ont réaffirmé la nécessité du libre exercice du droit à l'autodétermination par le peuple du Sahara Occidental.

Le 16 octobre 1975, la Cour internationale de Justice (CIJ) a rendu un avis consultatif, affirmant (paragraphe 162) qu'il « n'existe aucun lien de souveraineté territoriale entre le territoire



du Sahara occidental d'une part, le Royaume du Maroc ou l'ensemble mauritanien d'autre part. La Cour n'a donc pas constaté l'existence de liens juridiques de nature à modifier l'application de la résolution 1514 (XV) quant à la décolonisation du Sahara occidental et en particulier l'application du principe d'autodétermination grâce à l'expression libre et authentique de la volonté des populations du territoire ».

Juste après l'avis consultatif de la CIJ, le Maroc a organisé une invasion du Sahara Occidental à travers ce qu'il a appelé la «marche verte» (déplorée par le Conseil de sécurité de l'ONU dans sa résolution S/RES/380). L'Assemblée générale de l'ONU ne reconnut pas la validité des accords illégaux de Madrid du 14 novembre 1975 entre l'Espagne, le Maroc et la Mauritanie (résolution A/RES/3458 du 10 décembre 1975).

Ces accords établissaient les conditions du retrait espagnol du Sahara Occidental et la partition du territoire entre le Maroc et la Mauritanie ce qui est une preuve supplémentaire que le Maroc est convaincu que le Sahara Occidental ne lui appartient pas sinon il n'aurait pas accepté de le partager avec la Mauritanie. Après le retrait de l'Espagne en 1976, le Front Polisario (représentant du peuple sahraoui selon la résolution de 1979 de l'Assemblée générale de l'ONU) a proclamé la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD), reconnue par de nombreux Etats et qui fera partie des membres fondateurs de l'Organisation de l'Union africaine que le Maroc ne rejoindra qu'en 2017.

Les deux parties au conflit, le Maroc et le Front Polisario, ont signé en 1988 des propositions de règlement qui, complétées par le plan d'application du Secrétaire général des Nations Unies ont constitué un plan de règlement approuvé par le Conseil de Sécurité en 1990. Elles ont accepté l'organisation d'un référendum d'autodétermination sous l'égide des Nations Unies, avec la coopération de l'Organisation de l'Unité africaine, dans lequel les personnes incluses dans le recensement espagnol de 1974 voteront afin que les Sahraouis puissent choisir entre l'intégration au Maroc et l'indépendance.

La Mission des Nations Unies pour le référendum au Sahara Occidental (MINURSO) créée par le Conseil de Sécurité par sa résolution 690 du 29 avril 1991 a achevé le recensement en décembre 1999. Toutefois, le Maroc a renié son engagement contenu dans le plan de règlement.

De même qu'il a failli à plusieurs reprises à ses obligations internationales, découlant des résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité et de l'Assemblée générale.

Le Maroc a tout fait pour empêcher la MINURSO d'exécuter le mandat pour lequel elle a été créée et a décidé unilatéralement





de remettre en cause le processus onusien en excluant définitivement l'option référendaire et en mettant sur la table comme seule option un statut d'autonomie pour le Sahara, mais sous souveraineté marocaine, ce qui est totalement inacceptable, le Sahara Occidental n'ayant jamais fait partie du Maroc. Le Makhzen a ignoré les appels répétés du Conseil de Sécurité à la reprise des négociations de bonne foi et sans conditions avec le Front Polisario.

Le Maroc a oublié ou feint d'oublier qu'il faisait partie des pays qui soutenaient le droit légitime du peuple du Sahara Occidental à l'autodétermination et à l'indépendance, ce qu'a rappelé récemment l'Ambassadeur d'Algérie auprès des Nations Unies. Le sommet des chefs d'Etat de l'OUA qui s'est tenu à Rabat en juin 1972 a adopté une résolution sur le Sahara dit espagnol par laquelle les chefs d'Etat africains dont le roi du Maroc « déplorent la lenteur avec laquelle l'Espagne procède à la décolonisation de ce territoire et engagent une fois de plus l'Espagne à instaurer un climat de liberté et de démocratie dans lequel le peuple de ce territoire pourra exercer son droit à l'autodétermination et à l'indépendance dans les plus brefs délais en application de la Charte des Nations unies »

Afin que la MINURSO ne puisse pas s'acquitter de son devoir de surveiller les violations par le Maroc des droits de l'homme au Sahara occidental, le Makhzen avec le soutien de la France a tenté de persuader les Etats membres du Conseil de Sécurité de ne pas voter en faveur de la prolongation du mandat de la MINURSO et de son élargissement pour surveiller les droits de l'homme. La MINURSO est l'unique mission des Nations Unies en Afrique et dans le monde qui n'a pas de mandat explicite pour la surveillance des droits de l'homme.

Le refus du Maroc d'autoriser les ONG, les organes issus des mécanismes onusiens des droits de l'homme, les parlementaires et les journalistes, de se rendre dans les territoires occupés prouve sa peur de voir démasquées sa politique répressive et ses graves violations des droits de l'homme dont les disparitions forcées et les exécutions, les restrictions aux libertés individuelles et les multiples exactions perpétrées contre le peuple du Sahara occidental. Dans un récent communiqué, l'ONG Amnesty International note que "les autorités marocaines sont allées très loin pour écraser brutalement et illégalement la « dissidence » des militants sahraouis et de la société civile, avec de fréquents cas documentés de torture, d'emprisonnement arbitraire, d'agressions et d'accusations falsifiées".

Le Makhzen a mené jusqu'en 1991 une guerre contre le Front Polisario.

L'accord de cessez-le-feu entré en vigueur le 6 septembre 1991 a duré 29 ans avant d'être rompu le 13 novembre 2020 par le Maroc.

Des troupes marocaines ayant agressé des civils sahraouis venant réclamer la fermeture d'une brèche illégale érigée dans la zone tampon d'El Guergarat en violation de l'accord de cessez-le-feu. Le Makhzen s'est ainsi rendu responsable de la reprise des hostilités du fait de sa violation de l'accord de cessez-le-feu conclu avec la partie sahraouie sous l'égide de l'ONU et de l'OUA.

Dans la mouture préliminaire du rapport sur la situation au Sahara Occidental, le Secrétaire général de l'ONU, M. Antonio Guterres, s'est récemment dit "profondément préoccupé" par la forte "détérioration" de la situation au Sahara Occidental occupé, décrivant la reprise des hostilités entre le Maroc et le Front Polisario, comme un "revers majeur" pour les efforts en vue de trouver une solution "pacifique, durable et mutuellement acceptable au conflit". Il a en même temps mis en garde contre "un risque évident d'escalade tant que les hostilités persistent". Le peuple sahraoui continue sa lutte contre l'occupation. Il subit en même temps de graves violations de ses droits humains et politiques, et demeure privé de son droit à l'autodétermination alors que ses ressources naturelles sont systématiquement pillées. Chaque année, ce sont 500 à 600 millions d'euros qui sont volés aux Sahraouis du fait des investissements européens dans les territoires occupés.

ARRÊT DE LA COUR DE JUSTICE DE L'UNION EUROPÉENNE DE 2016

En décembre 2016, le Maroc a subi un sérieux revers, la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) ayant jugé que l'accord d'association entre l'Union européenne et ce pays ne s'appliquait pas au Sahara occidental car le territoire sahraoui dispose d'un statut séparé et distinct de celui du Royaume. "Compte tenu du statut séparé et distinct garanti au territoire du Sahara Occidental en vertu de la charte des Nations unies et du principe d'autodétermination des peuples, il est exclu de considérer que l'expression 'territoire du Royaume du Maroc', qui définit le champ territorial des accords d'association et de libéralisation, englobe le Sahara occidental et, partant, que ces accords sont applicables à ce territoire", avait affirmé la CJUE dans sa décision.

En outre, le peuple Sahraoui n'avait pas accordé son consentement à l'application de cet accord à son territoire national.

Selon l'avocat du Polisario, M. Gilles Devers, parmi les effets de cet arrêt, l'invalidation de l'avis de Hans Corell, ancien conseiller juridique auprès des Nations unies, émis en 2002. L'arrêt de 2016 dispose que les investissements au Sahara Occidental doivent être faits avec le consentement du peuple alors que selon l'avis de Hans Corell ils doivent être faits au bénéfice des populations. Ce dernier constitue une porte ouverte à la colonisation. Le consentement du peuple doit demeurer la référence et le pilier de l'autodétermination. Par une série de trois arrêts rendus en 2018 et 2019, les juridictions européennes ont étendu cette solution à l'ensemble des accords entre l'Union européenne et le Maroc, excluant le Sahara Occidental du champ d'application de l'accord de pêche et de l'accord d'aviation entre l'UE et le Maroc. Mais la Commission européenne, sous l'influence de la France, a négocié deux nouveaux accords avec le Royaume, un accord agricole et un accord de pêche, incluant explicitement la zone sous occupation marocaine du Sahara occidental, en prétextant de préputées consultations avec l'occupant marocain et les colons. En réaction, le Front Polisario a introduit deux recours pour obtenir l'annulation des décisions du Conseil de l'UE d'approuver ces accords illégaux, conclus en violation du droit à l'autodétermination.

ARRÊT DU TRIBUNAL DE L'UNION EUROPÉENNE DU 29 SEPTEMBRE 2021

En réponse, et dans ce qui a constitué un autre cuisant revers pour le Makhzen, le Tribunal de l'Union européenne a annulé le 29 septembre 2021 les deux accords sur la pêche et l'agriculture entre le Maroc et l'Union européenne et étendus au Sahara Occidental occupé précisant qu'ils ont été conclus en violation de la décision de la Cour de Justice de l'Union européenne de 2016 et sans le consentement du peuple du Sahara Occidental.

Selon son communiqué "Le tribunal constate que le requérant (NDLR le Front Polisario) est reconnu sur le plan international en tant que représentant du peuple du Sahara Occidental, même à supposer que cette reconnaissance s'inscrit dans le cadre limité du processus de ce territoire. En outre, sa participation à ce processus implique qu'il dispose de l'autonomie et de la responsabilité nécessaire pour agir dans ce cadre". "Les exigences de la protection juridictionnelles effectives imposent de reconnaître au requérant la capacité d'introduire un recours devant le tribunal pour défendre le droit à l'autodétermination du peuple du Sahara Occidental".

Le Tribunal de l'UE a expliqué que le critère des bénéfices de ces accords aux Sahraouis ne peut se substituer à l'exigence de l'expression du consentement du peuple sahraoui. La décision du Tribunal européen conforte l'arrêt de justice de 2016 disposant que les investissements au Sahara Occidental doivent être faits avec le consentement du peuple sahraoui et écarte la notion "du bénéfice aux populations" figurant dans l'avis de 2002 de Hans Corell. Le Tribunal souligne que, pour que le consentement soit valide, il doit être libre et authentique, ce qui est le critère essentiel du droit à l'autodétermination. Il constate que, "eu égard à la portée juridique, en droit international, de la notion de "peuple", d'une part, et de la notion de "consentement", d'autre part, les soit disant "consultations" des "populations concernées" organisées par les institutions n'ont pu aboutir à l'expression du consentement du peuple du Sahara occidental.

Le Secrétariat de l'organisation politique du Front Polisario a salué la décision de la Cour de justice de l'Union européenne la qualifiant de "grande victoire" pour le peuple du Sahara Occidental et sa juste cause et précisant qu'elle réaffirme "le statut du Polisario en tant que seul représentant légitime du

peuple sahraoui, ce qui lui donne le droit de le représenter devant les tribunaux pour plaider ses droits et intérêts". La reprise de pourparlers directs et substantiels entre le Royaume du Maroc et le Front Polisario est la voie évidente pour parvenir à une solution juste et durable.

Aucune politique de fait accompli et de répression et aucune tentative, vouée à l'avance à l'échec, de saper les fondements du droit international ne peuvent avoir raison de la volonté des peuples de décider de leur propre sort ni d'altérer un principe consacré de Jus Cogens à savoir le droit des peuples à l'autodétermination.

De la même manière, l'Algérie, a toujours été et demeure un des premiers et meilleurs soutiens à la cause palestinienne. C'est, à titre d'exemple, à Alger le 15 novembre 1988 que l'ancien président palestinien feu Yasser Arafat a proclamé la création de l'Etat de Palestine. Cette proclamation a constitué le socle stratégique pour le lancement du processus d'édification de l'Etat palestinien. L'Algérie est devenue le premier pays au monde à reconnaître l'Etat palestinien et a officiellement établi des relations diplomatiques complètes avec la Palestine le 18 décembre 1988.

Par la voix de son Ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ramtane Lamamra dans son discours à la tribune des Nations Unies à l'occasion de la 76^e Assemblée générale de l'ONU, l'Algérie a réitéré son appel à la Communauté internationale et plus particulièrement au Conseil de Sécurité pour qu'il assume ses responsabilités historiques et légales et pour contraindre la puissance occupante à mettre fin à son occupation des territoires palestiniens et permettre au peuple palestinien d'établir un Etat indépendant avec Al Qods Echarif comme capitale, tout en condamnant la persistance des pratiques répressives de l'occupation israélienne contre le peuple palestinien. Illustrant l'importance que notre pays attache à la question palestinienne, il est affirmé dans le plan d'action du Gouvernement algérien que l'Algérie œuvrera, au cours des

prochains mois, à la refondation de l'action arabe commune et à la consécration du caractère central de la cause palestinienne au prochain sommet arabe.

Le peuple palestinien subit depuis des décennies une grave injustice du fait de la colonisation israélienne en étant privé de son droit à un Etat indépendant conformément au droit international et en subissant des agressions répétées de la part d'Israël. Les nombreuses résolutions des Nations Unies qu'il s'agisse de l'Assemblée générale ou du Conseil de Sécurité, à ce sujet, n'ont pas été respectées par Israël à commencer par le plan de partage adopté par l'ONU le 29 novembre 1947 qui mettait fin au mandat britannique sur la Palestine et recommandait la création dès l'année 1948 de deux États, l'un arabe, l'autre juif, en prévoyant un régime international pour El Qods. En 1948, pendant la guerre qui l'a opposé aux pays arabes voisins, l'Etat juif envisagé dans le plan déclare son indépendance sous le nom d'Israël et prend le contrôle de 77 % du territoire de la Palestine sous mandat, notamment de la majeure partie d'El Qods. Plus de la moitié de la population arabe palestinienne a été expulsée. La résolution de décembre 1948 qui prévoyait le droit au retour des réfugiés – ou leur indemnisation s'ils décidaient de ne pas revenir – est restée sans effet, même si elle a été par la suite régulièrement réaffirmée.

Suite à la Guerre des Six jours en juin 1967 au cours de laquelle Israël a occupé la bande de Gaza et la péninsule du Sinaï, la Cisjordanie (y compris El Qods-Est) et le plateau du Golan provoquant l'exode d'un demi-million de Palestiniens, le Conseil de Sécurité a adopté le 22 novembre de la même année, la Résolution 242 qui stipule que « Le Conseil de sécurité,

L'Algérie est devenue le premier pays au monde à reconnaître l'État palestinien et a officiellement établi des relations diplomatiques complètes avec la Palestine le 18 décembre 1988.

Soulignant l'inadmissibilité de l'acquisition de territoire par la guerre et la nécessité d'oeuvrer pour une paix juste et durable permettant à chaque Etat de la région de vivre en sécurité ; Soulignant en outre que tous les Etats membres, en acceptant la Charte des Nations unies, ont contracté l'engagement d'agir conformément à l'article 2 de la Charte.

1. Affirme que l'accomplissement des principes de la Charte exige l'instauration d'une paix juste et durable au Moyen-Orient qui devrait comprendre l'application des deux principes suivants :

- (i) Retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés lors du récent conflit ;
- (ii) Cessation de toutes assertions de belligérance ou de tous états de belligérance et respect et reconnaissance de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique de chaque État de la région et leur droit de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, à l'abri de menaces ou d'actes de violence ;

A noter l'ambiguité visiblement voulue née d'une différence entre les textes anglais et français (tous deux officiels) qui mentionnent le retrait « des » territoires occupés en français et « from occupied territories » (« de » territoires occupés) en anglais. Les gouvernements israéliens veulent seulement tenir compte de cette dernière version car dans une acception limitative elle leur permettrait de conserver des territoires occupés.

Ceci ne prend pas en considération le second considérant, affirmant l'inadmissibilité de l'acquisition de territoires par la force. En outre, dans ses versions officielles en arabe, chinois, espagnol et russe (autres langues officielles de l'ONU), le texte a le même sens qu'en français.

En mai 1968, les États-Unis et le Canada se sont abstenus permettant au Conseil de Sécurité d'adopter la résolution 252. Celle-ci souligne qu'Israël a pris des mesures « en contravention » avec de précédentes résolutions. Elle réaffirme que « l'acquisition de territoires par la conquête militaire est inadmissible » et considère « non valides » les mesures telles que « l'expropriation de terres et de biens immobiliers qui tendent à modifier le statut juridique de Jérusalem ».

Un an plus tard, la résolution 252 est réaffirmée et c'est en des termes plus forts que le Conseil de Sécurité, à l'unanimité, «censure dans les termes les plus énergiques toutes les mesures prises pour modifier le statut de la ville de Jérusalem». Il demande à Israël de tenir compte de cette résolution et «décide qu'en cas de réponse négative ou d'absence de réponse d'Israël, le conseil se réunira de nouveau sans délai pour envisager quelles autres dispositions devraient être prises».

En 1974, l'Assemblée générale a réaffirmé les droits inaliénables du peuple palestinien à l'autodétermination, à l'indépendance, à la souveraineté et au retour. En 1975, elle a créé le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien. En outre, elle a invité l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) à prendre part à ses travaux et à ceux des grandes conférences des Nations Unies en qualité d'observatrice.

La résolution 446 du 22 mars 1979 souligne que « la politique et les pratiques israéliennes consistant à établir des colonies de peuplement dans les territoires palestiniens et autres territoires arabes occupés depuis 1967 n'ont aucune validité en droit et font gravement obstacle à l'instauration d'une paix générale, juste et durable ».

Qualifiée d'« historique » par plusieurs membres, la résolution, 2334 du Conseil de Sécurité adoptée le 23 décembre 2016 : Réaffirme que la création par Israël de colonies de peuplement dans le Territoire palestinien occupé depuis 1967, y compris Jérusalem-Est, n'a aucun fondement en droit et constitue une violation flagrante du droit international et un obstacle majeur à la réalisation de la solution des deux États et à l'instauration d'une paix globale, juste et durable. 2.

Exige de nouveau d'Israël qu'il arrête immédiatement et complètement toutes ses activités de peuplement dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et respecte pleinement toutes les obligations juridiques qui lui incombent à cet égard ; 3. Souligne qu'il ne reconnaîtra aucune modification aux frontières du 4 juin 1967, y compris en ce qui concerne Jérusalem, autres que celles convenues par les parties par la voie de négociations ; 4. Souligne qu'il est essentiel qu'Israël mette un terme à toutes ses activités de peuplement pour préserver la solution des deux États, et demande l'adoption immédiate de mesures énergiques afin d'inverser les tendances négatives sur le terrain, qui mettent en péril la solution des deux États ; 5. Demande à tous les États, compte tenu du paragraphe 1 de la présente résolution, de faire une distinction, dans leurs échanges en la matière, entre le territoire de l'Etat d'Israël et les territoires occupés depuis 1967. Un accord de reconnaissance mutuelle a été signé début septembre 1993 au terme d'un échange de lettres entre l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) comme représentant du peuple palestinien et Israël. Malgré un accord Oslo II, en 1995, ce premier processus n'aboutira pas, les négociations sur le statut définitif des territoires palestiniens ayant échoué en 2000.

En mars 2002, la Ligue Arabe adopta le plan « Initiative de paix arabe » appelant Israël à revoir sa politique et à s'orienter vers la paix en annonçant qu'il adopte la paix globale comme choix stratégique et réclamant également qu'il se retire intégralement de tous les territoires occupés en 1967, reconnaissait la

formation d'un Etat palestinien indépendant avec pour capitale El Qods-Est et s'étendant sur les territoires occupés de Gaza et de Cisjordanie et appelant par ailleurs à ce que la question des réfugiés palestiniens trouve une « solution juste » en conformité avec la résolution 194 de l'Assemblée générale de l'ONU de décembre 1948.

En contrepartie le plan prévoit la normalisation des relations avec Israël dans le cadre de cette paix globale. L'initiative a été immédiatement rejetée par Israël.

L'Etat hébreu continue d'afficher son mépris du droit international et du droit du peuple palestinien à l'indépendance et la liberté. Cinq ans après l'adoption de la résolution 2334, aucune mesure n'a été prise pour mettre fin

aux activités de colonisation dans les territoires palestiniens occupés, y compris El Qods-Est qui s'est accélérée ces dernières années avec la construction continue de colonies juives. Les démolitions et saisies de biens palestiniens se poursuivent partout dans les territoires occupés.

La création de ces colonies de peuplement dans le territoire palestinien occupé n'a aucun fondement juridique. Elle constitue en outre un obstacle majeur à la réalisation de la solution des deux États et à l'instauration d'une paix globale, juste et durable.

L'absence d'horizon pour la création d'un État palestinien indépendant, la colonisation effrénée, la politique expansionniste et répressive d'Israël coupable d'agressions meurtrières contre la population palestinienne et de graves violations des droits des Palestiniens, le bouclage des territoires palestiniens qui a sérieusement affecté les moyens de subsistance des Palestiniens et la construction de la barrière dite de sécurité - condamnée par la Cour internationale de justice de La Haye-, entre autres, sont autant d'obstacles qui freinent la progression d'un processus de solution.

Dans son récent discours virtuel à l'Assemblée générale annuelle des Nations unies, le Président de l'Autorité palestinienne M. Mahmoud Abbas a accordé "un an" à Israël pour se "retirer des territoires palestiniens occupés", menaçant dans le cas contraire de ne plus la reconnaître dans les frontières de 1967. Il a ajouté que l'Autorité palestinienne saisirait dans un an la Cour internationale de justice de la légalité de l'occupation des territoires de l'Etat palestinien.

K. F.

RÉTROSPECTIVE



EL MOUDJAHID SE SOUVIENT DES ANCIENS

1954 - 1 جويلية 1954

دنسا قد مضى وقت العتاب وطنينا كما يطلوي الكتاب
فهربنا ان ذاريم الصنابير واستعدنا وخذلي منها الجواب
في ذوقنا قمع التقطان وعزم ان نخاف العذاب



EL MOUDJAHID

UN LONG PARCOURS
AU SERVICE
DE LA PATRIE



PHOTOS
NACERA I.
T. ROUABAH
BILLAL

Lundi 8 Novembre 2021

L'ÉVÉNEMENT
EN IMAGE

EL MOUDJAHID







EL MOUDJAHID UN LONG PARCOURS AU SERVICE DE LA PATRIE





EL MOUDJAHID UN LONG PARCOURS AU SERVICE DE LA PATRIE

EL MOUDJAHID SE SOUVIENT DES ANCIENS





EL MOUDJAHID SE SOUVIENT DES ANCIENS



Beyond time, Mohamed Lamine Debaghine GIVES A HISTORY LESSON TO EMMANUEL MACRON AND HIS ILK



Ladies and Gentlemen,

My colleagues of the group for the Triumph of the Democratic Freedoms in Algeria who have preceded me on this rostrum have amply demonstrated, if it were still necessary to do so, that colonization has been for our unfortunate country a real disaster and this from all points of view.

But it would be a great mistake to believe, for example, that the desire for independence of the Algerian people comes only from the fact that the colonization did not succeed in the material sense of the word. This would mean, for example, that if colonization had resulted in an improvement in the standard of living of the Muslim population in the material sense, we might have been willing to accept the loss of our personality, our sovereignty and our culture. It is not the case. Even if France had achieved marvels in what it calls its colony of Algeria, even if all the falsehoods that are peddled to the advantage of colonization were true, even if the Algerian people, from the wretchedness that they were, as we are assured, under their own law, would have become, by virtue of the French bayonets, the healthiest, the most cultivated and the most prosperous people...

Mr. Minister of the Interior: Do not exaggerate !

Mr. Lamine Debaghine: I am here to tell the truth and I will proceed. My words do not go beyond my thoughts and I repeat what I said.

Mr. Hutin-Desgrées: France is systematically put on trial. We do not accept this, in the name of the blood shed for justice and freedom.

Mr. Lamine Debaghine: Interruptions will not silence me. I said what I said before the examining magistrate in 1943, and I will say it again.

Do not forget, Ladies and Gentlemen, Algeria is a Nation. It has been a Nation and has been sovereign. Only the aggression of 1830 made it lose its sovereignty. There is too much of a tendency to forget this. For example, the assertion repeated at every moment, both by the government and by the members of this Assembly, that Algeria constitutes, sometimes an integral part of France, sometimes three French departments, sometimes, as has just been said, a territorial collective of the French Republic, is a unilateral assertion, devoid of any foundation.

Moreover, the treaties concluded between the Algerian state and nations such as England, the United States and France itself prove that Algeria was considered a sovereign nation. Better still, not only did France exchange diplomatic instruments that leave no doubt about the recognition of Algeria's sovereignty at that time, but also - and this is not sufficiently known - there was a real alliance between France and Algeria in the 16th century. Moreover, an alliance can only be concluded between two sovereign states and not between a vassal and a suzerain.

On the other hand, Algeria was so much considered as a sovereign state by France itself, that in 1793, during the war that this one supported against the whole Europe, as well during the Revolution as during the Consulate, France judged that, only the Algerian nation, which was at that time sovereign, could supply it with wheat, with hemp





• • •

for the ropes of its ships, with horses and even to lend it free of charge of the money. This happened in 1797.

The Algerian problem was first a war, then a struggle, and now it is taking on the aspect of a real trial between Algeria and France. And in this trial, the French reserve the right to be judges.

Now, it is obvious that in good justice, one cannot be both judge and party. Hence, the need, for a proper settlement of the Algerian question - if you will, ladies and gentlemen - to bring the dispute before judges who are neither Algerian nor French.

Here again, the solution is clear. The Algerian people have made enough sacrifices, I believe, during the last two world wars for the cause of democracy. They have the right to claim for themselves the institution of this democracy that they have contributed to establish in the world.

Let him be given a voice, let the election of a sovereign Constituent Assembly elected by universal suffrage be allowed, as it was granted to India by England. And we will see what the Algerian people think about the form of regime which will be called to govern it and about the nature of the relations which it will be brought to have with France or any other country.

And if the Algerian people decide for independence, it will have to be granted, if we are democrats.

The solutions we have just seen are clear and simple and yet it is easy to foresee that none of them will be retained for the good reason that they are solutions of justice, right and democracy. And it is precisely because they are just and equitable that people will not even want to hear about them, so much so that the narrow, retrograde and essentially unjust colonialist spirit is still alive. And yet, what we are asking for is not a favor, it is a right. It is the right of peoples to self-determination that we,

Algerians, claim, and we are aware that we have dearly acquired this right through our sacrifices during the two world wars, during which we contributed to preserve from slavery peoples who are currently free, but who may no longer be so after 1940.

If it is too much to ask for recognition for services rendered, let us at least respect the treaties and conventions relating to Franco-Algerian relations that France signed in 1830.

I want to speak only in memory of the convention of July 5, 1830, by which, on the honors of France, Marshal de Bourmont - who was perhaps only a general at the time - undertook verbatim to respect the freedom of the inhabitants, their religion, their property, their commerce and their industry.

As soon as the French troops entered Algiers, the convention was deemed a dead letter, the inhabitants were hunted down, chased - that is history - and deported en masse. Entire tribes were exterminated or smoked out in caves. The habous goods were sequestered, the best lands expropriated.

I could talk to you for a long time about these things, you will find them in the memoirs of Colonel de Saint Arnaud.

The Muslim religion was colonized by non-Muslim officials, the most beautiful mosques were destroyed or transformed into cathedrals.

As for the trade and industry of the Algerians, in the Charter, in article 73 concerning the non-self-governing states, France solemnly undertook to recognize the principle of the primacy of the interests of the indigenous populations. It accepted as a "sacred mission" the obligation to promote the prosperity of the indigenous people, to respect the culture of the non-self-governing peoples and to ensure their political and social progress, as well as the development of their education.

It further pledged to treat them fairly, to protect them from abuse, to allow them to govern themselves and to accommodate their political aspirations, and to assist them in the progressive development of their political institutions. It is clear that there is a gap between these international commitments and the policy followed by France in Algeria to this day. It is remarkable, moreover - perhaps only by coincidence - that on the very day that this Charter was drawn up in San Francisco, France took the lead in Algeria, so to speak, and marked the relations it intended to have with the Algerians from then on with the appalling repression of May 1945, during which more than 40,000 Algerian Muslims fell. It was undoubtedly that to treat the Algerian people with equity and to protect them from abuse!

In the same way, it was undoubtedly to respect its culture and to develop its education that the medersas were closed and that the Arabic language, mother tongue of the Algerians, was proscribed and considered as foreign language.

In the same way, it was undoubtedly because it was considered a sacred mission to favor the prosperity of the Algerians that an Algerian economy was built from scratch for the exclusive benefit of the colonization and the European elements that represent it, to the absolute detriment of the Muslim population reduced to the state of an immense proletariat enslaved to the agrarian feudalism of the colonists. I do not want to talk about the Monnet plan. I do not know it. But I suppose that it was shaped so that the Algerian economy would be complementary to the French economy and that was decided without asking our opinion. It is undoubtedly in order to take into account the political aspirations of the Algerian people that a political party which, whether we like it or not, represents the opinion of the majority of Algerians, is kept illegal and that the legal representatives of the people are forbidden the right to speak in their own country.

As soon as the French troops entered Algiers, the convention was deemed a dead letter, the inhabitants were hunted down, chased - that's history - and deported en masse. Entire tribes were exterminated or smoked out in caves. The habous goods were sequestered, the best lands expropriated.

I could talk to you for a long time about these things, you will find them in the memoirs of Colonel de Saint Arnaud.

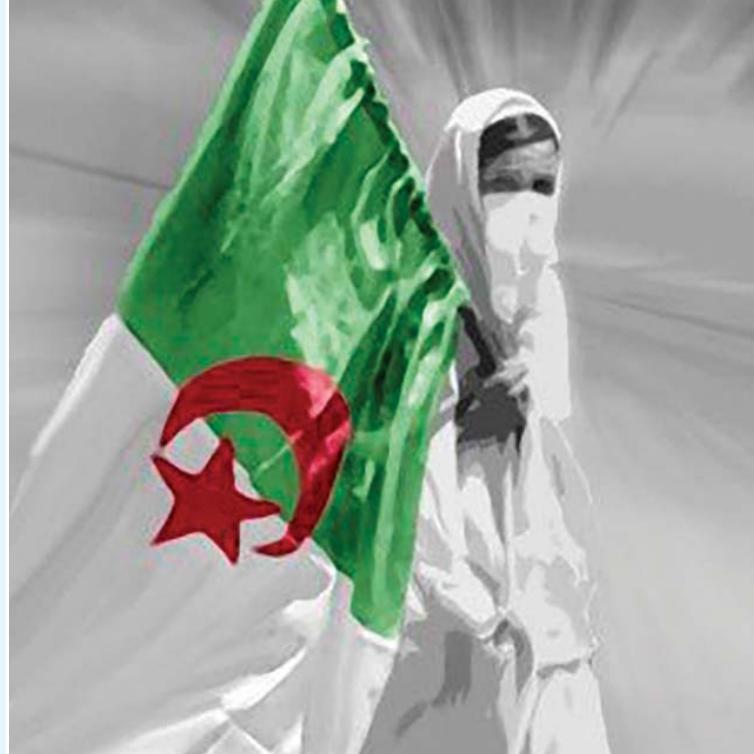
The Muslim religion was colonized by non-Muslim officials, the most beautiful mosques were destroyed or transformed into cathedrals.

As for the trade and industry of the Algerians, in the Charter, in article 73 concerning the non-self-governing states, France solemnly undertook to recognize the principle of the primacy of the interests of the indigenous populations. It accepted as a "sacred mission" the obligation to promote the prosperity of the indigenous people, to respect the culture of the non-self-governing peoples and to ensure their political and social progress, as well as the development of their education.

It further pledged to treat them fairly, to protect them from abuse, to allow them to govern themselves and to accommodate their political aspirations, and to assist them in the progressive development of their political institutions. It is clear that there is a gap between these international commitments and the policy followed by France in Algeria to this day. It is remarkable, moreover - perhaps only by coincidence - that on the very day that this Charter was drawn up in San Francisco, France took the lead in Algeria, so to speak, and marked the relations it intended to have with the Algerians from then on with the appalling repression of May 1945, during which more than 40,000 Algerian Muslims fell. It was undoubtedly that to treat the Algerian people with equity and to protect them from abuse!

In the same way, it was undoubtedly to respect its culture and to develop its education that the medersas were closed and that the Arabic language, mother tongue of the Algerians, was proscribed and considered as foreign language.

In the same way, it was undoubtedly because it was considered a sacred mission to favor the prosperity of the Algerians that an Algerian economy was built from scratch for the exclusive benefit of the colonization and the European elements that represent it, to the absolute detriment of the Muslim population reduced to the state of an immense proletariat enslaved to the agrarian feudalism of the colonists. I do not want to talk about the Monnet plan. I do not know it. But I suppose that it was shaped so that the Algerian economy would be



complementary to the French economy and that was decided without asking our opinion. It is undoubtedly in order to take into account the political aspirations of the Algerian people that a political party which, whether we like it or not, represents the opinion of the majority of Algerians, is kept illegal and that the legal representatives of the people are forbidden the right to speak in their own country.

Finally, it is to be presumed that it is by concerns of developing the capacity of the Algerian people to administer itself and to help it in the progressive development of its free political institutions, and, especially to take into account the primacy of the interests of the natives in any relation between France and Algeria, that one wants today to impose to the Algerian people, without even consulting it, a statute which aims nothing less than to perpetuate the economic subjugation of the Algerian people, the annihilation of its culture and the progressive erasure of its personality. The Algerian people will not be able to accept this. They will demand that France respects the treaties signed, and that the United Nations Charter is not an empty word. France has the duty to allow democracy to be established in Algeria. Algeria has the right to self-determination. This right was acquired on the battlefield; Algeria claims it today.

This is why it rises against any status that, by force, one would like to impose to it. The Algerian people considers that it has the right and the duty to determine itself and to choose the political institutions that must govern it.

To recognize, indeed, to a government whatever it is, be it French, the right to endow Algeria with a statute, it is strictly speaking to recognize the state of fact created by the colonization in Algeria, against the right of people and the sacred interests of the Algerian people. It would be, by this very fact, to abdicate by our own will the national sovereignty of our people. This cannot be.

The Algerian people have mandated us, we Algerian nationalist elected representatives, to proclaim to the French people and to the whole world that Algeria does not recognize the state of affairs created by the conquest of 1830, that Algeria is not French, that it has never been French and that it does not recognize the right of France to give it any status whatsoever and that, moreover, no solution can be accepted by the Algerian people if it does not imply first and foremost the absolute guarantee of a return to its national sovereignty.

This is why we demand the election of an Algerian Constituent Assembly, sovereign, elected by universal suffrage, without distinction of race or religion.

This is the only solution that, by postulating the return to the national sovereignty of our people, constitutes the just and democratic solution of the Algerian problem.

هولاند

العلاقات مع الجزائر حساسة لغاية وليس لنا أن نحكم على قادتها



انتقد الرئيس الفرنسي السابق، فرانسوا هولاند ، طريقة تعاطي خليفته إمانويل ماكرون مع ملف العلاقات مع الجزائر وتجاوزاتها التي انتهكت حدود اللياقة. واعتبر فرانسوا هولاند أن حساسية العلاقات بين الجزائر وفرنسا تفرض اختيار العبارات وتقاضي المصطلحات الجارحة ، في إشارة إلى التصريحات الأخيرة للرئيس إمانويل ماكرون .

وأكّد الرئيس الفرنسي السابق أنه ليس من شأن فرنسا الحكم على قادة الجزائر، مشيرا إلى أن العلاقات بين البلدين "حساسة للغاية" نظراً للماضي الاستعماري.

وصرح هولاند لقناة « أأن » ٢٠١٥ أن "العلاقات بين فرنسا والجزائر، نظراً لما حدث من حرب، هي علاقات حساسة للغاية. هذا لا يعني أنه لا ينبغي أن نقول لبعضنا البعض عدداً من الحقائق ، يجب أن لا نستعمل المصطلحات التي يُمكّن أن تجرح. فليس لنا أن نحكم على قادة الجزائر". لكنه بالمقابل صرّح أنه "ليس هناك طابوهات أو محظوظات للحديث عن الشؤون الجزائرية، ولكن هناك نوع من اللياقة في اختيار العبارات المستعملة".

واعتبر فرانسوا هولاند الذي كان أول رئيس دولة فرنسي يعترف بالمجازر التي ارتكبت في حق الجزائريين في ١٧ أكتوبر ١٩٦١ بباريس أن هناك نهاية حسنة لدى رئيس البلدين للتوجه نحو اعمال مشتركة قدّم التوصل إلى جوهر القضايا.



شعلال تؤكد على أهمية توثيق الذاكرة الوطنية وإبراز الحضاري والافريقي

على الفقر و ترقية شعوبها». مؤكدة على « ضرورة الأخاد الشامل بين الدول الأفريقية للتخلص من قيود التبعية».

هذا ورافقت وزيرة الثقافة و الفنون الوفد الأفريقي خلال زيارته لمركب سيدر الحجار، حيث تتبع عرضا حول تاريخ هذا الصرح الصناعي الرمز بالنسبة للصناعة الجزائرية وكذا إمكانات تطوير صناعة الحديد والصلب وآفاق التبادل و التعاون في هذا المجال على الصعيد القاري.

ويحدّر الإشارة ان زيارة الوفد الأفريقي للجزائر تمحّل « فرصة لاستحضار و تكرّم ذاكرة أصدقاء الثورة التحريرية و منظري الفكر التحريري و الوحدة الأفريقية».

أكّدت وزيرة الثقافة و الفنون وفاء شعلال على «أهمية توثيق الذاكرة الوطنية و إبراز بعديها الحضاري و الإفريقي».

وأوضحت الوزيرة خلال مرافقتها وفدا إفريقيا رفيع المستوى يضم الرئيس السابق لدولة موزambique جواكيم ألبرتو شيسانتو و وزير الدولة السابق للسنغال عبد الله باطيلي إلى جانب شخصيات من أصدقاء الثورة الجزائرية من بينهم أوليفيي فانون بخل صديق الثورة الجزائرية الطبيب النفسياني و الفيلسوف الاجتماعي فرانز فانون (1925-1961) و ابنة الزعيم الغاني كومامي نكروما السيدة سميرة نكروما الذين حلوا بالجزائر للمشاركة في الاحتفالات بالذكرى 67 لاندلاع ثورة الفلاح نوفمبر 1954 بأن المناسبة « فرصة لاستحضار الذاكرة و إبراز الدور الإقليمي للثورة الجزائرية و مساحتها في بسط مبادئ الفكر التحريري من قيود الاستعمار و بناء تاريخ إنسانية وفق قيم و مبادئ تقرير المصير».

من جهتها، اعتبرت سميرة نكروما ابنة الزعيم الغاني الأسبق كومامي نكروما (1907-1972) خلال زيارة الوفد لكنيسة القديس أوغسطين بعنابة أن هذه الزيارة « فرصة لاستخلاص العبر». وأضافت ذات المتحدثة بأن « أفريقيا التي خرت بالأمس من قيود الاستعمار مدعومة اليوم لاستخلاص العبر و الاخداد من أجل التغلب



المؤرخ ولد سبي قدورالقرصو : «لابد من اعادة طرح مشروع قانون تجريم الاستعمار»



وقد أوضح المؤرخ، في نفس السياق، أن «إنكار الشعوب المستعمرة، المتمثلة بالاحتلال، والجحرب، والنهب، ونزع الصفة الإنسانية، والإبادة الجماعية، والإبادة العرقية، هو عنصر مكون للفكر الاستعماري». ولكن أيضاً خصوصية أيديولوجيتها التي لا تزال حتى يومنا هذا في أشكال أخرى». وأكد المؤرخ قصوأن «هوس المستعمر السابق ظل ثابتاً. حتى لو أعيد تشكيل الأهداف والوسائل التي نفذت في القرن التاسع عشر وحدثت الكلمات» هذا ما يؤكد أن هدف تصريحات الرئيس ماكرون الأخيرة «لا تساهم في تهديد الخلاف التاريخي بين الجزائر وفرنسا». وتخدع فقط أولئك الذين يؤمنون به أو يتظاهرون بالاعتقاد به لأسباب أخرى». وقال المؤرخ أنه من «غير اللائق» أن يقوم الرئيس الفرنسي بتزيين أولئك (الفرنكبيين) الذين شاركوا في الجرائم ضد شعبهم. أما «المصالحة التذكارية المفترضة»، فيؤكد المؤرخ أنها «لم تصمد أمام اختبار الزمن الانتخابي» وأن «مصالحتها حُسم على الفور كما كان (مشروع) معاهدة الصداقة الفرنسية الجزائرية لعام 2006».

ويعتقد محمد القرصو أنه «يجب استيفاء ثلاثة شروط من أجل إقناع الأكاديميين والمؤرخين بالمشاركة في عملية تجرب فرنسا على مواجهة جرائمها الاستعمارية المرتكبة في الجزائر. بما في ذلك الوصول إلى المحفوظات، والبحوث التي يجب أن تكون في خدمة العلم والمعرفة الموضوعية. وتنفيذ الأساليب المثبتة علمياً. استناداً إلى الحقائق التاريخية».

في هذا الصدد، قال «من الضروري التمييز بين البحث التاريخي الصحيح والخطاب في التاريخ الذي لا يخدم الانضباط. بل على العكس تماماً، فإن الحجة هي الكلمة الأساسية في أي بحث».

أكد المؤرخ محمد ولد سبي قدور القرصو أنه من «الضروري» إعادة طرح مشروع القانون الذي يجرم الواقع الاستعماري على الطاولة. بينما أوصى متخصصون بعقد لقاء حول التاريخ والذاكرة بمشاركة أكاديميين «معترف بهم» و «موثوق بهم». وقال المؤرخ في تصريح لوكالات الأنباء الجزائرية «مناسبة الاحتفال بالذكرى الـ 67 لاندلاع ثورة التحرير» سيكون من الضروري إعادة طرح مشروع القانون الذي يجرمحقيقة الاستعمارية التي يجب أن يتم صقلها من قبل متخصصين مشهورين «مؤكداً على ضرورة إشراك الأكاديميين في الأسس العلمية في كتابة التاريخ والذاكرة».

وفي ذات السياق قال «ما ينفعنا بشدة اليوم هو خطة عمل موثوقة تشمل جميع جوانب قضية الذاكرة و يجب أن يتولى هذا المشروع متخصصون ذوو مصداقية ومعرفة بهم».

كما دعا القرصو إلى «جبهة مناهضة للاستعمار» على مستوى المستعمرات الفرنسية السابقة لطلب الاعتذار والطالبة بتعويضات. من أجل ضمان أن فرنسا «لا تختبر؛ وراء قوانين العفو للوقاية من أي قانون قانوني».

وشدد ذات المتحدث على أن الواقع التاريخية التي جرم فرنسا «وقدت من قبل مؤلفيها». في حين أن الإجراءات التي اتخذتها السياسيون والجنود الفرنسيون خلال حرب التحرير الوطنية «تشكل دليلاً آخر لا يمكن دحضه يجب إدخاله في القاموس جرائم الاستعمار الفرنسي في الجزائر».

وفي سؤال حول وجود الأمة الجزائرية قبل الغزو الفرنسي عام 1830، اعتبر القرصو أن «التاريخ لا يبدأ من اليوم. لأن الرئيس الفرنسي إيمانويل ماكرون قد نسخ ببساطة أسلافه دون الاستشهاد بهم، وأنه من قبل استخدم الأكاديميون وكتاب المقالات والسياسيون. وبالطبع الرؤساء الفرنسيون. نفس اللغة».





الدبلوماسي السابق جودي : «الثورة الجزائرية كان لها تأثير غير عادي على تحرير إفريقيا»



وقال: «إن دعمتنا الحالي لحقوق فلسطين والشعب الصحراوي ينبع على وجه التحديد من المبادئ غير الملموسة التي تم إدراجها بالفعل في جرافات الصومام الجليدية».

وفي ذات السياق أكد الدبلوماسي السابق إن الجزائريين كانوا لها تأثير «قوى للغاية» في إفريقيا بعد الاستقلال. مضيفاً أن «بلادنا استمرت في النضال. ليس فقط من أجل سيادتها، ولكن أيضاً من أجل الاستقلال العام لأفريقيا. والأفارقة يدركون ذلك». وأضاف جودي في هذا السياق إلى أنه لا ينبغي أن ننسى أنه قبل اندلاع حرب التحرير الوطنية وعواقبها وتأثيرها في إفريقيا. حدث حدث كبير، وهو إنشاء المنظمة الخاصة في 1947 أول محاولة لتنظيم الكفاح المسلح حتى تستعيد الجزائر حريتها.

هذه هي عناصر نظام التشغيل الذي بُخِّر الاستعمار في تدميره ولكن انتهت به الأمان إلى الظهور مجدداً. لإطلاق صراع مسلح منظم وموحد وشامل على الأراضي الوطنية. وبهذه المناسبة واستخلصت الحركة الوطنية دروس كل ما حدث في الماضي من اغتيالات وجرائم ونفي وثورات مختلفة وانتفاضات شعبية وفي 8 و 45 مايو ايار، مؤكداً أن عبقرية كان على قادة الثورة الجزائرية تفادى أخطاء الماضي بالاعتماد على الالتزام الشامل للشعب الجزائري.

الكفاح المسلح كان من الركائز التي قامت عليها الثورة. وكانت المقاومة المنظمة للشعب هي الركن الثاني. والثالث كان تنظيم دبلوماسية الحرب في ذلك الوقت. في إشارة منه إلى معركة ديان بيان فو، التي انتصر خلالها الشعب الفيتتنامي على الجيش الفرنسي في عام 1954 والتي أطلقوا فيها هزيمة ساحقة. أكد السيد جودي أن انتصار جبهة التحرير الوطني وجبهة التحرير الوطني قطع شوطاً طويلاً «أبعد» لأنه أثرت على القارة الأفريقية بأكملها. على وجه الخصوص. وكذلك قطاعات أخرى. وقال، في أعقاب ذلك، إنه في الأكاديمية العسكرية للولايات المتحدة، جرى دراسة بعض أعمال حرب التحرير. ولا سيما معركة الجزائر. وتابع أن هناك هذه الثورة التي لم تتوقف عام 1962. مشيراً إلى أن الكفاح المسلح انتهى عام 1962. لكن روح الثورة استمرت.

أكَّدَ المَحَمَّدُ وَالسَّفِيرُ السَّابِقُ نُورُ الدِّينُ جودي أن الثورة الجزائرية ليست المحرك «الأساسي» لاستعادة السيادة الوطنية فحسب. بل كان لها تأثير «غير عادي» على تحرير إفريقيا مشيراً إلى أن هذه الثورة ذات نطاق قاري وليس جزائرية بحته.

وأشار الدبلوماسي السابق في تصريح له لوكالة الأنباء الجزائرية عشية «الثورة الجزائرية». يجب ألا تعتبر فريق المحرك الأساسي لاستعادة سيادتنا. ولكن أيضًا حركة كان لها تأثير غير عادي في البداية على تحرير إفريقيا. إحياء الذكرى الـ 67 لاندلاع حرب التحرير الوطني. وفي ذات السياق أصل جودي، بالقول: «لا تزال الثورة الجزائرية المجيدة لها قيمة. كما أنها تذكرنا بمعانمنا. مؤكداً أنها تقوم على مبادئ «غير ملموسة» وطالما بقيت شعوب تحت السيطرة الاستعمارية. فإن الجزائري ستواصل من أجل حريةهم».

مؤكداً أنه يجب أن نرى هذا البعد خارج المحدود الوطنية، الذي يجذبنا «الدعوات» من المغاربة في إشارة منه للمغرب ومن بعض الدول الأوروبية. وأشار الدبلوماسي السابق إلى أن هذه الثورة لم تعد ذات طابع جزائري بحت. بل أصبحت ثورة على نطاق قاري أو لا ثم كوكبي». وواصل قائلاً: «كان لثورة نوفمبر 1954 تأثير «قوى للغاية». لأنها منذ البداية وأكَّدَ جودي إنها ثورة «حقيقية». حيث أن

الهجوم على مركز سيدى الحسن تسليط الضوء على حرب التحرير الوطني في «وارسينيس»



الهجوم على مركز الجيش الاستعماري الفرنسي في سيدى الحسن بمدينة سيدى عابد (تيسمسيلت) في أبريل 1960، هي واحدة من أبرز معالم حرب التحرير الوطني في وارسينيس حيث عناصر من الجيش المغير أخافت قوات التحرير الوطني خسائر فادحة بال العدو.

قال الماحي مهالي محمد المعروف باسم سي إسماعيل تم إنشاء المركز العسكري المتقدم من قبل الجيش الاستعماري قصد السيطرة وإحباط كل تحركات المجاهدين. المسؤول عن المنطقة الثالثة من الولاية التاريخية الرابعة، وكذلك المحفوظات المحفوظة في المتحف ولادة المجاهد. وأصل ذات المتحدث انه قبل الهجوم كثف جيش التحرير الوطني قوته إجراءات استجابة لعمليات الكنكش اليومية التي تقوم بها الجيش الاستعماري الفرنسي في المنطقة كجزء من الخطة شامل.

وقصد تخفيف القبضة. تم إعداد خطة جيدة لهاجمة هذا المركز ينقسم من خلالها المجاهدون لتنفيذها وفق مجموعات حسب شاليهات الموجودة في المركز تقييماته حيث ان الاعتداء كان مقررا في 23 ساعة بسبب الأسلال الشائكة التي أحاطت بالحصن فإن العملية كانت محفوفة بالمخاطر، وفقاً لذات المتحدث.

لكن العزم والدليل على إتقانها، وفقاً للشهادات، مكنت المجاهدين من اقتحام المركز وقتلوا 37 من الجنود الفرنسيين بما فيههم قائدتهم وتدمير كل المنشآت دون تسجيل أي خسارة في صف المجاهدين. كما ان المجاهدين حققوا قدرًا كبيرًا من الغنيمة بحصولهم على الاسلحة بمختلف انواعها والذخيرة.

وقال الماحي محمد محيلي محبليعقب هذا الهجوم وصلت قيادة الجيش الفرنسي إلى المنطقة وكرد انتقامي من المستعمر قامت بشن هجمات على سكان المنطقة وفي المناطق الجبلية الخاذلة للمركز أين تم قتل 11 مدنيا تم اعتقال 29 آخر، ولإشارة فإن اطلاق متحف ولادة تسميسيلت في بداية السنة برئاسة ثريا قصد تعريف الأجيال الصاعدة بمعارك التحرير الجديدة بما في ذلك التلاميذ وطلاب الجامعات.

المؤرخ الفرنسي جان بيرفييلي

1 نوفمبر 1954 علامة على فشل الاستعمار الفرنسي

قال المؤرخ
الفرنسي جان
بيرفييلي : « إن
اندلاع الثورة في
نوفمبر 1954
عرف فشل
الحكومات
الفرنسية
الاستعمارية
« المتعاقبة »
وأضاف المؤرخ
الفرنسي



ان أول نوفمبر 1954 هو تاريخ الذي أصبح أكثر وضوحا في فشل الحكومات الفرنسية المتعاقبة . لأكثر من قرن و المتعلقة بجعل الجزائر محافظة جديدة . وأكد المؤرخ جان بيرفييلي ان تاريخ اندلاع ثورة نوفمبر 1954 يمثل «فشلًا واضحًا بشكل خاص من جانب الجمهوريين الذي بعد أن أعلن في عام 1848 عن اندماج

الجزائر في

الجمهورية الفرنسية. دعا إليها الإمبراطور نابليون الثالث من 1860 إلى 1870 ، وكان

ادعى أنه يسعى إلى استيعاب أسطوري بتجاهل الحقائق السكانية» .

وباختصار تابع «السياسة غير الواقعية» قائمة عليها فرنسا من 1830 إلى 1962 في الجزائر هي واحدة من أعظم الإخفاقات في تاريخها «مشيرا إلى انه في عام 1944 . الحكومة المؤقتة للجمهورية الفرنسية (GPRF) في الجزائر العاصمية . اعترف بال الحاجة إلى ضمان ذلك يصبح مسلمو فرنسا مواطنين متساوين في القانون و وضاف ذات المتحدث انه يلاحظ أن «برنامج الإصلاح الاستراتيجيات السياسية والاقتصادية والاجتماعية، التي اعتمدتها في ذلك الوقت الحكومة المؤقتة الفرنسية . كان

بحاجة إلى أكثر من عشر سنوات للحاق بالقرن الذي كان ضائع» .

في ذات هذا السياق . وأشار بيرفييلي إلى أنه بعد أول نوفمبر حاول قادة الجمهورية الرابعة «قيادة وجهها لوجه لاستعادة العسكرية وتسرع الإصلاحات قبل الخروال دغقول، إلى السلطة في ماي 1958 لإيقاظ جمهورية الجزائر الفرنسية . اختر عكس السياسة المتبعة لقرن بالتضحيه بأسطورة الجزائر الفرنسية لصالح وطني» .

وارجع المؤرخ للحديث عن الأسباب التي منع المصالحة من المذكرات بين الجزائر وفرنسا اعتبار هذا المؤرخ أن «السبب باق دائمًا هو نفسه لأكثر من ربع قرن . واعتبر أن هذا «تسبب في فشل المفاوضات بشأن المعاهدة الصادقة الفرنسية الجزائرية التي اقترحها الرئيس جاك شيراك» . مشيرا إلى مذكرات الرئيس

الفرنسي الأسبق الذي كان ونقلًا عن الرئيس شيراك . وأشار إلى أن الأخير كتب: «ما تطلب منه السلطات في الجزائر ليس أكثر من الاعتراف الرسمي بالذنب. أنا بطبعية الحال وافقت». وأوضح المؤرخ بيرفييلي أن الرؤساء الثلاثة الذين خلفوا جاك لقاد وجاه شيراك «بسكل أو بأخر نفس الشيء بصراحة الادعاء. ولكن بدون نتيجة» . وعن تصريحات ماكرون الأخيرة قال المؤرخ بيرفييلي أنه من «المحتمل جداً» أن يكون الوضع الانتخابي «يلعب دورا في تصريحات الرئيس ماكرون .



بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

نداء إلى الشعب الجزائري

مناهض أول نداء وجهة الكتابة العامة لجنة
الشعب والعلم إلى الشعب المغاري في أول نوفمبر 1954

2

نهَا الشعيب الجزايري.

لِدَفْنٍ

١. إقامة الدولة العصرية الناعمة الاجتماعية ذات السيادة، من بناء للبلاد الإسلامية.
٢. احترام حكم الحضارات الأسلامية دون تغيير مجرى الوديبي.

الأهداف الداخلية: ١- التعل

2. يحيى ونظم جميع العلاقات المالية لنى الشعب الجزائري لتعينه النظام الاستعماري.

الطباطبائي

- ٣- حقوق واجبات العاملين في وظائفهم بما يتناسب مع مهاراتهم وخبراتهم.
٤- في إطار مشارق الأمانة: وقد عملنا على إدخال بحث جي الامت التي تأسد فنتها التحريرية.

وَعَلَى الْمُجَاهِدِ

- ازچمه العبر الوطني في عنوان مدهى يجت علىه ان يتم مهين ساسين في وف واحد وما العمل المطلوب لبيان الساعي في مساند العمال الشخص والغاريق الخارج يحمل القصة الارمنية حقيقة واقعه في العالم كله، وذلك من اذاته كل حلقات الطبعين

بِنْ هَذِهِ مُهَمَّةٌ شَافِةٌ

- وفي الأخير، ومحاسنها والآثار التي على مختلف المعنيين في العالم، ومحاسن الحفاظ على البيئة، وارادة النسا، فلما ملأ المعلمات الفنزيلية وقحة مشرفة للنفاذة، إذا كانت هذه المعلمات تخدم مصالح النساء الطبيعية، وتغدوهن بآيات المحبوب إلى نسمة ما ياخذنه من مسرورها فتفتحها.

١- الاع

- ٢- فتح مشارق و مغارب مع المشاهد الموسنية لغرض الشعب الجزائري على ألسن الاعتراف بالياد: العجزانية وحدة: الاتجاه.

٣٠ جلو

- في المقابل:**

 - فإن للنفع العرضي، فإذابة كانت واقتصاده ولتحصل عليه بغاية سخراً، وكذلك الأمر بالنسبة للأخطاء والطالعات.
 - جمع المتنبي الذي يرى في العقد بالحرانة تكون له الاختيارات في حفظها، الأسلمة وفهمها بذلك كأصحاب عقائد المسلمين الثالثة.

أوبيك

- ٣- محدد الوساطة بين وزنا والجهاز تكون موصوعاً ثالثاً بين العويني الاستئناف على أساس المساواة والاحترام الشامل.

ایضاً محراري
العلق و حلق

- «نحن الغارقون على مواجهة الكفاح، والثائرون من شبابنا للتاهية للآباء والآباء، فائشة قدمت للوطن أنفسها لك».»**

- دیکوبن ۱۹۵۴

١٩٥٤ زمان و زمان
الإذاعة والتلفزيون

EL MOUDJAHID

